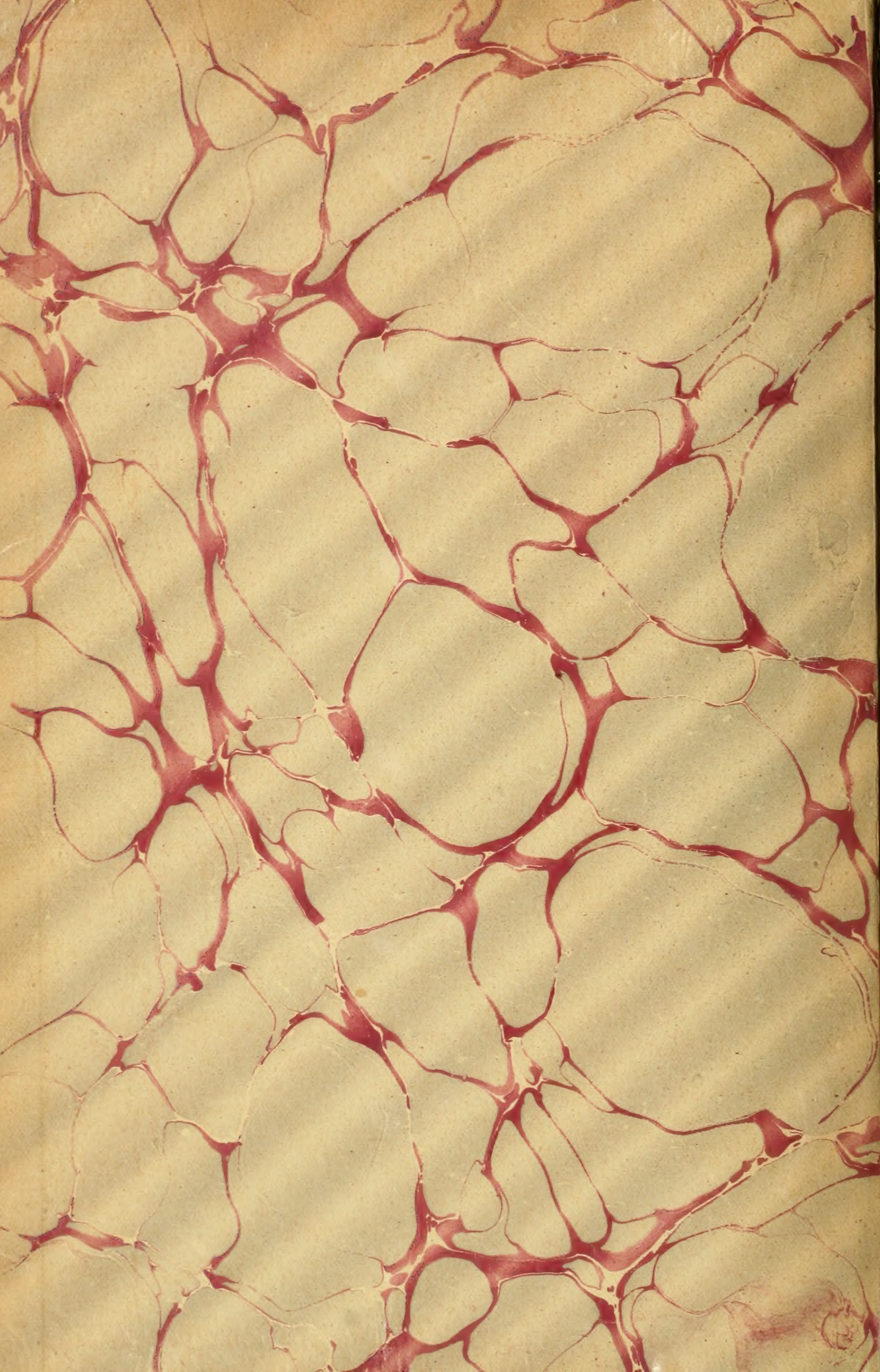
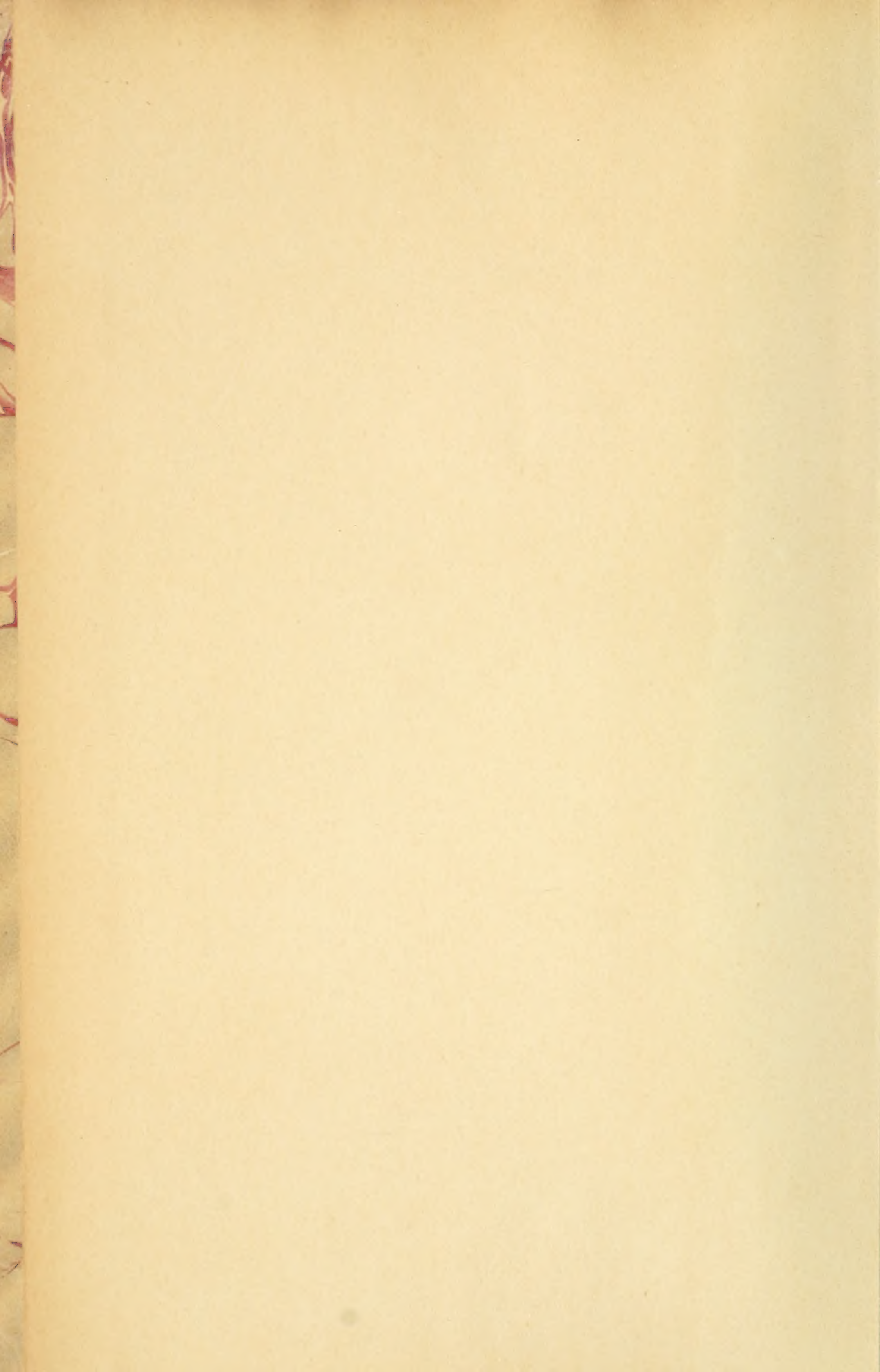










LES

# MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules BARDOUX, Directeur.

# LES MÉMOIRES

DE

# SAINT-SIMON

(EXTRAITS)

PAR

CHARLES LE GOFFIC ET JULES TELLIER

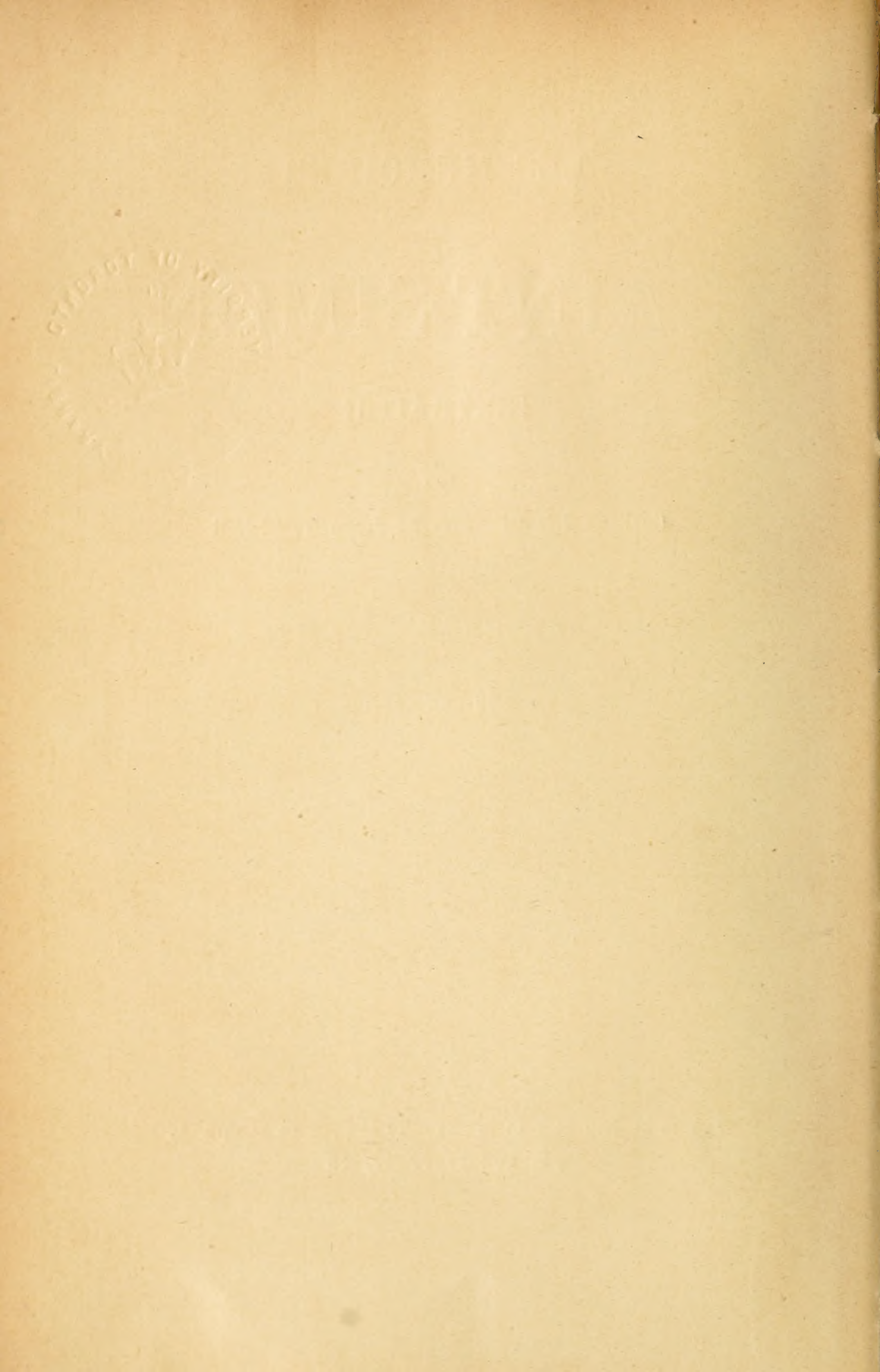
Illustrations de CHENAY. GODEFROY-DURAND, RIGAUD, etc.

QUATRIÈME ÉDITION





PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15



# PRÉFACE

---

## SAINT-SIMON ET SES MÉMOIRES

Pas de genre plus français que celui des *Mémoires*. Dès l'origine de notre littérature nous le trouvons cultivé. L'histoire sous sa forme la plus simple est chez nous contemporaine, ou peu s'en faut, des premières chansons de geste. On lit toujours Villehardouin, encore qu'un peu sec, et Joinville, encore qu'un peu diffus, mais si sincères tous deux et donnant l'impression si vivante de ce qu'ils ont vu. On lit surtout les narrations déjà savantes, et gracieuses toujours, de Froissart et de Commines, et, plus près de nous, Montluc, Brantôme, d'Aubigné, le cardinal de Retz. Le dix-neuvième siècle peut citer les *Mémoires* de M^me^ de Rémusat, ceux de M. Guizot, d'autres encore. Ce sont des *Mémoires* fragmentaires

que viennent de nous donner les héritiers littéraires de Victor Hugo, sous le titre de *Choses vues*. Et nos contemporains immédiats écrivent aussi des *Mémoires,* dont la postérité seule pourra dire la valeur.

Parmi tant de *Mémoires,* il est une œuvre particulièrement considérable par son étendue, par l'abondance et la sûreté des renseignements qu'elle contient, par le génie enfin qui y éclate à toutes les pages. L'auteur de cette œuvre, l'un des plus grands seigneurs de la cour de Louis XIV et l'un des plus importants entre les conseillers du Régent, a été pendant plus de trente ans, de 1692 à 1723, dans la plus admirable situation à la cour pour tout voir et tout savoir; et, grâce à ses merveilleuses facultés d'observateur, il a pu profiter mieux que personne de cette situation. Et ce n'est point dans sa vieillesse, comme Joinville ou le cardinal de Retz, qu'il a songé à repasser en esprit les événements qu'il avait vus se dérouler pendant sa longue carrière. Non. Dès l'âge de dix-huit ans, c'est de sa part un dessein arrêté d'écrire l'histoire de son époque. Raconter est pour lui un besoin. Dès le lendemain de la bataille de Neerwinden (1693), il en envoie une relation à sa mère et à quelques amis. Tous les jours il observe

pour noter ; tous les soirs il note ce qu'il a observé. Rien n'échappe à sa curiosité ; il s'informe de tout, il est curieux de tout, il tient registre de tout. Retiré de la cour dans sa vieillesse, il ne lui reste plus qu'à mettre en ordre les documents qu'il a amassés et à en composer une rédaction définitive. Ce vaste travail, il le fait avec une ardeur de jeune homme. Il établit le texte entier de ses *Mémoires*, et cet énorme texte, qui forme treize forts volumes dans l'édition la plus compacte qu'on en ait donnée, il le recopie de sa main, d'un bout à l'autre. Çà et là, il écrit à la marge des sortes de titres qui peuvent servir à distribuer le récit en paragraphes ; mais d'ailleurs point de chapitres, point de divisions d'aucun genre. Il a, comme dit Sainte-Beuve, « l'haleine infatigable ». Il n'use point de ces temps d'arrêt dans la narration que le poète Rutilius compare aux bornes milliaires, dont la vue seule fait prendre patience au voyageur las. Tout le long de son interminable route, il ne sent nul besoin de se reposer ni de reposer son lecteur. Et il ne fait grâce d'aucun détail ; les plus fastidieuses questions de généalogie et de préséance se développent chez lui, s'étendent à l'infini. Il est le plus implacable de tous les guides. Mais, quelque fatigue

qu'on puisse avoir à le suivre, comme cette fatigue est compensée par l'intérêt qu'on y prend ! Quels trésors, quelle mine inépuisable de renseignements de toute sorte, tous ou presque tous de première main, tous ou presque tous, grâce à la méthode suivie par l'auteur et à ces notations journalières sur lesquelles il a travaillé, exempte, autant que peut l'être une chose humaine, de confusions et de méprises ! Voyons, pour fixer tout à fait la valeur de ce livre unique, par quel homme avait été entraînée cette somme prodigieuse de documents, et par quel écrivain elle a été mise en œuvre.

## I

Saint-Simon naquit, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, de Claude de Rouvroy[1], duc de Saint-Simon, pair de

1. Claude de Rouvroy, duc de Saint-Simon (1607-1693), d'abord page de Louis XIII, devint un des favoris du monarque, qui le fit grand louvetier, premier gentilhomme de la chambre, premier écuyer, gouverneur de Blaye, et enfin duc et pair (1635).

France, et de sa seconde femme, Charlotte de l'Aubépine. Sa noblesse était fort ancienne, encore que sa prétention de descendre de Charlemagne ne soit guère moins risible que celle qu'avait M. de Clermont-Tonnerre de descendre à la fois des empereurs d'Orient et d'Occident. Mais, si sa noblesse était bonne, les destinées de sa famille avaient été fort obscures pendant tout le seizième siècle; et il fallut la faveur particulière de Louis XIII pour tirer Claude de Saint-Simon de la foule et en faire un duc et pair (1635). Claude de Saint-Simon paraît, au reste, avoir mérité cette faveur et cette élévation. Il avait de grandes qualités : fidélité, probité, fierté, désintéressement. Il avait aussi des défauts : opiniâtreté, disposition à l'humeur et à l'aigreur, promptitude excessive à l'emportement, qualités et défauts qui se retrouvèrent plus marqués encore chez son héritier. Le père est comme

— Sainte-Beuve a dit l'essentiel sur ce personnage : « A la manière dont Saint-Simon nous parle de son père, et même si l'on en rabat un peu, on voit en celui-ci un homme de qualité, fidèle, assez désintéressé, reconnaissant, et en tout d'une étoffe morale peu commune à la cour. Son attitude envers Richelieu est digne autant que sensée; il n'est ni hostile ni servile... Si j'avais à définir en deux mots le père de Saint-Simon, je dirais que c'était un favori, mais que ce n'était pas un courtisan, car il avait de l'honneur et de l'humeur. »

une première épreuve du fils, un peu pâle sans doute, mais déjà bien curieuse. Quand Claude de Saint-Simon, offensé par quelque insinuation contenue dans les *Mémoires* de La Rochefoucauld, se précipite chez le libraire et ne le tient quitte qu'après avoir écrit à la marge de tous les exemplaires : « L'auteur en a menti », c'est notre Saint-Simon, à nous, que nous croyons voir agir. S'il n'eût inscrit son démenti que sur un exemplaire ou sur quelques-uns seulement, la chose pourrait passer pour ordinaire et peu caractéristique ; mais sur tous ! Cet emportement que rien ne lasse et n'émousse, cette fougue du premier moment, conservée jusqu'au bout d'une fastidieuse besogne, n'est-ce pas tout Saint-Simon déjà ?

Quand un fils lui naquit, Claude de Saint-Simon, né en 1606, avait près de soixante-neuf ans. De son premier mariage avec Diane de Budos il avait eu une fille, qu'il avait mariée au duc de Brissac et qu'il devait voir mourir sans postérité, en 1684. De son second mariage il n'eut qu'un seul enfant. Il put donc veiller, et il veilla en effet avec la plus grande sollicitude sur l'éducation de celui qui devait devenir l'auteur des *Mémoires*.

Fils d'un père déjà vieux et d'une mère qui n'était



Louis XIV.

point de la première jeunesse, l'enfant entendit de bonne heure de longues causeries sur le passé, et il contracta dès ses premiers ans le culte des souvenirs. Ce culte, Claude de Saint-Simon l'avait au plus haut degré. Il vivait enfermé dans le regret de son protecteur, « le roi des gentilshommes ». Avant de présenter son fils à Louis XIV, il alla à Saint-Denis le présenter au tombeau de Louis XIII. « Il était indigné, dit magnifiquement Saint-Simon, d'être tout seul à Saint-Denis. » Il est permis de croire qu'il n'avait qu'un médiocre amour pour Louis XIV, qui devait être pour lui « le roi des bourgeois ». Saint-Simon hérita de cette aversion pour la société nouvelle, de ce goût pour la société ancienne. Il se fortifia encore dans ces sentiments par la lecture des livres d'histoire et des *Mémoires* de l'âge précédent, qu'il aimait avec passion. A vivre ainsi en toutes choses hors de son temps, il acquit, tout jeune, quelque chose de singulier et d'un peu « antique » qui le classait à part. Son style même, dans les pages de sa jeunesse qu'il nous a conservées intactes, — par exemple dans sa relation de la bataille de Neerwinden, — n'avait rien de commun avec le style du temps, procédait directement de celui du seizième siècle et de l'époque de

Louis XIII. Et sa personne était comme son style. Les jeunes courtisans de Versailles le considérèrent, dès l'abord, avec plus d'étonnement que de sympathie. Ils sentaient obscurément en lui un homme d'une autre race, et comme le dernier des féodaux et des frondeurs. Sa sévérité de mœurs et sa piété contribuèrent aussi à faire de lui un être d'exception, surtout aux temps de la régence. Cette piété, qu'il tenait de sa mère, paraît avoir frappé les contemporains. Ils y reviennent souvent. Dans une boutade fort brutale contre lui, d'Argenson le qualifie de « petit dévot sans génie ». Sa « dévotion » doit avoir été grande, en effet, car elle faillit l'empêcher de commencer ses *Mémoires*. Un auteur de *Mémoires* devait apprécier mille personnages, distribuer ici l'éloge et là le blâme, et, comme il traitait les honnêtes gens en honnêtes gens, traiter les fripons en fripons. Une telle tâche n'impliquait-elle pas force médisances et était-elle bien le fait d'un vrai chrétien? Il soumit ses scrupules à Rancé, que son père lui avait fait connaître, et à qui il avait voué un attachement respectueux; et il ne fallut rien moins que l'approbation du fameux solitaire pour qu'il se décidât enfin à commencer ses *Mémoires,* en 1694.

Il était alors au service. Présenté à Louis XIV, il

était entré aussitôt dans les mousquetaires gris. Capitaine de cavalerie à dix-huit ans, il avait fait ses premières armes au siège de Namur (1693). La même année, il avait perdu son père et avait été nommé gouverneur de Blaye en sa place. Il assista en dernier lieu à la bataille de Neerwinden. Nous ne nous arrêterons point sur sa carrière militaire. Elle fut sans grand éclat, et un coup de tête vint la terminer brusquement. En 1702, à vingt-sept ans, il était mestre de camp. Dans une promotion, cinq de ses cadets reçurent de l'avancement, et lui-même fut oublié. Il s'irrita et envoya sa démission. Louis XIV ne lui pardonna jamais bien cette résolution. Il resta pourtant à la cour, dans une demi-disgrâce qui fut souvent à la veille de se changer en disgrâce complète. Il conservait son appartement à Versailles ; il suivait la cour dans ses déplacements ; mais il approchait peu le roi et était tout à fait mal avec Mme de Maintenon. Dans cette situation équivoque, il passait son temps d'abord à observer et à écrire, mais à l'insu de tous, puis à importuner tout le monde de son orgueil de duc et pair et de ses querelles de préséance. « C'est une chose étrange, disait Louis XIV, que depuis qu'il a quitté le service, M. de Saint-Simon ne

songe qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde. » Il eut pourtant un moment de faveur. Le Grand Dauphin, qui ne l'aimait point, venait de mourir, et sa mort faisait Dauphin le duc de Bourgogne, qui l'appréciait beaucoup. Mais la mort de celui-ci, arrivée bientôt après, renversa toutes ses espérances. Ses autres amis, M. de Chevreuse, M. de Beauvilliers, Fénelon, furent aussi emportés coup sur coup. Les bâtards, qui étaient ses ennemis (surtout le duc du Maine), furent, par une mesure qu'il qualifie de *monstrueuse,* élevés au rang de princes du sang et déclarés aptes à succéder à la couronne. Il fut sur le point de quitter décidément la cour et de se retirer dans ses terres avec sa femme, fille du maréchal de Lorges, qu'il avait épousée en 1695. Mais Louis XIV mourut à son tour, laissant la régence au duc d'Orléans. Saint-Simon avait été son condisciple, et il était resté, tout en désapprouvant ses dérèglements, son ami intime. La régence du duc d'Orléans, c'était pour lui le salut. C'était mieux encore : le pouvoir, qu'il avait toujours désiré.

Beaucoup comptaient sur lui. Mme de Maintenon le disait « glorieux, frondeur et plein de *vues* ». Tout le monde n'entendait point cette dernière

expression au mauvais sens. On le prenait pour un grand politique. Lui-même croyait l'être, et il avait bâti force plans de valeur inégale. Il rêvait une œuvre d'extrême réaction contre le règne de Louis XIV : la bourgeoisie éliminée des affaires publiques, la constitution d'une monarchie aristocratique et quasi-féodale, où les ducs et pairs gouverneraient conjointemeut avec le roi. Mais en même temps sa haine pour les bourgeois, hommes d'argent, lui avait donné le souci du peuple pressuré et ruiné par eux. Il avait des projets hardis et généreux de réformes financières. Rétrograde par un côté, il était, par l'autre, presque révolutionnaire ; et si certaines de ses idées font songer au favori déchu dont il est le fils, certaines autres annoncent le singulier prophète démocratique dont il est l'aïeul. Comment, arrivé au pouvoir, il ne s'attacha qu'à la plus mauvaise partie de son programme, comment il se donna tout entier à ses chimères aristocratiques, en oubliant ses idées de réformes, qui eussent pu être fécondes, comment surtout il perdit à se venger des bâtards un temps qu'il eût dû mieux employer, M. J.-J. Weiss l'a dit éloquemment dans un chapitre admirable de ses *Essais de littérature française.*

Saint-Simon aura beau plus tard nous déclarer avec une mélancolie hautaine que « tout le bien possible avorte nécessairement toujours », il a perdu ses droits à parler ainsi. C'est par sa faute en partie que « le bien possible » a avorté. Et il reste sous le coup de ces belles paroles de M. Weiss : « La vengeance est le plaisir des dieux, qui sont éternels. Le politique n'a qu'une heure dans la suite des siècles : je le plains, s'il la perd à se venger. »

Au surplus, Saint-Simon ne resta point longtemps aux affaires. La dissolution des conseils l'aigrit. Il refusa d'être gouverneur de Louis XV. Il refusa d'être garde des sceaux. Il accepta seulement une mission à Madrid (1721), honorifique plutôt que diplomatique. La mort subite du Régent (1723) le décida tout à fait à la retraite. Il passa dès lors la plus grande partie de son temps dans son château de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), uniquement occupé de réunir et de rédiger ses *Mémoires,* et de préparer son salut. Ses derniers jours furent attristés par la mort de sa jeune femme et celle de ses deux fils, le duc et le marquis de Ruffec. Lui-même mourut, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, le 2 mars 1755, vingt-deux jours après Montesquieu.

Tel fut le rôle public de l'homme. Qu'il se soit

d'ailleurs montré en cent occasions opiniâtre, acariâtre, orgueilleux, mesquin, qu'il ait fait preuve de peu de sens politique et d'un esprit brouillon, cela ne nous importe guère, au fond. L'essentiel pour nous est d'être fixés sur la valeur que nous devons accorder à son témoignage comme historien. Disons tout de suite qu'aux yeux des meilleurs juges, de Sainte-Beuve, par exemple, cette valeur est très grande. Quels qu'aient pu être ses défauts, l'honnêteté native de Saint-Simon n'est pas contestable. Un élan irrésistible le pousse vers les gens de bien. Tout jeune, il veut épouser l'une des filles du duc de Beauvilliers, quoiqu'il n'en ait vu aucune, uniquement parce que le duc a une grande réputation de vertu. Et il a devant les coquins des révoltes d'une vérité d'accent à laquelle on ne se trompe pas. Il aime le bien jusque dans ses ennemis, il hait le mal jusque dans ses amis. De quel ton il parle au duc d'Orléans ! De quelle indignation il éclate le jour du sacre de l'abbé Dubois ! « Je m'enfonçai dans mon cabinet... Toute cette journée fut livrée à cette sorte de triomphe qui n'attira pas l'approbation des hommes ni la bénédiction de Dieu. Je n'en vis pas la moindre chose, et jamais M. le duc d'Orléans et moi

ne nous en sommes parlé. » Tout le long des *Mémoires* éclatent de ces mouvements impétueux. L'homme qui écrit de si fières et si graves paroles est incapable de mentir. Sa *dévotion* a pu s'accommoder, tant bien que mal, de ce que M. Weiss appelle « sa prodigieuse faculté de haïr » ; elle ne se fût point accommodée de la lâcheté ni de la perfidie. Saint-Simon peut se tromper (moins peut-être qu'on ne croirait, à le voir si emporté et si fougueux), mais il ne nous trompe jamais volontairement. On peut, en le lisant, réprimer ses ardeurs, atténuer quelque peu l'inconsciente exagération où le jettent ses partis pris. Ce serait lui faire la plus gratuite des injures que de mettre en doute ses assertions.

## II

Pour l'écrivain, la première chose qu'il y ait à en dire, c'est que c'est un écrivain en effet, non, comme on l'a trop cru, un grand seigneur amateur, qui, tout en écrivant, méprise profondément l'art d'écrire et ceux qui en font profession. La visible

malveillance avec laquelle il parle de Voltaire a trompé. On n'a pas songé qu'il avait bien des raisons de lui être défavorable ; et de quelques lignes mal interprétées, on a conclu qu'il ne faisait point cas des lettres ni des littérateurs. Il paraît cependant qu'il ne considérait point un historien comme de si peu de prix, puisqu'il regrette amèrement qu'on ne l'ait point encouragé à l'étude de l'histoire, et déclare « qu'il aurait pu y devenir quelque chose », s'il avait reçu une instruction plus complète. Ajoutez qu'il parle en fort bons termes des grands écrivains de son époque, et, dans sa brièveté, de façon qu'il montre assez qu'il les a vraiment lus. Il dit ce qu'il faut des « belles pièces de théâtre » de M. Racine. La Bruyère, de naissance si obscure, est pour lui « un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes ». Et, non content de cet éloge, il ajoute : « C'était d'ailleurs un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé ; je l'avais assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé pouvaient faire espérer de lui. » De Boileau, il estime surtout les *Satires,* jugement curieux, qui devait sembler alors tout à fait para-

doxal (les œuvres maîtresses étant pour tous l'*Art poétique,* le *Lutrin,* les *Épîtres*), et qui montre combien Saint-Simon, amoureux avant tout de verve et de couleur, avait des idées personnelles et arrêtées sur les productions littéraires de son temps.

Il fut donc un homme de lettres, il voulut l'être, et il n'eut aucun dédain pour ses confrères. Mais, comme il l'avoue lui-même, il ne fut jamais « un sujet académique ». Pas de style plus étrangement hardi que le sien; Montaigne même est timoré près de lui. Tous les vocabulaires lui sont bons; il ne craint nulle trivialité. Et sa syntaxe aussi est parfois bien extraordinaire. Il abonde en redondances imprévues de même qu'en ellipses audacieuses. Souvent, ses phrases s'enchevêtrent dans des incidentes, se prolongent sans fin, deviennent touffues et inextricables. Mais ce n'est là que l'effet de sa rapidité de vision, de son intensité de sensation, de son besoin de tout dire à la fois. A tout moment, ses phrases informes sont semées de mots extraordinaires. Pour rendre la sensation, arrivée à ce point d'acuité où elle touche à la folie, l'expression elle-même devient folle. Et il nous apparaît clairement que ces énormités ne sont point mises là exprès pour étonner,

comme celles de tels de nos contemporains, mais que la phrase tout entière est soulevée et emportée en l'air, et cède, en perdant pied, à une force irrésistible. C'est ainsi que pour peindre M. le duc du Maine dans toute l'allégresse de son ambition satisfaite, il écrira : « Jamais je ne vis M. le duc du Maine si *solaire* et si *désinvolte* qu'alors. » C'est ainsi encore qu'il dira des courtisans qui veulent paraître affligés de la mort de Monseigneur, encore qu'au fond du cœur ils s'en réjouissent : « Un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne... un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguait malgré qu'ils en eussent. » A ces trouvailles prodigieuses il en mêle de charmantes. Çà et là, il invente sans y songer tout l'art des plus subtils écrivains. Il semble posséder toutes les ressources de l'harmonie imitative quand il écrit : « Harlay aux écoutes tremblait à chaque ordinaire de Bretagne, et respirait jusqu'au suivant. »

Ce style unique ne fut point apprécié au dix-huitième siècle. On faisait trop de cas de la correction, de la grâce, de la mesure pour s'y plaire. Les premières personnes qui lurent les *Mémoires*, Mme du Deffand, Mme de Créqui, déclarèrent que cela était

fort intéressant, mais mal écrit. De nos jours, on a été peut-être à l'autre excès. Il était fou de méconnaître le génie de Saint-Simon à cause de ses incorrections. L'est-il moins d'aimer ces incorrections mêmes, sous prétexte d'aimer son génie? Nous avons une tendance à préférer partout les dissonants, les débordants, les inconscients. Saint-Simon sans doute sera remis à son rang, mais ce rang sera fort élevé. Grand écrivain incomplet, il n'en restera pas moins un grand écrivain. M. Weiss a dit de ses *Mémoires* qu'ils étaient « monstrueux ». Le mot demeurera et sera jugé définitif; mais on le prendra au sens le plus ancien et le plus favorable, et l'on considérera toujours avec admiration ce « monstre », ce prodige qu'est un homme comme Saint-Simon dans l'histoire de son temps, et qu'est une œuvre comme la sienne dans l'histoire de notre littérature.

# LES MÉMOIRES
# DE SAINT-SIMON
## (EXTRAITS)

---

### UNE RÉPRIMANDE DE LOUIS XIII AU PÈRE DE SAINT-SIMON

Si le roi savait bien aimer mon père, aussi savait-il bien le reprendre, dont mon père m'a raconté deux occasions. Le duc de Bellegarde, grand écuyer et premier gentilhomme de la chambre, était exilé ; mon père était de ses amis et premier gentilhomme de la chambre aussi, ainsi que le premier écuyer et au comble de sa faveur. Cette dernière raison et ses charges exigeaient une grande assiduité, de manière que, faute d'autre loisir, il se mit à écrire à M. de Bellegarde en attendant que le roi sortît pour la chasse. Comme il finissait sa lettre, le roi sortit et le surprit comme un homme qui se lève brusquement et qui cache un papier. Louis XIII, qui de ses favoris plus que de tous les autres voulait tout savoir, s'en aperçut et lui demanda ce que c'était que ce papier qu'il ne voulait pas qu'il vît. Mon père fut embarrassé, pressé, et avoua que c'était un

mot qu'il écrivait à M. de Bellegarde. « Que je voie ! » dit le roi ; et prit le papier et le lut. « Je ne trouve point mauvais, dit-il à mon père après avoir lu, que vous écriviez à votre ami, quoique en disgrâce, parce que je suis bien sûr que vous ne lui manderez rien de mal à propos ; mais ce que je trouve très mauvais, c'est que vous lui manquiez au respect que vous devez à un duc et pair, et que, parce qu'il est exilé, vous ne lui écriviez pas *monseigneur ;* » et déchirant la lettre en deux : « Tenez, ajouta-t-il, voilà votre lettre ; elle est bien d'ailleurs, refaites-la après la chasse, et mettez *monseigneur* comme vous le lui devez. » Mon père m'a conté que, quoique bien honteux de cette réprimande, tout en marchant, devant du monde, il s'en était tenu quitte à bon marché, et qu'il mourait de peur de pis, pour avoir écrit à un homme en profonde disgrâce et qui ne put revenir dans les bonnes grâces du roi[1].

1. Bellegarde (Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de), grand écuyer et gentilhomme de la Chambre sous Henri III, gouverneur de Bourgogne et de Bresse et surintendant des mines sous Henri IV, fut fait duc et pair sous Louis XIII. Il se mêla aux cabales dirigées contre Richelieu et fut exilé par le ministre à Saint-Jargeau. C'est lui que Victor Hugo a mis en scène dans *Marion Delorme* (1565-1646). — Louis XIII (1601-1643).

## LE PÈRE DE SAINT-SIMON ET LES MÉMOIRES DE LA ROCHEFOUCAULD DERNIERS JOURS DU PÈRE DE SAINT-SIMON

Il parut des Mémoires de M. de La Rochefoucauld[1]; mon père fut curieux d'y voir les affaires de son temps. Il y trouva qu'il avait promis à M. le Prince[2] de se déclarer pour lui, qu'il lui avait manqué de parole, et que le défaut d'avoir pu disposer de Blaye, comme M. le Prince s'y attendait, avait fait un tort extrême à son parti.

Mon père sentit si vivement l'atrocité de la calomnie[3] qu'il se jeta sur une plume et mit à la marge : *L'auteur en a menti.* Non content de ce qu'il venait de faire, il s'en alla chez le libraire qu'il découvrit, parce que cet

1. L'illustre auteur des *Maximes* (1613-1680). Ses *Mémoires* parurent en 1662, trois ans avant les *Maximes*.

2. Le Grand Condé (1621-1686). — C'était la coutume d'appeler « Monsieur le Prince » le chef de la maison de Condé. Cette coutume datait du XVIe siècle.

3. Calomnie, en effet. Claude de Saint-Simon avait montré, durant la guerre civile, la fidélité la plus grande et la plus désintéressée au parti de la cour.

ouvrage ne se débitait pas publiquement dans cette première nouveauté. Il voulut voir ses exemplaires, pria, promit, menaça et fit si bien qu'il se les fit montrer. Il prit aussitôt une plume et mit à tous la même note marginale. On peut juger de l'étonnement du libraire, et qu'il ne fut pas longtemps sans faire avertir M. de La Rochefoucauld de ce qui venait d'arriver à ses exemplaires. On peut croire aussi que ce dernier en fut outré. Cela fit grand bruit alors, et mon père en fit plus que l'auteur ni ses amis : il avait la vérité pour lui, et une vérité qui n'était encore ni oubliée ni vieillie. Les amis s'interposèrent ; mon père voulait une satisfaction publique. La cour s'en mêla, et la faveur naissante du fils, avec les excuses et les compliments, firent recevoir pour telle celle que mon père s'était donnée sur les exemplaires et par ses discours.

On prétendit que c'était une méprise mal fondée sur ce que M^me^ la Princesse, venue furtivement à Paris pour réclamer la protection du Parlement sur la prison des princes ses enfants, avait présenté sa requête elle-même à la porte de la grand'chambre, appuyée sur mon oncle qui, par la proximité, n'avait pu lui refuser cet office ; que cela avait fait espérer qu'il suivrait le parti, ce qu'il ne fit toutefois jamais, et qu'ayant un grand crédit sur mon père, qui était à Blaye, il l'engagerait avec sa place dans les mêmes intérêts. Tous ces propos furent reçus pour ce qu'ils valaient, et les choses en demeurèrent là après cet éclat, mon père n'en pouvant espérer davantage ; et de l'autre côté par la difficulté de soutenir un mensonge si fort avéré par

tant de gens principaux et des premières têtes encore



Condé, d'après David d'Angers.

vivants et qui savaient la vérité, qui n'avait jusque-là jamais été mise en doute. Mais il est vrai que jamais MM. de La Rochefoucauld ne l'ont pardonné à mon

père, tant il est vrai qu'on oublie moins encore les injures qu'on fait que celles même qu'on reçoit.

Mon père passa le reste d'une longue et saine vie de corps et d'esprit sans aucune faveur, mais avec une considération que le roi se tenait comme obligé de lui devoir, et qui influait sur les ministres, entre lesquels il était ami de M. Colbert : la vertu était encore comptée[1]. Les seigneurs principaux, même fort au-dessus de son âge et les plus de la cour, le voyaient chez lui et y mangeaient quelquefois, où je les ai vus. Il avait beaucoup d'amis parmi les personnes de tous les états ; et force connaissances qui le cultivaient, outre quelques amis intimes et particuliers. Il les vit tous jusque dans la dernière vieillesse, et avait tous les jours bonne chère et bonne compagnie chez lui à dîner. Dans son gouvernement, il y était tellement le maître, que de Paris il y commandait et disposait de tout. Si quelque place vaquait dans l'état-major, le roi lui envoyait la liste des demandeurs ; quelquefois il y choisissait, d'autres fois il demandait un homme qui ne s'y trouvait pas. Rien ne lui était refusé, jusque-là qu'il faisait ôter ceux dont il n'était pas content, comme je l'ai vu d'un major, puis d'un lieutenant de roi, et mettre en la place du dernier, à la prière d'un de ses amis intimes, un officier appelé Dastor, qui avait quitté le service depuis près de vingt ans et était retiré dans sa province. Mon père était unique dans cette autorité,

1. Le fameux Colbert (1619-1683). — Saint-Simon, tout fier qu'il est de son titre de duc, semble considérer comme un honneur pour son père l'amitié de cet illustre et puissant roturier.

et le roi disait qu'après les services signalés qu'il lui avait rendus par ce gouvernement, dans les temps les plus fâcheux, il était juste qu'il y disposât de tout absolument.

Jamais il ne se consola de la mort de Louis XIII, jamais il n'en parla que les larmes aux yeux, jamais il ne le nomma que le roi son maître, jamais il ne manqua d'aller à Saint-Denis à son service, tous les ans, le 14 de mai, et d'en faire faire un solennel à Blaye, lorsqu'il s'y trouvait dans ce temps-là. C'était la vénération, la reconnaissance, la tendresse même qui s'exprimait par sa bouche toutes les fois qu'il parlait de lui ; et il triomphait quand il s'étendait sur ses exploits personnels et sur ses vertus, et avant que de me présenter au roi il me mena un 14 de mai à Saint-Denis (je ne puis finir de parler de lui par des traits plus touchants ni plus illustres). Il était indigné d'être tout seul à Saint-Denis. Outre sa dignité, ses charges et ses biens qu'il devait en entier à Louis XIII, n'ayant jamais rien eu de sa maison, c'était à ses bontés, à son amitié, au soin paternel de le former, à sa confiance intime et entière qu'il était le plus tendrement sensible, et c'est à cette privation, non au changement de fortune, qu'il ne se put jamais accoutumer.

## M. DE NOYON ET SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE

(1694)

On a vu, dès l'entrée de ces Mémoires, quel était ce prélat[1]. Le roi s'amusait de sa vanité qui lui faisait prendre tout pour distinction, et les effets de cette vanité feraient un livre. Il vaqua une place à l'Académie française, et le roi voulut qu'il en fût. Il ordonna même à Dangeau, qui en était, de s'en expliquer de sa part

1. François de Clermont-Tonnerre (1629-1701), évêque-comte de Noyon, pair de France. Saint-Simon l'a peint, en effet, dès le début des *Mémoires*. « Je passai à Noyon chez l'évêque... Toute la maison était remplie de ses armes jusqu'aux plafonds et aux planchers; des manteaux de comte et pair dans tous les lambris, sans chapeau d'évêque; des clefs partout, qui sont ses armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur la cheminée, en tableau avec tout ce qui se peut imaginer d'ornements, tiare, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des offices de la couronne; dans sa galerie une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts : c'étaient les premiers et les successeurs de sa maison; et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *Descente de la très auguste maison de Clermont-Tonnerre, des empereurs d'Orient,* et à l'autre *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui... »

aux académiciens. Cela n'était jamais arrivé, et M. de Noyon, qui se piquait de savoir, en fut comblé et ne vit pas que le roi se voulait divertir. On peut croire que le prélat eut toutes les voix sans en avoir brigué aucune, et le roi témoigna à M. le Prince et à tout ce qu'il y avait de distingué à la cour qu'il serait bien aise qu'ils se trouvassent à sa réception. Ainsi M. de Noyon fut le premier du choix du roi dans l'Académie, sans que lui-même y eût auparavant pensé, et le premier encore à la réception duquel le roi eût pris le soin de convier.

L'abbé de Caumartin[1] se trouvait alors directeur de l'Académie, et par conséquent à répondre au discours qu'y ferait le prélat. Il en connaissait la vanité et le style tout particulier à lui; il avait beaucoup d'esprit et de savoir. Il était jeune et frère de différent lit de Caumartin, intendant des finances, fort à la mode en ce temps-là, et qui les faisait presque toutes sous Pontchartrain[2], contrôleur général, son parent proche et son ami intime. Cette liaison rendait l'abbé plus hardi, et, se comptant sûr d'être approuvé du monde et soutenu du ministre, il se proposa de divertir le public aux dépens de l'évêque qu'il avait à recevoir. Il composa donc un discours confus et imité au possible du

1. 1668-1733. C'est à son frère l'intendant (1653-1720) qu'est due la conservation des *Mémoires* de Retz.

2. Pontchartrain (1643-1727) fut fait contrôleur général en 1689, puis ministre de la marine et de la maison du roi, puis (1699) chancelier. C'était, en dépit des fautes qu'il commit, un bon administrateur et surtout un homme d'esprit. Le fils (1674-1747) valut beaucoup moins.

style de M. de Noyon, qui ne fut qu'un tissu des louanges les plus outrées et de comparaisons emphatiques dont le pompeux galimatias fut une satire continuelle de la vanité du prélat, qui le tournait pleinement en ridicule.

Cependant, après avoir relu son ouvrage, il en eut peur, tant il le trouva au delà de toute mesure; pour se rassurer, il le porta à M. de Noyon comme un écolier à son maître, et comme un jeune homme à un grand prélat[1] qui ne voulait rien omettre des louanges qui lui étaient dues, ni rien dire aussi qui ne fût de son goût et qui ne méritât son approbation. Ce respect si attentif combla l'évêque; il lut et relut le discours, il en fut charmé, mais il ne laissa pas d'y faire quelques corrections pour le style et d'y ajouter quelques traits de sa propre louange. L'abbé revit son ouvrage de retour entre ses mains avec grand plaisir; mais quand il y trouva les additions de la main de M. de Noyon et ses ratures, il fut comblé à son tour du succès du piège qu'il lui avait tendu, et d'avoir en main un témoignage de son approbation qui le mettait à couvert de toute plainte.

Le jour venu de la réception, le lieu fut plus que rempli de tout ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. On s'y portait dans le désir d'en faire sa cour au roi, et dans l'espérance de s'y divertir. M. de Noyon parut avec une nombreuse suite, saluant et remarquant l'illustre et nombreuse compagnie avec une

1. Il faut joindre « comme un jeune homme » à « qui ne voulait rien omettre. »

satisfaction qu'il ne dissimula pas, et prononça sa harangue avec sa confiance ordinaire, dont la confusion et le langage remplirent l'attente de l'auditoire. L'abbé de Caumartin répondit d'un air modeste, d'un ton mesuré, et, par de légères inflexions de voix aux endroits les plus ridicules ou les plus marqués au coin du prélat, aurait réveillé l'attention de tout ce qui l'écoutait, si la malignité publique avait pu être un moment distraite. Celle de l'abbé, toute brillante d'esprit et d'art, surpassa tout ce qu'on en aurait pu attendre si on avait prévu la hardiesse de son dessein, dont la surprise ajouta infiniment au plaisir qu'on y prit. L'applaudissement fut donc extrême et général, et chacun, comme de concert, enivrait M. de Noyon de plus en plus, en lui faisant accroire que son discours méritait tout par lui-même, et que celui de l'abbé n'était goûté que parce qu'il avait su le louer dignement. Le prélat s'en retourna charmé de l'abbé et du public, et ne conçut jamais la moindre défiance.

On peut juger du bruit que fit cette action, et quel put être le personnage de M. de Noyon se louant dans les maisons et par les compagnies et de ce qu'il avait dit et de ce qui lui avait été répondu, et du nombre et de l'espèce des auditeurs, et de leur admiration unanime, et des bontés du roi à cette occasion. M. de Paris[1], chez lequel il voulut aller triompher, ne l'aimait point. Il y avait longtemps qu'il avait sur le cœur une humiliation qu'il en avait essuyée; il n'était point

1. C'est-à-dire l'archevêque de Paris, alors François de Harlay (1625-1695). Il était aussi de l'Académie française.

encore duc, et la cour était à Saint-Germain, où il n'y avait point de petites cours comme à Versailles. M. de Noyon, y entrant dans son carrosse, rencontra M. de Paris à pied; il s'écrie; M. de Paris va à lui, et croit qu'il va mettre pied à terre; point du tout; il le prend de son carrosse par la main, et le conduit ainsi en laisse jusqu'aux degrés, toujours parlant et complimentant l'archevêque, qui rageait de tout son cœur. M. de Noyon, toujours sur le même ton, monta avec lui et fit si peu semblant de soupçonner d'avoir rien fait de mal à propos, que M. de Paris n'osa en faire une affaire; mais il ne le sentit pas moins. Cet archevêque, à force d'être bien avec le roi, de présider aux assemblées du clergé avec toute l'autorité et les grâces qu'on lui a connues, et d'avoir part à la distribution des bénéfices qu'il perdit enfin, s'était mis peu à peu au-dessus de faire aucune visite aux prélats, même les plus distingués, quoique tous allassent souvent chez lui. M. de Noyon s'en piqua et lui en parla fort intelligiblement. C'étaient toujours des excuses. Voyant enfin que ces excuses dureraient toujours, il en parla si bien au roi qu'il l'engagea à ordonner à M. de Paris de l'aller voir. Ce dernier en fut d'autant plus mortifié qu'il n'osa plus y manquer aux occasions, et aux arrivées, et que cette exception l'embarrassa avec d'autres prélats considérables.

On peut donc imaginer quelle farce ce fut pour M. de Paris que cette réception d'Académie; mais qu'il n'en pourrait être pleinement satisfait tant que M. de Noyon continuerait de s'en applaudir; aussi ne

manqua-t-il pas l'occasion de sa visite pour lui ouvrir les yeux et lui faire entendre, comme son serviteur et son confrère, ce qu'il n'osait lui dire entièrement. Il tourna longtemps sans pouvoir être entendu par un homme si rempli de soi-même, et si loin d'imaginer qu'il fût possible de s'en moquer; à la fin pourtant il se fit écouter, et pour l'honneur de l'épiscopat insulté, disait-il, par un jeune homme, il le pria de n'en pas augmenter la victoire par une plus longue duperie, et de consulter ses vrais amis. M. de Noyon jargonna longtemps avant de se rendre; mais à la fin il ne put se défendre des soupçons, et de remercier l'archevêque, avec qui il convint d'en parler au P. de la Chaise[1], qui était de ses amis. Il y courut en effet au sortir de l'archevêché. Il dit au P. de La Chaise l'inquiétude qu'il venait de prendre, et le pria tant de lui parler de bonne foi, que le confesseur, qui de soi était bon, et qui balançait entre laisser M. de Noyon dans cet extrême ridicule et faire une affaire à l'abbé de Caumartin, ne put enfin se résoudre à tromper un homme qui se fiait à lui, et lui confirma, le plus doucement qu'il put, la vérité que l'archevêque de Paris lui avait le premier apprise. L'excès de la colère et du dépit succéda à l'excès du ravissement. Dans cet état il retourna chez lui, et alla le lendemain à Versailles, où il fit au roi les plaintes les plus amères de l'abbé de Caumartin, dont il était devenu le jouet et la risée de tout le monde.

1. Confesseur du roi, jésuite et excellent homme. Il mourut en 1709, et fut fort mal remplacé auprès du roi par le P. Tellier.

Le roi, qui avait bien voulu se divertir un peu, mais qui voulait toujours partout un certain ordre et une certaine bienséance, avait déjà su ce qui s'était passé, et l'avait trouvé fort mauvais. Ces plaintes l'irritèrent d'autant plus qu'il se sentit la cause innocente d'une scène si ridicule et si publique, et que, quoiqu'il aimât à s'amuser des folies de M. de Noyon, il ne laissait pas d'avoir pour lui de la bonté et de la considération. Il envoya chercher Pontchartrain, et lui commanda de laver rudement la tête à son parent, et de lui expédier une lettre de cachet pour aller se mûrir la cervelle, et apprendre à rire et à parler dans son abbaye de Busay en Bretagne. Pontchartrain n'osa presque répliquer : il exécuta bien la première partie de son ordre, pour l'autre il la suspendit au lendemain, demanda grâce, fit valoir le jeunesse de l'abbé, la tentation de profiter du ridicule du prélat, et surtout la réponse corrigée et augmentée de la main de M. de Noyon, qui, puisqu'il l'avait examinée de la sorte, n'avait qu'à se prendre à lui-même de n'y avoir pas aperçu ce que tout le monde avait cru y voir. Cette dernière raison, habilement maniée par un ministre agréable et de beaucoup d'esprit, fit tomber la lettre de cachet, mais non pas l'indignation. Pontchartrain pour cette fois n'en demandait pas davantage. Il fit valoir le regret et la douleur de l'abbé, et sa disposition d'aller demander pardon à M. de Noyon, et lui témoigner qu'il n'avait jamais eu l'intention de lui manquer de respect et de lui déplaire. En effet, il lui fit demander la permission d'aller lui faire cette sou-

mission; mais l'évêque outré ne la voulut point recevoir, et après avoir éclaté sans mesure contre les Caumartin, s'en alla passer sa honte dans son diocèse, où il demeura longtemps.

Il faut dire tout de suite que, peu après son retour à Paris, il tomba si malade qu'il reçut ses sacrements. Avant de les recevoir, il envoya chercher l'abbé de Caumartin, lui pardonna, l'embrassa, tira de son doigt un beau diamant qu'il le pria de garder et de porter pour l'amour de lui, et quand il fut guéri il fit auprès du roi tout ce qu'il put pour le raccommoder; il y a travaillé toute sa vie avec chaleur et persévérance, et n'a rien oublié pour le faire évêque; mais ce trait l'avait radicalement perdu dans l'esprit du roi, et M. de Noyon n'en eut que le bien devant Dieu par cette grande action, et l'honneur devant le monde.

## SAINT-SIMON FAIT FAIRE LE PORTRAIT DE M. DE LA TRAPPE

Il y avait longtemps que l'attachement que j'avais pour M. de la Trappe[1], et mon admiration pour lui me faisaient désirer extrêmement de pouvoir conserver sa ressemblance après lui, comme ses ouvrages en perpétueraient l'esprit et les merveilles. Son humilité sincère ne permettait pas qu'on pût lui demander la complaisance de se laisser peindre. On en avait attrapé quelque chose au chœur, qui produisit quelques médailles assez ressemblantes; mais cela ne me contentait pas. D'ailleurs, devenu extrêmement infirme, il ne sortait presque plus de l'infirmerie, et ne se trou-

1. Rancé, le célèbre réformateur de la Trappe (1626-1700). Comme Pascal, il avait montré une étonnante précocité. A treize ans, il composa en grec et publia une édition avec commentaire des poésies d'Anacréon; comme Pascal, il avait passé sa jeunesse dans la dissipation mondaine; comme Pascal enfin, un événement fortuit vint le jeter dans l'ascétisme. C'est en 1657 qu'il se retira à la Trappe près de Mortagne. Il a écrit dans sa solitude quelques opuscules sur des questions religieuses. On peut consulter sur lui le livre de Chateaubriand : *Vie de Rancé* (1844).

vait plus en lieu où on le pût attraper. Rigault[1] était alors le premier peintre de l'Europe, pour la ressemblance des hommes et pour une peinture forte et durable; mais il fallait persuader à un homme aussi surchargé d'ouvrage de quitter Paris pour quelques jours, et voir encore avec lui si sa tête serait assez forte pour rendre une ressemblance de mémoire. Cette dernière proposition, qui l'effraya d'abord, fut peut-être le véhicule de lui faire accepter l'autre. Un homme qui excelle sur tous ceux de son art, est touché d'y exceller d'une manière unique; il en voulut bien faire l'essai, et donner pour cela le temps nécessaire. L'argent, peut-être, lui plut aussi. Je me cachais fort, à mon âge, de mes voyages de la Trappe; je voulais donc entièrement cacher aussi le voyage de Rigault, et je mis pour condition de ma part qu'il ne travaillerait que pour moi, qu'il me garderait un secret entier, et que s'il en faisait une copie pour lui, comme il le voulait absolument, il la garderait dans une obscurité entière, jusqu'à ce qu'avec les années je lui permisse de la laisser voir. Du mien, il voulut mille écus comptant à son retour[2], être défrayé de tout, aller en poste en chaise en un jour, et revenir de même. Je ne disputai rien et le pris au mot de tout. C'était au printemps, et je convins avec lui que ce serait à mon retour de l'armée, et

1. Rigault (1659-1743), portraitiste célèbre, d'origine espagnole, mourut directeur de l'Académie de peinture.

2. D'après les comptes manuscrits de Rigault, il aurait été moins largement rétribué que ne le dit ici Saint-Simon (trois cents écus seulement).

qu'il quitterait tout pour cela. En même temps, je m'étais arrangé avec le nouvel abbé, M. Maisne, secrétaire de M. de la Trappe, et retiré là depuis bien des années, et M. de Saint-Louis, ancien brigadier de cavalerie, fort estimé du roi, retiré là aussi depuis longtemps, et qui ne désiraient pas moins que moi ce portrait de M. de la Trappe.

Revenant donc de Fontainebleau, je ne couchai qu'une nuit à Paris, où en arrivant j'avais pris mes mesures avec Rigault, qui partit le lendemain de moi. J'avertis en arrivant mes complices, et je dis à M. de la Trappe qu'un officier de ma connaissance avait une telle passion de le voir, que je le suppliais d'y vouloir bien consentir (car il ne voyait plus presque personne); j'ajoutai que, sur l'espérance que je lui en avais donnée, il allait arriver, qu'il était fort bègue, et ne l'importunerait pas de discours, mais qu'il comptait s'en dédommager par ses regards. M. de la Trappe sourit avec bonté, trouva cet officier curieux de bien peu de chose, et me promit de le voir. Rigault arrivé, le nouvel abbé, M. Maisne et moi le menâmes dès le matin dans une espèce de cabinet qui servait le jour à l'abbé pour travailler, et où j'avais accoutumé de voir M. de la Trappe, qui y venait de son infirmerie. Ce cabinet était éclairé des deux côtés, et n'avait que des murailles blanches, avec quelques estampes de dévotion et des sièges de paille, avec le bureau sur lequel M. de la Trappe avait écrit tous ses ouvrages, et qui n'était encore changé en rien. Rigault trouva le lieu à souhait pour la lumière; le père abbé se mit au lieu où M. de la Trappe

avait accoutumé de s'asseoir avec moi à un coin du



Rigault.

cabinet, et heureusement Rigault le trouva tout propre à le bien regarder à son point. De là, nous le condui-

sîmes en un autre endroit où nous étions bien sûrs qu'il ne serait vu ni interrompu de personne. Rigault le trouva fort à propos pour le jour et la lumière, et il y porta aussitôt tout ce qu'il lui fallait pour l'exécution.

L'après-dînée, je présentai mon officier à M. de la Trappe; il s'assit avec nous dans la situation qu'il avait remarquée le matin, et demeura environ trois quarts d'heure avec nous. Sa difficulté de parler lui fut une excuse de n'entrer guère dans la conversation, d'où il s'en alla jeter sur sa toile toute préparée les images et les idées dont il s'était bien rempli. M. de la Trappe, avec qui je demeurai encore longtemps, et que j'avais moins entretenu que songé à l'amuser, ne s'aperçut de rien, et plaignit seulement l'embarras de la langue de cet officier. Le lendemain, la même chose fut répétée. M. de la Trappe trouva d'abord qu'un homme qu'il ne connaissait point, et qui pouvait si difficilement mettre dans la conversation, l'avait suffisamment vu, et ce ne fut que par complaisance qu'il ne voulut pas me refuser de le laisser venir. J'espérais qu'il n'en faudrait pas davantage, et ce que je vis du portrait me le confirma, tant il me parut bien pris et ressemblant; mais Rigault voulut absolument encore une séance pour le perfectionner à son gré : il fallut donc l'obtenir de M. de la Trappe, qui s'en montra fatigué, et qui me refusa d'abord; mais je fis tant que j'arrachai plutôt que je n'obtins de lui cette troisième visite. Il me dit que, pour voir un homme qui ne méritait et qui ne désirait que d'être caché, et qui ne voyait plus per-

sonne, tant de visites étaient du temps perdu et ridicules ; que, pour cette fois, il cédait à mon importunité, et à la fantaisie que je protégeais d'un homme qu'il ne pouvait comprendre, et qui ne se connaissaient ni n'avaient rien à se dire ; mais que c'était au moins à condition que ce serait la dernière fois et que je ne lui en parlerais plus. Je dis à Rigault de faire en sorte de n'avoir plus à y revenir, parce qu'il n'y avait plus moyen de l'espérer. Il m'assura qu'en une demi-heure il aurait tout ce qu'il s'était proposé, et qu'il n'aurait pas besoin de le voir davantage. En effet, il me tint parole, et ne fut pas la demi-heure entière.

Quand il fut sorti, M. de la Trappe me témoigna sa surprise d'avoir été tant et si longtemps regardé, et par une espèce de muet. Je lui dis que c'était l'homme du monde le plus curieux, et qui avait toujours eu le plus grand désir de le voir, qu'il en avait été si aise qu'il m'avait avoué qu'il n'avait pu ôter les yeux de dessus lui, et que de plus, étant aussi bègue qu'il l'était, la conversation où il ne pouvait entrer de suite ne l'ayant point détourné, il n'avait songé qu'à se satisfaire en le regardant tout à son aise. Je changeai de discours le plus promptement que je pus, et sous prétexte de le mettre sur des choses qui ne s'étaient pu dire devant Rigault, je cherchai à le détourner des réflexions sur des regards qui, n'étant que pour ce que je les donnai, étaient en effet si peu ordinaires, que je mourais toujours de peur que leur raison véritable ne lui vînt dans l'esprit, ou qu'au moins il n'en eût des soupçons qui eussent rendu notre dessein ou

inutile ou fort embarrassant à achever. Le bonheur fut tel qu'il ne s'en douta jamais.

Rigault travailla le reste du jour et le lendemain encore sans plus voir M. de la Trappe, duquel il avait pris congé, en se retirant d'auprès de lui la troisième fois, et fit un chef-d'œuvre aussi parfait qu'il eût pu réussir en le peignant à découvert sur lui-même. La ressemblance dans la dernière exactitude, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant de ses yeux si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimait sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout était rendu jusqu'aux grâces qui n'avaient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. Le matin je lui fis prendre en crayon le père abbé assis au bureau de M. de la Trappe, pour l'attitude, les habits et le bureau même tel qu'il était, et il partit le lendemain avec la précieuse tête qu'il avait si bien attrapée et si parfaitement rendue, pour l'adapter à Paris sur une toile en grand, et y joindre le corps, le bureau et tout le reste. Il fut touché jusqu'aux larmes du grand spectacle du chœur et de la communion générale de la grand'messe le jour de la Toussaint, et il ne put refuser au père abbé une copie en grand pareille à mon original. Il fut transporté de contentement d'avoir si parfaitement réussi d'une manière si nouvelle et sans exemple, et dès qu'il fut à Paris, il se mit à la copie pour lui et à celle pour la Trappe, travaillant par intervalles aux habits et au reste de ce qui devait être

dans mon original. Cela fut long, et il m'a avoué que de l'effort qu'il s'était fait à la Trappe, et de la répétition des mêmes images qu'il se rappelait pour mieux exécuter les copies, il en avait pensé perdre la tête, et s'était trouvé depuis dans l'impuissance pendant plusieurs mois de travailler du tout à ses portraits. La vanité l'empêcha de me tenir parole, malgré les mille écus que je lui fis porter le lendemain de son arrivée à Paris. Il ne put se tenir avec le temps, c'est-à-dire trois mois après, de montrer son chef-d'œuvre avant de me le rendre, et par là de rendre mon secret public. Après la vanité vint le profit qui acheva de le séduire, et par la suite, il a gagné plus de vingt-cinq mille livres en copies, de son propre aveu, et c'est ce qui fit la publicité. Comme je vis que c'en était fait, je lui en commandai moi-même après lui avoir reproché son infidélité, et j'en donnai quantité.

Je fus très fâché du bruit que cela fit dans le monde; mais je me consolai par m'être conservé pour toujours une ressemblance si chère et si illustre, et avoir fait passer à la postérité le portrait d'un homme si grand, si accompli et si célèbre. Je n'osai jamais lui avouer mon larcin; mais, en partant de la Trappe, je lui en laissai tout le récit dans une lettre par laquelle je lui en demandai pardon. Il en fut peiné à l'excès, touché et affligé; toutefois il ne put me garder de colère. Il me récrivit que je n'ignorais pas qu'un empereur romain disait qu'il aimait la trahison, mais qu'il n'aimait pas les traîtres; que pour lui il pensait tout autrement, qu'il aimait le traître, mais qu'il ne pou-

vait que haïr sa trahison. Je fis présent à la Trappe de la copie en grand, d'une en petit, et de deux en petit, c'est-à-dire en buste, à M. de Saint-Louis et à M. Maisne, que j'envoyai tous à la fois. M. de la Trappe avait depuis quelques années la main droite ouverte, et ne s'en pouvait servir. Dès que j'eus mon original où il est peint, la plume à la main, assis à son bureau, je fis écrire cette circonstance derrière la toile, pour qu'à l'avenir elle ne fît point erreur ; et surtout la manière dont il fut peint de mémoire, pour qu'il ne fût pas soupçonné de la complaisance de s'y être prêté.

## LE COMTE ET LA COMTESSE DE ROYE A LA COUR DU ROI DE DANEMARK

Ces rois du Nord mangent ordinairement avec du monde[1], et le comte et la comtesse de Roye[2] avaient très souvent l'honneur d'être retenus à leur table avec leur fille, Mlle de Roye. Il arriva à un dîner que la comtesse de Roye, frappée de l'étrange figure de la reine de Danemark, se tourna à sa fille, et lui demanda si elle ne trouvait pas que la reine ressemblait à Mme Panache comme deux gouttes d'eau. Quoiqu'elle l'eût dit en français, il arriva qu'elle n'avait pas parlé assez bas, et que la reine qui l'entendit lui demanda ce que c'était que cette Mme Panache. La comtesse de Roye, dans sa surprise, lui répondit que c'était une dame de la cour de France qui était fort aimable. La reine, qui avait vu sa surprise, n'en fit pas semblant; mais, inquiète de la comparaison, elle écrivit à Mayereron, envoyé de Danemark à Paris, et qui y était depuis quelques années,

1. L'étiquette royale portait tout le contraire en France.

2. Nobles protestants qui avaient quitté la France après la révocation de l'Édit de Nantes (1685).

de lui mander ce que c'était que Mme Panache, sa figure, son âge, sa condition, et sur quel pied elle était à la cour de France, et que surtout elle voulait absolument n'être pas trompée et en être informée au juste. Mayereron, à son tour, fut dans un grand étonnement. Il manda à la reine qu'il ne comprenait pas par où le nom de Mme Panache était allé jusqu'à elle, beaucoup moins la sérieuse curiosité qu'elle lui marquait d'être informée d'elle exactement; que Mme Panache était une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés à y faire mal à ceux qui la regardaient, une espèce de gueuse, qui s'était introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle, qui était tantôt au souper du roi, tantôt au dîner de Monseigneur[1] et de Mme la Dauphine[2] ou à celui de Monsieur[3] à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissait à la mettre en colère, et qui chantait pouille aux gens à ces dîners-là pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassaient et qui divertissaient encore plus ces princes et ces princesses qui lui emplissaient ses poches de viandes et de ragoûts dont la sauce découlait tout du long de ses jupes, et que les uns lui donnaient une pistole ou un écu, et les

1. Titre porté par le fils aîné du roi de France. — C'était alors Louis, le Grand Dauphin, mort en 1712, ainsi qu'on le verra plus loin, pour qui fut composée la collection *Ad usum Delphini,* et dont La Bruyère s'est ingénié à faire l'éloge en style lapidaire. (*Des Jugements.*)

2. Femme du Grand Dauphin, mère des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry.

3. Titre qui appartenait au frère aîné du roi. C'était le duc d'Orléans, père du Régent (1640-1701).

autres des chiquenaudes et des croquignoles, dont elle entrait en furie, parce qu'avec ses yeux pleins de chassie elle ne voyait pas au bout de son nez, ni qui l'avait frappée, et que c'était le passe-temps de la cour[1].

A cette réponse la reine de Danemark se sentit si piquée qu'elle ne put plus souffrir la comtesse de Roye, et qu'elle en demanda justice au roi son mari. Il trouva bien mauvais que des étrangers qu'il avait comblés des premières charges et des premiers honneurs de sa cour avec de grosses pensions, se moquassent d'eux d'une manière si cruelle. Il se trouva des seigneurs du pays et des ministres jaloux de la fortune et du grand établissement dont le comte de Roye jouissait, tellement que la reine obtint que le roi le remercierait et lui ferait dire de se retirer.

1. Taine dit très bien : « Aujourd'hui, l'homme qui s'amuserait d'un tel passe-temps passerait probablement pour un goujat de bas étage. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire : Saint-Simon.*)

# MORT DE SANTEUIL

M. le Duc[1] tint cette année les états de Bourgogne, en la place de M. le Prince, son père, qui n'y voulut pas aller. Il y donna un grand exemple de l'amitié des princes, et une belle leçon à ceux qui la recherchent. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor[2], a été trop connu dans la république des lettres et dans le monde, pour que je m'amuse à m'étendre sur lui. C'était le plus grand poète latin qui ait paru depuis plusieurs siècles; plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants, qui le rendaient d'excellente compagnie ; bon convive surtout, aimant le vin et la bonne chère, mais

1. Titre que portait le fils aîné du chef de la maison de Condé. C'était alors Louis, duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé. A la mort de son père, Louis XIV lui enjoignit de garder son titre et de ne point prendre celui de M. le Prince.

2. Santeuil (1630-1697), célèbre poète latin; composa d'abord des œuvres profanes, puis, sur la prière de Bossuet, se confina dans les hymnes sacrées. Ses *Hymnes* ont été médiocrement traduites en vers français par l'abbé Saurin (1842). La Bruyère l'a peint sous le nom de Théodas.

sans débauche, quoique cela fût fort déplacé dans un homme de son état, et qui, avec un esprit et des talents aussi peu propres au cloître, était pourtant au




Santeuil déclamant ses vers.

fond aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvait l'être. M. le Prince l'avait presque toujours à Chantilly quand il y allait; M. le Duc le mettait de toutes ses parties; en un mot, princes et princesses, c'était de toute la maison de Condé à qui l'aimait le

mieux, et des assauts continuels avec lui de pièces d'esprit en prose et en vers, et de toutes sortes d'amusements, de badinages et de plaisanteries, et il y avait bien des années que cela durait. M. le Duc voulut l'emmener à Dijon ; Santeuil s'en excusa, allégua tout ce qu'il put : il fallut obéir, et le voilà chez M. le Duc établi pour le temps des états. C'étaient tous les soirs des soupers que M. le Duc donnait ou recevait, et toujours Santeuil à sa suite qui faisait tout le plaisir de la table. Un soir que M. le Duc soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne ; et de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci. Les vomissements et la fièvre le prirent, et en deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence, avec lesquels il reçut les sacrements et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience.

## MORT DE RACINE

(1699)

Presque en même temps, on perdit le célèbre Racine[1], si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné ; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. Il avait les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres : c'est à eux à qui je laisse d'en parler, mieux que je ne pourrais faire. Il fit, pour l'amusement du roi et de Mme de Maintenon[2] et pour exercer les demoiselles de Saint-Cyr, deux chefs-d'œuvre en pièces

1. Il peut être intéressant de connaître la version que Saint-Simon donne des événements qui précédèrent la mort de Racine, mais il est essentiel de n'y point croire. La distraction rapportée ici appartient indubitablement à Boileau (nous avons sur ce point une déclaration précise de Boileau lui-même). La disgrâce de Racine (qu'on a d'ailleurs exagérée) eut d'autres causes, assez mal connues.

2. Veuve du poète Scarron et épouse morganatique de Louis XIV (1636-1719). Elle a joué un très grand rôle dans notre histoire. Saint-Simon lui est extrêmement défavorable.

de théâtre : *Esther* et *Athalie,* d'autant plus difficiles qu'il n'y a point d'amour, et que ce sont des tragédies saintes, où la vérité de l'histoire est d'autant plus conservée que le respect dû à l'Écriture sainte n'y pourrait souffrir d'altération. La comtesse d'Ayen et Mme de Caylus sur toutes excellèrent à les jouer, devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié, chez Mme de Maintenon. A Saint-Cyr, toute la cour y fut plusieurs fois admise, mais avec choix. Racine fut chargé de l'histoire du roi, conjointement avec Despréaux, son ami[1]. Cet emploi, ces pièces, dont je viens de parler, ses amis lui acquirent des privances. Il arrivait même quelquefois que le roi n'avait point de ministres chez Mme de Maintenon, comme les vendredis, surtout quand le mauvais temps de l'hiver y rendait les séances fort longues ; ils envoyaient chercher Racine pour les amuser. Malheureusement pour lui, il était sujet à des distractions fort grandes.

Il arriva qu'un soir qu'il était entre le roi et Mme de Maintenon, chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra, on

1. Cette charge d'historiographe fut pour nos deux poètes une manière de sinécure. Elle dura vingt-deux ans (octobre 1677 à avril 1699). Il ne nous est resté du travail des deux poètes qu'une centaine de notes, sans grande importance, sauf un précis de cinquante pages environ sur la guerre de Hollande, précis longtemps attribué à Pellisson et qu'il faut rapporter à Racine. Pour Boileau, qui mourut en 1704, on ne connaît de lui aucun fragment historique de quelque étendue. Il est vrai que ses papiers et ceux de Racine passèrent dans les mains de Valincour, qui leur avait succédé comme historiographe, et que ces papiers furent brûlés dans un incendie, la nuit du 13 février 1726.



Racine.

tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui, à son avis, y avait le plus de part, qui était que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et entre autres ces pièces de Scarron qui ne valaient rien et qui rebutaient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le successeur. Le roi s'embarrassa; le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye[1]. C'était son ami, il lui conta sa sottise. Elle fut telle, qu'il n'y avait point à la pouvoir raccommoder. Oncques[2] depuis, le roi ni M<sup>me</sup> de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin, qu'il en tomba en

1. Le marquis de Cavoye (1640-1716), célèbre courtisan. C'est lui, ou peut-être Villeroy, que peint La Bruyère dans Ménippe, « l'oiseau paré de divers plumages ». (*Du Mérite personnel.*)

2. Pour *jamais*. Ce mot, alors très vieilli, est d'un emploi fréquent chez Saint-Simon. On l'employait aussi dans le style marotique.

langueur, et ne vécut pas deux ans depuis. Il les mit bien à profit pour son salut. Il se fit enterrer à Port-Royal des Champs, avec les illustres habitants duquel il avait eu des liaisons dès sa jeunesse, que sa vie poétique avait même peu interrompues, quoiqu'elle fût bien éloignée de leur approbation. Le chevalier de Coislin s'y était fait porter aussi, auprès de son célèbre oncle, M. de Pontchâteau[1]. On ne saurait croire combien le roi fut piqué de ces deux sépultures[2].

1. Un des solitaires de Port-Royal (1634-1690). *Célèbre* nous paraît aujourd'hui bien fort; mais tous les solitaires de Port-Royal étaient célèbres alors, et on se rappelle qu'Arnauld était communément nommé le Grand Arnauld.

2. Louis XIV tenait pour les jésuites contre Port-Royal.

## ÉTRANGE VOYAGE A VERSAILLES D'UN MARÉCHAL DE SALON

Un événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva en ce temps-ci tout droit à Versailles un maréchal[1] de la petite ville de Salon en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du corps, pour être conduit au roi, à qui il voulait parler en particulier. Il ne se rebuta point des rebuffades qu'il en reçut, et fit tant que le roi en fut informé et lui fit dire qu'il ne parlait pas ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, dit que, s'il voyait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement connues à lui seul, qu'il verrait bien qu'il avait mission pour lui parler et pour lui dire des choses importantes ; qu'en attendant au moins, il demandait à être renvoyé à un de ses ministres d'État. Là-dessus le roi lui fit dire d'aller trouver Barbezieux[2], à qui il avait donné ordre de l'en-

1. *Maréchal* est ici au sens de maréchal ferrant. — Salon (l'ancienne *Salona*), petite ville des Bouches-du-Rhône.

2. Fils de Louvois (1668-1701).

tendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal qui ne faisait qu'arriver, et qui n'était jamais sorti de son lieu ni de son métier, ne voulut point de Barbezieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé à être renvoyé à un ministre d'État, que Barbezieux ne l'était point, et qu'il ne parlerait point qu'à un ministre. Sur cela le roi nomma Pomponne[1], et le maréchal, sans faire ni difficulté ni réponse, l'alla trouver; ce qu'on sut de son histoire est fort court : le voici. Cet homme revenant tard de dehors se trouva investi d'une grande lumière auprès d'un arbre assez près de Salon. Une personne vêtue de blanc, et pardessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi, lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées, que Dieu l'aiderait dans tout son voyage, et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi, et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui apprendre. Que si d'abord il ne pouvait parler au roi, qu'il demandât à parler à un de ses ministres d'État, et que surtout il ne communiquât rien à autres, quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses au roi tout seul. Qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné hardiment et diligemment, et qu'il

1. Neveu d'Arnauld (1618-1699). Il fut par deux fois ministre des affaires étrangères, de 1671 à 1679 et de 1691 à 1699. Il a laissé des *Mémoires* intéressants.

s'assurât qu'il serait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de sa commission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre. Il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvait où s'il était éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus. Il y eut de plus des reproches de son doute et des menaces réitérées, et pour fin, ordre d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire le voyage. A cette fois, le maréchal demeura convaincu. Mais flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arrivé.

Il demeura huit jours en cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire le voyage, lorsque, repassant encore par le même endroit, il vit et entendit encore la même chose, et des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il fut trouver à Aix l'intendant de la province, qui, sans balancer, l'exhorta à poursuivre son voyage et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois M. de Pomponne, et fut chaque fois plus de deux heures avec lui. M. de Pomponne en rendit compte au roi en particulier, qui voulut que Pomponne en parlât plus ample-

ment à un conseil d'État où Monseigneur n'était point, et où il n'y avait que les ministres, qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers[1], Pontchartrain et Torcy[2], et nuls autres. Ce conseil fut long, peut-être aussi y parla-t-on d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite fut que le roi voulut entretenir le maréchal; il ne s'en cacha point ; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui en descend sur la cour de Marbre par où il passe pour aller à la chasse ou se promener. Quelques jours après, il le vit encore de même, et à chaque fois fut près d'une heure seul avec lui, et prit garde que personne ne fût à portée d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendait par ce même petit escalier pour aller à la chasse, M. de Duras[3], qui avait le bâton et qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qu'il lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris, et à dire le mauvais proverbe, que cet homme-là était un fou ou que le roi n'était pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : « Si cela [est], lui dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu long-

1. Beauvilliers (1648-1714), ministre d'État depuis 1691. C'était un des amis intimes de Saint-Simon, depuis que celui-ci, plein d'admiration pour son caractère, lui avait demandé une de ses filles en mariage, sans en avoir vu aucune. (Ce mariage échoua, du reste.)

2. Neveu de Colbert et gendre de Pomponne, diplomate excellent (1665-1746).

3. Le maréchal de Duras (1626-1704). Louis XIV l'avait fait d'abord gouverneur de Franche-Comté et maréchal de France (1675), puis duc et pair (1689).

temps ; il m'a parlé de fort bon sens, et je vous assure qu'il est fort loin d'être fou. » Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée qui surprit fort l'assistance, et qui en grand silence ouvrit fort les yeux et les oreilles. Après le second entretien, le roi convint que cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée, il y avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il ne l'avait jamais dite à personne, et il ajouta que c'était un fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain, et dont il était sûr de n'avoir jamais parlé. Il s'expliqua encore plusieurs fois très favorablement sur ce maréchal, qui était défrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du roi, qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulièrement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a eu de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et tournés là-dessus, et à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot, et tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans jamais sortir de ce cercle, ni enfoncer cette surface d'une ligne. Cela m'est arrivé avec M. de Beauvilliers et M. de Pontchartrain, et je sais par leurs plus intimes et leurs plus familiers qu'ils n'en ont rien tiré davantage, et pareillement de ceux de Pomponne et de Torcy.

Ce maréchal, qui était un homme d'environ cin-

quante ans, qui avait famille et bien famé dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui donnait trop, ne parut [avoir] aucune curiosité, et dès qu'il eut achevé de voir le roi et M. de Pomponne, ne voulut rien voir ni se montrer, parut empressé de s'en retourner, et dit que, content d'avoir accompli sa mission, il n'avait plus rien à faire que s'en aller chez lui. Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'ils purent pour en tirer quelque chose ; il ne répondait rien, ou disait : « Il m'est défendu de parler, » et coupait court sans se laisser émouvoir par rien. Revenu chez lui, il ne parut différent en rien de ce qu'il était auparavant, ne parlait ni de Paris ni de la cour, répondait en deux mots à ceux qui l'interrogeaient, et montrait qu'il n'aimait pas à l'être, et sur ce qu'il avait été faire pas un mot de plus que ce que je viens de rapporter. Surtout nulle vanterie ; ne se laissait point entamer sur les audiences qu'il avait eues, et se contentait de se louer du roi qu'il avait vu, mais en deux mots et sans laisser entendre s'il l'avait vu en curieux ou d'une autre manière, et ne voulant jamais s'en expliquer. Sur M. de Pomponne, quand on lui en parlait, il répondait qu'il avait vu un ministre, sans expliquer comment ni combien, qu'il ne le connaissait pas, et puis se taisait sans qu'on pût lui en faire dire davantage. Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la province en ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passait du temps tous les ans à Salon, qui est la

maison de campagne des archevêques d'Arles, aussi bien que le lieu de la naissance et de la sépulture du fameux Nostradamus[1]. Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir rien pu trouver, ni qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu ouvrir les yeux sur rien. Des fureteurs ont voulu se persuader, et persuader aux autres que ce ne fut qu'un tissu de hardie friponnerie dont la simplicité de ce bonhomme fut la première dupe.

1. Astrologue français (1503-1566), qui vécut à la cour de Catherine de Médicis et de Charles IX. Il a laissé des *centuries* (latin : *centuria, centum*), sortes de prophéties ainsi appelées parce qu'elles étaient rangées par *centaines* de quatrains ou de sixains.

## PORTRAIT DE VILLARS

Cet enfant de la fortune[1] va si continuellement faire désormais un personnage si considérable qu'il est à propos de le faire connaître. J'ai parlé de sa naissance à propos de son père : on y a vu que ce n'est pas un fonds sur lequel il pût bâtir. Le bonheur et un bonheur inouï y suppléa pendant toute sa longue vie. C'était un assez grand homme, brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans en être appesanti, avec une physionomie vive, ouverte, sortante, et véritablement un peu folle, à quoi la contenance et les gestes répondaient. Une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas

1. 1653-1734. « L'heureux Villars, fanfaron plein de cœur. » (Voltaire). Il faut se souvenir que le portrait que fait ici Saint-Simon est celui d'un ennemi. D'ailleurs, Saint-Simon lui-même détruit à peu près toutes ses chicanes sur le grand capitaine en avouant que « ses plans étaient bons et l'exécution admirable ». — Rappelons aussi le mot de Napoléon Ier sur Vandamme : « Je ne me dissimule pas les défauts qu'il peut avoir; mais, dans la guerre, à qui se montre *supérieur* nous devons passer bien des choses. »

pour les moyens; une grande opinion de soi, qu'il n'a jamais guère communiquée qu'au roi; une galanterie dont l'écorce était toujours romanesque; grande bassesse et grande souplesse auprès de qui le pouvait servir, étant lui-même incapable d'aimer ni de servir personne, ni d'aucune sorte de reconnaissance. Une valeur brillante, une grande activité, une audace sans pareille, une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait pour rien, avec une fanfaronnerie poussée aux derniers excès et qui ne le quittait jamais. Assez d'esprit pour imposer aux sots par sa propre confiance; de la facilité à parler, mais avec une abondance et une continuité d'autant plus rebutante, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait, sans jamais, tant qu'il put, en laisser de part à personne. Sous une magnificence de Gascon, une avarice extrême, une avidité de harpie, qui lui a valu des monts d'or pillés à la guerre, et quand il vint à la tête des armées, pillés haut à la main et en faisant lui-même des plaisanteries, sans pudeur d'y employer des détachements exprès et de diriger à cette fin les mouvements de son armée. Incapable d'aucun détail de subsistance, de convoi, de fourrage, de marche, qu'il abandonnait à qui de ses officiers généraux en voulait prendre la peine; mais s'en donnant toujours l'honneur. Son adresse consistait à faire valoir les moindres choses et tous les hasards. Les compliments suppléaient chez lui à tout. Mais il n'en fallait rien attendre de plus solide. Lui-même n'était rien moins. Toujours occupé

de futilités quand il n'en était pas arraché par la nécessité imminente des affaires. C'était un répertoire de romans, de comédies et d'opéras dont il citait à tout propos des bribes, même aux conférences les plus sérieuses.

Son ignorance, et s'il en faut dire le mot, son ineptie en affaires était inconcevable dans un homme qui y fut si grandement et si longtemps employé ; il s'égarait et ne se retrouvait plus; la conception manquait, il y disait tout le contraire de ce qu'on voyait qu'il voulait dire. J'en suis demeuré souvent dans le plus profond étonnement et obligé à le remettre et à parler pour lui plusieurs fois, depuis que je fus avec lui dans les affaires pendant la régence ; aucune, tant qu'il lui était possible, ne le détournait du jeu qu'il aimait, parce qu'il y avait toujours été heureux et y avait gagné très gros, ni des spectacles. Il n'était occupé que de se maintenir en autorité et laisser faire tout ce qu'il aurait dû faire ou voir lui-même. Un tel homme n'était guère aimable : aussi n'eut-il jamais ni amis ni créatures, et jamais homme ne séjourna dans de si grands emplois avec moins de considération.

Le nom qu'un infatigable bonheur lui a acquis pour des temps à venir m'a souvent dégoûté de l'histoire, et j'ai trouvé une infinité de gens dans cette même réflexion. Les siens ont eu l'imprudence de laisser paraître fort tôt après lui des Mémoires[1] qu'on ne peut

1. Ses *Mémoires* furent imprimés en Hollande (1735). Il faut tenir compte de ceci que le tome Ier seul est vraiment de Villars. Les autres ont été arrangés par l'abbé Margon.

méconnaître de lui ; il n'y a qu'à voir sa lettre au roi sur sa bataille de Friedlingen. Un récit embarrassé, mal écrit, sans exactitude, sans précision, expressément confus, voile tant qu'il peut le désordre qui pensa perdre son infanterie ; son ignorance de ce que fit sa cavalerie ; ne peint ni la situation, ni les mouvements, ni l'action, encore moins ce qui en fit la décision et la fin ; et ses louanges générales et universelles, qui ne louent personne en ne marquant rien de particulier de personne, données au besoin qu'il se sentait de tous, n'en peuvent flatter aucun. Ses Mémoires ont la même confusion, et s'ils ont plus de détail, c'est pour faire plus de mensonges dont il se donne sans cesse pour le héros. J'étais bien jeune, et seulement mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1694 et les années suivantes ; mais à la première, j'étais gendre du général de l'armée[1], et les autres dans la plus intime confiance du maréchal de Choiseul[2], qui succéda à mon beau-père. C'en est assez pour avoir très distinctement vu que les vanteries de ses Mémoires sur ces campagnes-là n'ont pas seulement la moindre apparence, et que tout ce qu'il y dit de lui est un roman. J'ai su des officiers principaux qui ont servi avec lui et sous lui dans les autres campagnes qu'il raconte, que tout y est mensonge, la plupart des faits entièrement controuvés, ou avec un fondement dont tout le reste est

1. C'était le maréchal duc de Lorges, frère puîné du maréchal de Duras et neveu de Turenne (1630-1703). Saint-Simon avait, comme on sait, épousé sa fille. Voir notre Préface.

2. Claude de Choiseul (1632-1721), maréchal en 1693.

ajusté à ses louanges, et au blâme de ceux qui y ont le plus mérité pour leur dérober le mérite et se l'approprier. Il s'y trouve même des traits dont la hardiesse pue tellement la fausseté, qu'on est indigné de l'audace pour soi-même, et que le héros prétendu ait osé espérer de se faire si grossièrement des dupes et des admirateurs. La soif d'en avoir l'a rendu coupable des plus noirs larcins de la gloire des maîtres, devant qui je l'ai vu ramper, et des calomnies les plus audacieuses et les plus follement hasardées.

A l'égard de ses négociations en Bavière et à Vienne, qu'il y décrit avec de si belles couleurs, j'en ai demandé des nouvelles à M. de Torcy, à qui lors il en rendait compte, et sur les ordres et les instructions duquel il avait uniquement à se régler. Torcy m'a protesté qu'il en avait admiré le roman, que tout y est mensonge, et qu'aucun fait et aucun mot n'en est véritable; il était lors ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, par qui elles passaient toutes, et le seul qui se fût préservé de partager, ou plutôt de soumettre son département à Mme de Maintenon. Sa droiture, sa probité, sa vérité n'ont jamais été douteuses en France ni dans les pays étrangers, et sa mémoire toujours exacte et nette.

Telle a été la vanité de Villars d'avoir voulu être un héros en tout genre dans la postérité, aux dépens des mensonges et des calomnies qui font tout le tissu du roman de ses Mémoires, et la folie de ceux qui se sont hâtés de les donner avant la mort des témoins des choses et des spectateurs d'un homme si merveilleux,

qui avec tout son art, son bonheur sans exemple, les plus grandes dignités et les premières places de l'État, n'y a jamais été qu'un comédien de campagne, et plus ordinaire encore qu'un bateleur monté sur ses tréteaux.

Tel fut en gros Villars, à qui ses succès de guerre et de cour acquerront dans la suite un grand nom dans l'histoire, quand le temps l'aura fait perdre de vue lui-même et que l'oubli aura effacé ce qui n'est guère connu qu'aux contemporains. Il se retrouvera si souvent dans la suite de ces Mémoires qu'il y aura lieu de le reconnaître à divers traits de ce portrait, plus fidèle que la gloire qu'il a dérobée, et qu'à l'exemple du roi il a transmise à la postérité, non par des médailles et des statues, il était trop avare, mais par des tableaux dont il a tapissé sa maison, et où il n'a pas même oublié les choses les plus simples, jusqu'à sa séance tenant les états de Languedoc, lorsqu'il a commandé dans cette province.

Parmi tant et de tels défauts, il ne serait pas juste de lui nier des parties. Il en avait de capitaine. Ses projets étaient hardis, vastes, presque toujours bons, et nul autre plus propre à l'exécution et aux divers maniements des troupes, de loin pour cacher son dessein et les faire arriver juste, de près pour se poster et attaquer. Le coup d'œil, quoique bon, n'avait pas toujours une égale justesse, et dans l'action la tête était nette, mais sujette à trop d'ardeur, et par là même à s'embarrasser. L'inconvénient de ses ordres était extrême, presque jamais par écrit, et toujours vagues, généraux, et sous prétexte d'estime et de con-

fiance, avec des propos ampoulés se réservant toujours des moyens de s'attribuer tout le succès, et de jeter les mauvais sur les exécuteurs. Depuis qu'il fut arrivé à la tête des armées, son audace ne fut plus qu'en paroles. Toujours le même en valeur personnelle, mais tout différent en courage d'esprit. Étant particulier, rien de trop chaud pour briller et pour percer. Ses projets étaient quelquefois plus pour soi que pour la chose, et par là même suspects; ce qui ne fut pas depuis pour ceux dont il devait être chargé de l'exécution, qu'il n'était pas fâché de rendre douteuse aux autres, quand c'était sur ceux qu'elle devait rouler. A Friedlingen il y allait de tout pour lui, peu à perdre, ou même à différer si le succès ne répondait pas à son audace, dans une exécution refusée par Catinat; le bâton à espérer s'il réussissait; mais quand il l'eut obtenu, le matamore fut plus réservé, dans la crainte des revers de fortune, laquelle il se promettait de pousser au plus haut, et il lui a été reproché depuis, plus d'une fois, d'avoir manqué des occasions uniques, sûres et qui se présentaient d'elles-mêmes. Il se sentait alors d'autres ressources.

Parvenu au suprême honneur militaire, il craignait d'en abuser à son malheur; il en voyait des exemples. Il voulut conserver la verdeur des lauriers qu'il avait dérobés par la main de la fortune, et se réserver ainsi l'opinion de faire la ressource des malheurs ou des fautes des autres généraux. Les intrigues ne lui étaient pas inconnues; il savait prendre le roi par l'adoration, et se conserver M$^{me}$ de Maintenon par un abandon à

ses volontés sans réserve et sans répugnance ; il sut se servir du cabinet dont elle lui avait ouvert la porte ; il y ménagea les valets les plus accrédités ; hardiesse auprès du roi, souplesse et bassesse avec cet intérieur, adresse avec les ministres ; et porté par Chamillart[1], dévoué à Mme de Maintenon, cette conduite suivie en présence, et suppléée par lettres, il se la crut plus utile que les hasards des événements de la guerre, comme aussi plus sûre. Il osa dès lors prétendre aux plus grands honneurs où les souterrains conduisent mieux que tout autre chemin, quand on est arrivé à persuader les distributeurs qu'on en est susceptible. Je ne puis mieux finir ce trop long portrait, où je crois pourtant n'avoir rien dit d'inutile, et dans lequel j'ai scrupuleusement respecté le joug de la vérité ; je ne puis, dis-je, l'achever mieux que par cet apophthegme de la mère de Villars, qui, dans l'éclat de sa nouvelle fortune, lui disait toujours : « Mon fils, parlez toujours de vous au roi, et n'en parlez jamais à d'autres. » Il profita utilement de la première partie de cette grande leçon, mais non pas de l'autre, et il ne cessa jamais d'étourdir et de fatiguer tout le monde de soi.

1. 1651-1721. Il avait été nommé contrôleur général des finances en 1699 et ministre de la guerre en 1701. Son impopularité l'obligea à se démettre de cette double charge (1709). Il devait, dit-on, sa fortune à son habileté au billard, jeu que Louis XIV aimait fort.

## MORT DE M. LE PRINCE. — SON CARACTÈRE

M. le Prince[1], qui depuis plus de deux ans ne paraissait plus à la cour, mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

C'était un petit homme très mince et très maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire ; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant

1. Henri-Jules, fils du Grand Condé (1643-1709).

comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres ; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménages bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences ; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifices à les introduire imperceptiblement, puis de s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte ; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir ; de là cette cour rampante aux gens de robe et de finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manèges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il était occupé sans cesse, aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout à l'excès, jamais d'accord avec lui-même,

et tenant tout chez lui dans le tremblement ; à tout prendre, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours. Avec cela un homme dont on avait peine à se défendre quand il avait entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, l'éloquence naturelle qu'il employait, mais parfaitement ingrat des plus grands services, si la reconnaissance ne lui était utile à mieux.

## MORT DE MONSEIGNEUR[1]. — SPECTACLE DE VERSAILLES

(1711)

Le roi, à peine à lui-même[2], prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il voulait voir encore son fils, et s'il n'y avait plus de remède. Comme il était près d'entrer dans la chambre, Mme la princesse de Conti[3], qui avait eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans ce court intervalle de la sortie de table, se présenta pour l'empêcher d'entrer. Elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne fallait plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en faiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du cabinet par lequel il était entré, qui don-

1. Le Grand Dauphin, fils unique de Louis XIV et médiocre élève de Bossuet.

2. Il vient d'apprendre de Fagon que tout est perdu.

3. C'était Marie-Thérèse de Bourbon, fille aînée de M. le Prince.

nait dans la chambre. Il demandait des nouvelles à tout ce qui en sortait, sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeait au-dessus de lui, il avait envoyé chercher le P. Tellier, qui venait de se mettre au lit ; il fut bientôt habillé et arrivé dans la chambre ; mais il n'était plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique le jésuite, peut-être pour consoler le roi, lui eût assuré qu'il avait donné une absolution bien fondée. Mme de Maintenon, accourue auprès du roi et assise sur le même canapé, tâchait de pleurer. Elle essayait d'emmener le roi, dont les carrosses étaient déjà prêts dans la cour, mais il n'y eut pas moyen de l'y faire résoudre que Monseigneur ne fût expiré.

Cette agonie sans connaissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. Mme la Duchesse [1] et Mme la princesse de Conti se partageaient entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elles revenaient souvent, tandis que la Faculté confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant, se poussaient les uns les autres, et cheminaient sans cesse sans presque changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva, Fagon [2] sortit qui le laissa entendre.

Le roi, fort affligé et très peiné du défaut de confession, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit, emmené par Mme de Maintenon et par les deux princesses. L'appartement était de plain-pied à la

1. Femme de M. le Duc. Elle était fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan.

2. Premier médecin du roi (1638-1718).

cour; et comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisait celui-là. Il n'en fut pas néanmoins tellement occupé que, voyant Pontchartrain, il ne l'appelât pour lui dire d'avertir son père et les autres ministres de se trouver le lendemain matin un peu tard à Marly pour le conseil d'État ordinaire du mercredi. Sans commenter ce sang-froid, je me contenterai de rapporter la surprise extrême de tous les témoins et de tous ceux qui l'apprirent. Pontchartrain répondit que, ne s'agissant que d'affaires courantes, il vaudrait mieux remettre le conseil d'un jour que de l'en importuner. Le roi y consentit. Il monta avec peine en carrosse appuyé des deux côtés, Mme de Maintenon tout de suite après, qui se mit à côté de lui; Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti montèrent après elle, et se mirent sur le devant. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur le passage du roi, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim[1].

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie quelque temps après s'était retirée, et je causais avec Mme de Saint-Simon qui achevait de se déshabiller pour se mettre

1. « Doré seul rendrait cette scène et ces deux files de mendiants galonnés, agenouillés avec des flambeaux, criant après leur marmite. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire.*)

au lit, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avait donné une charge de garçon de la chambre de Mme la duchesse de Berry[1], et qui y servait à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il fallait qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon ; que Mgr le duc de Bourgogne venait d'envoyer parler à l'oreille à M. le duc de Berry, à qui les yeux avaient rougi à l'instant ; qu'aussitôt il était sorti de table, et que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie était restée s'était levée avec précipitation, et que tout le monde était passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez Mme la duchesse de Berry aussitôt ; il n'y avait plus personne ; ils étaient tous allés chez Mme la duchesse de Bourgogne[2], j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant ; toutes les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avait reçu l'extrême-onction, qu'il était sans connaissance et hors de toute espérance, et que le roi avait mandé à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il s'en allait à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries, pour le voir en passant.

Le spectacle attira toute l'attention que j'y pus

1. Le duc de Bourgogne (1682-1712), le fameux élève de Fénelon, et le duc de Berry (1686-1714) étaient l'un le premier, l'autre le troisième fils de Monseigneur. — Le duc de Berry avait épousé en 1710 Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, fille du futur Régent. C'est d'elle qu'il est ici question.

2. Adélaïde de Savoie, femme du duc de Bourgogne. M. de Noailles a publié d'elle des *Lettres* inédites (1880).



La duchesse de Bourgogne, d'après Rigault.

donner parmi les divers mouvements de mon âme, et ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étaient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher était à l'ordinaire dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle allait et venait du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, était un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun semblait prendre pour douleur. Elle disait ou répondait en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs ; il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme ; enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée qu'il

me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à Mme de Saint-Simon qu'il était à propos qu'elle vînt, et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des indictions[1] sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tous autres temps rassis.

Je vis arriver Mme la duchesse d'Orléans[2], dont la contenance majestueuse et compassée ne disait rien. Elle entra dans le petit cabinet, d'où bientôt après elle sortit avec M. le duc d'Orléans[3], duquel l'activité et l'air turbulent marquaient plus l'émotion du spec-

1. Il y a bien *indictions* dans le manuscrit de Saint-Simon. Est-ce un néologisme, comme en forge si souvent l'auteur? ou faut-il lire *indications,* ou encore *inductions?*

2. Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, femme du futur Régent depuis 1712.

3. Philippe d'Orléans (1674-1723), Régent de France en 1715, avait des qualités brillantes, qui furent malheureusement gâtées par la détestable éducation que lui donna l'abbé Dubois. — Saint-Simon fut toujours son ami, mais un ami sévère, et ne s'associa jamais à ses débordements.

tacle que tout autre sentiment. Ils s'en allèrent, et je le remarque exprès, par ce qui bientôt après arriva en ma présence.

Quelques moments après, je vis de loin, vers la porte du petit cabinet, Mgr le duc de Bourgogne avec un air fort ému et peiné ; mais le coup d'œil que j'assénai vivement sur lui ne m'y rendit rien de tendre, et ne me rendit que l'occupation profonde d'un esprit saisi.

Valets et femmes de chambre criaient déjà indiscrètement, et leur douleur prouva bien tout ce que cette espèce de gens allait perdre. Vers minuit et demi, on eut des nouvelles du roi ; et aussitôt je vis Mme la duchesse de Bourgogne sortir du petit cabinet avec Mgr le duc de Bourgogne, l'air alors plus touché qu'il ne m'avait paru la première fois, et qui rentra aussitôt dans le cabinet. La princesse prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et, suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier.

Comme elle sortit de sa chambre, je pris mon temps pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans avec qui je grillais d'être. Entrant chez elle, j'appris qu'ils étaient chez Madame[1]. Je poussai jusque-là à travers leurs appartements. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans qui retournait chez elle, et qui, d'un air fort sérieux,

1. On donnait ce titre à la princesse du sang la plus rapprochée du trône. — C'était alors Éléonore de Bavière, veuve du feu duc d'Orléans et mère du Régent

me dit de revenir avec elle. M. le duc d'Orléans était demeuré. Elle s'assit dans sa chambre, et auprès d'elle la duchesse de Villeroy, la maréchale de Rochefort[1] et cinq ou six dames familières. Je pétillais cependant de tant de compagnie ; M^me^ la duchesse d'Orléans, qui n'en était pas moins importunée, prit une bougie et passa derrière sa chambre. J'allai alors dire un mot à l'oreille à la duchesse de Villeroy ; elle et moi pensions de même sur l'événement présent. Elle me poussa et me dit tout bas de me bien contenir. J'étouffais de silence parmi les plaintes et les surprises narratives de ces dames, lorsque M. le duc d'Orléans parut à la porte du cabinet et m'appela.

Je le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passait sous mes yeux et au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre ; mais quel fut mon étonnement lorsque incontinent après je vis des larmes lui tomber des yeux : « Monsieur ! » m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt, et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : « Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même ; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé ma vie ; il m'a bien traité et avec amitié tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi de lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut pas être longue ; mais ce sera dans quelques jours que je

1. Femmes du maréchal de Villeroy (1643-1730) et du maréchal de Rochefort.

trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où on m'avait mis avec lui ; mais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent. » Je louai ce sentiment ; mais j'en avouai mon extrême surprise par la façon dont il était avec Monseigneur. Il se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots, chose que, si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue. Après quelque peu de silence, je l'exhortai à se calmer. Je lui représentai qu'incessamment il faudrait retourner chez Mme la duchesse de Bourgogne, et que si on l'y voyait avec des yeux pleureux, il n'y avait personne qui ne s'en moquât comme d'une comédie très déplacée, à la façon dont toute la cour savait qu'il était avec Monseigneur. Il fit donc ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien essuyer et retaper ses yeux. Il y travaillait encore, lorsqu'il fut averti que Mme la duchesse de Bourgogne arrivait, et que Mme la duchesse d'Orléans allait retourner chez elle. Il la fut joindre et je les y suivis.

Mme la duchesse de Bourgogne, arrêtée dans l'avenue entre les deux écuries, n'avait attendu le roi que fort peu de temps. Dès qu'il approcha, elle mit pied à terre et alla à sa portière. Mme de Maintenon, qui était de ce côté, lui cria : « Où allez-vous, madame ? N'approchez pas ; nous sommes pestiférés. » Je n'ai point su quel mouvement fit le roi, qui ne l'embrassa point à cause du mauvais air. La princesse à l'instant regagna son carrosse et s'en revint.

Le beau secret que Fagon avait imposé sur l'état de

Monseigneur avait si bien trompé tout le monde, que le duc de Beauvilliers était revenu à Versailles après le conseil de dépêches, et qu'il y coucha contre son ordinaire depuis la maladie de Monseigneur. Comme il se levait fort matin, il se couchait toujours sur les dix heures, et il s'était mis au lit sans se défier de rien. Il n'y fut pas longtemps sans être réveillé par un message de Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'envoya chercher, et il arriva dans son appartement peu avant son retour du passage du roi. Elle retrouva les deux princes et Mme la duchesse de Berry avec le duc de Beauvilliers, dans ce petit cabinet où elle les avait laissés.

Après les premiers embrassements d'un retour qui signifiait tout, le duc de Beauvilliers, qui les vit étouffant dans ce petit lieu, les fit passer par la chambre dans le salon qui la sépare de la galerie, dont, depuis quelque temps, on avait fermé ce salon d'une porte pour en faire un grand cabinet. On y ouvrit des fenêtres, et les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie, tout le monde épars, assis et debout, et en confusion dans ce salon, et les dames les plus familières par terre aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement sur les visages. Monseigneur n'était plus; on le savait, on le disait, nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique

avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux; et pour les consoler d'une autre qu'ils ne voyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés, et de cabale frappée, pleuraient amèrement ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échap-

pée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avaient le caquet en partage, les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer, un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguait malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes, et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry, tout d'aussi bonne foi, en versait en

abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande, et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisait parfois, mais de suffocation; puis éclatait, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort la trompette forcée du désespoir, que la plupart éclataient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même et se précautionner de remèdes et de gens de la Faculté. M^me^ la duchesse de Berry était hors d'elle, on verra bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié mais d'intérêt; des intervalles secs mais profonds et farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, et cependant retenus, qui montraient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venait de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyait un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. M^me^ la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher

répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvilliers, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, comme à chose non avenue ou à spectacle ordinaire, donnait ses ordres pour le soulagement des princes, pour que peu de gens entrassent, quoique les portes fussent ouvertes à chacun, en un mot pour tout ce qu'il était besoin, sans empressement, sans se méprendre en quoi que ce soit ni aux gens ni aux choses ; vous l'auriez cru au lever ou au petit couvert servant à l'ordinaire. Ce flegme dura sans la moindre altération, également éloigné d'être aise par la religion, et de cacher aussi le peu d'affliction qu'il ressentait, pour conserver toujours la vérité.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie, en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarades.

M^me^ la duchesse d'Orléans s'était éloignée des princes et s'était assise le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elle, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès elle,

et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforce, la duchesse de Villeroy, Mme de Castries, sa dame d'atours, et Mme de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant; et comme elles étaient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassemblait là tant de monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon il y avait plusieurs lits de veille, comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchaient des Suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avaient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort de la conversation de ces dames, Mme de Castries qui touchait au lit le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'était de tout, quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros Suisse entre deux draps, demi-éveillé et tout ébahi, très long à reconnaître son monde qu'il regardait fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bonhomme s'était apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avait assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelque dame de là autour, et quelque peur à Mme la

duchesse d'Orléans et à ce qui causait avec elle d'avoir été entendues. Mais, réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassura.

La duchesse de Villeroy, qui ne faisait presque que les joindre, s'était fourrée un peu auparavant dans le petit cabinet avec la comtesse de Roucy et quelques dames du palais, dont Mme de Lévi n'avait osé approcher, par penser trop conformément à la duchesse de Villeroy. Elles y étaient quand j'arrivai.

Je voulais douter encore, quoique tout me montrât ce qui était; mais je ne pus me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O [1], à qui je le demandai, et qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si j'y réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien garde à conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre

1. Descendant du fameux marquis d'O, qui fut surintendant des finances sous Henri III.

pour cela; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étais des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour.

Ce fut donc à celui-là que je me livrai tout entier en moi-même, avec d'autant plus d'abandon que, dans une délivrance bien réelle, je me trouvais étroitement lié et embarqué avec les têtes principales qui n'avaient point de larmes à donner à leurs yeux. Je jouissais de leur avantage sans contrepoids, et de leur satisfaction qui augmentait la mienne, qui consolidait mes espérances, qui me les élevait, qui m'assurait un repos, au-

quel sans cet événement je voyais si peu d'apparence que je ne cessais point de m'inquiéter d'un triste avenir, et que, d'autre part, ennemi de liaison, et presque personnel des principaux personnages que cette perte accablait, je vis, du premier coup d'œil vivement porté, tout ce qui leur échappait et tout ce qui les accablerait, avec un plaisir qui ne se peut rendre. J'avais si fort imprimé dans ma tête les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne m'aurait pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que ce premier aspect de tous ces visages, qui me rappelaient encore ceux que je ne voyais pas, et qui n'étaient pas les moins friands à s'en repaître.

Je m'arrêtai donc un peu à considérer le spectacle de ces différentes pièces de ce vaste et tumultueux appartement. Cette sorte de désordre dura bien une heure, où la duchesse du Lude[1] ne parut point, retenue au lit par la goutte. A la fin M. de Beauvilliers s'avisa qu'il était temps de délivrer les deux princes d'un si fâcheux public. Il leur proposa donc que M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry se retirassent dans leur appartement ; et le monde, de celui de Mme la duchesse de Bourgogne. Cet avis fut aussitôt embrassé. M. le duc de Berry s'achemina donc partie seul et quelquefois appuyé sur son épouse, Mme de Saint-

1. Femme du duc du Lude, dont ont parlé Ménage et Mme de Sévigné.



Le duc de Berry.

Simon avec eux et une poignée de gens. Je les suivis de loin pour ne pas exposer ma curiosité plus longtemps. Ce prince voulait coucher chez lui, mais Mme la duchesse de Berry ne le voulut pas quitter ; il était si suffoqué et elle aussi qu'on fit demeurer auprès d'eux une Faculté complète et munie.

Toute leur nuit se passa en larmes et en cris. De fois à autre M. le duc de Berry demandait des nouvelles de Meudon, sans vouloir comprendre la cause de la retraite du roi à Marly. Quelquefois il s'informait s'il n'y avait plus d'espérance, il voulait envoyer aux nouvelles ; et ce ne fut qu'assez avant dans la matinée que le funeste rideau fut tiré de devant ses yeux, tant la nature et l'intérêt ont de peine à se persuader des maux extrêmes sans remède. On ne peut rendre l'état où il fut quand il le sentit enfin dans toute son étendue. Celui de Mme la duchesse de Berry ne fut guère meilleur, mais qui ne l'empêcha pas de prendre de lui tous les soins possibles.

La nuit de Mgr [le duc] et de Mme la duchesse de Bourgogne fut plus tranquille ; ils se couchèrent assez paisiblement. Mme de Lévi dit tout bas à la princesse que, n'ayant pas lieu d'être affligée, il serait horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle la touchaient, et la bienséance la contenait, et rien de plus ; et en effet elle se tint dans ces bornes-là avec vérité et avec décence. Ils voulurent que quelques-unes des dames du palais passassent la nuit dans leur chambre dans des fauteuils. Le rideau demeura ouvert,

et cette chambre devint aussitôt le palais de Morphée. Le prince et la princesse s'endormirent promptement, s'éveillèrent une fois ou deux un instant ; à la vérité ils se levèrent d'assez bonne heure, et assez doucement. Le réservoir d'eau était tari chez eux, les larmes ne revinrent plus depuis que rares et faibles à force d'occasion. Les dames qui avaient veillé et dormi dans cette chambre contèrent à leurs amis ce qui s'y était passé. Personne n'en fut surpris ; et comme il n'y avait plus de Monseigneur, personne aussi n'en fut scandalisé.

Mme de Saint-Simon et moi, au sortir de chez M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry, nous fûmes encore deux heures ensemble. La raison plutôt que le besoin nous fit coucher, mais avec si peu de sommeil qu'à sept heures du matin j'étais debout ; mais, il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux[1].

1. « Voilà la mort telle qu'elle est, pleurée par l'intérêt et le mensonge, raillée et coudoyée par des contrastes amers, entrecoupée de rires, ayant pour vraies funérailles le hoquet convulsif de quelques douleurs débordées, accusant l'homme de faiblesse, ou de feinte, ou d'avarice, traînée au cimetière parmi des calculs qui ne savent se cacher ou des *mugissements* qui ne savent se contenir. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire*.)

« Savez-vous, dit d'autre part Sainte-Beuve, que la scène des appartements de Versailles après la mort de Monseigneur est une œuvre unique, incomparable, qui n'a sa pareille en aucune littérature, un tableau comme il n'y en a pas un autre à citer dans les musées de l'histoire ? » (*Nouveaux Lundis*, t. X.)

## CARACTÈRE DU DAUPHIN

Ce prince[1], héritier nécessaire puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler; dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps. Il aimait le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté; barbare en railleries et à produire les ridicules avec

1. Le duc de Bourgogne, devenu Dauphin par la mort de son père, et dont le caractère subit alors la plus heureuse transformation; il mourut lui-même bientôt après (1712).

une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies, ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à la fois jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant, à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude était infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop, et emboîtait presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisait un effet désagréable. Il

avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule, qu'il en fut enfin boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb[1] il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut

1. Pour *d'aplomb*.

naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'était pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentait également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon[1], Fleury[2], sous-précepteur, qui a donné une si belle *Histoire de l'Église,* quelques gentilshommes de la manche[3], Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnaître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse[4] seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, ferait un juste ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre

1. Fénelon (1651-1715) est assez connu. On lira du reste son portrait plus loin.

2. L'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Claude Fleury (1640-1723) contient 20 volumes in-4°. C'est un ouvrage savant et consciencieux, dont Voltaire lui-même a fait l'éloge.

3. Ces gentilshommes avaient pour fonction d'accompagner pendant leur jeunesse les fils de France.

4. Mort en 1712. Il épousa la fille aînée de Colbert et fut l'ami de Fénelon et de Racine.

dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange! Il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, et le supporta; il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce[1], vit bientôt avec un secret dépit un prince de

1. Expression fréquente chez Saint-Simon. Synonyme de *surface*.

cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait rajeunir son petit appartement. On a vu combien il[1] fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance au roi son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste; mais au fond et en soi action bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridicule une telle singularité[2].

1. Louis XIV.

2. Voir le portrait qu'a tracé Fénelon lui-même de son royal élève sous le nom de *Mélanthe*.

## BEAUTÉ DE L'AME DU DAUPHIN

Il aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent : on voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait[1]. Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins; dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée ; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable convic-

1. Taine dit de ces lignes : « Quiconque a la moindre habitude du style, y sent non seulement un cœur brisé, une âme suffoquée sous l'inondation d'un désespoir sans issue, mais le raidissement des muscles crispés, et l'agonie de la machine physique, qui, sans s'affaisser, meurt debout. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire.*)

tion de la fin de son épouse et de la sienne[1], mais, grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix ! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix ! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres mais tranquilles vues ! quel surcroît de détachement ! quels vifs élans d'action de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre ! quelle soumission, et combien parfaite ! quel ardent amour de Dieu ! quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! quelle religieuse et humble crainte ! quelle tempérée confiance ! quelle sage paix ! quelles lectures ! quelles prières continuelles ! quel ardent désir des derniers sacrements ! quel profond recueillement ! quelle invincible patience ! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait ! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité[2].

1. Lui, et sa femme peu auparavant, moururent de façon singulière. Le bruit public fut qu'ils avaient été empoisonnés. On accusait, mais sans doute à tort, le futur Régent. Saint-Simon n'est pas loin de soupçonner son grand ennemi, le duc du Maine.

2. On peut comparer, pour l'expression, les vers de Virgile :

> Ostendent terris hunc tantum fata, neque ultra
> Esse sinent... (*Enéide*, livre VI.)

## TRAITS DU CARDINAL D'ESTRÉES

Il ne pouvait ouïr parler de ses affaires domestiques[1]. Pressé et tourmenté par son intendant et son maître d'hôtel de voir enfin ses comptes qu'il n'avait point vus depuis un très grand nombre d'années, il leur donna un jour. Ils exigèrent qu'il fermerait sa porte pour n'être pas interrompus ; il y consentit avec peine, puis se ravisa, et leur dit que, pour le cardinal Bonzi au moins, qui était à Paris, son ami et son confrère, il ne pouvait s'empêcher de le voir ; mais que ce serait merveille si ce seul homme, qu'il ne pouvait refuser, venait précisément ce jour-là. Tout de suite il envoya un domestique affidé au cardinal Bonzi le prier avec instance de venir chez lui un tel jour entre trois et quatre heures, qu'il le conjurait de n'y pas manquer, et qu'il lui en dirait la raison ; mais, sur toutes choses,

1. Le cardinal d'Estrées (1628-1714), évêque de Laon, cardinal en 1674, eut une réputation d'esprit des plus justifiées, et fut de l'Académie française.

qu'il parût venir de lui-même. Il fit monter son suisse dès le matin du jour donné, à qui il défendit de laisser entrer qui que ce fût de toute l'après-dînée, excepté le seul cardinal Bonzi, qui sûrement ne viendrait pas ; mais, s'il s'en avisait, de ne pas le renvoyer. Ses gens, ravis d'avoir à le tenir toute la journée sur ses affaires sans y être interrompus, arrivent sur les trois heures ; le cardinal laisse sa famille et le peu de gens qui ce jour-là avaient dîné chez lui, et passe dans un cabinet où ses gens d'affaires étalèrent leurs papiers. Il leur disait mille choses ineptes sur la dépense où il n'entendait rien, et regardait sans cesse vers la fenêtre, sans en faire semblant, soupirant en secret après une prompte délivrance. Un peu avant quatre heures, arrive un carrosse dans la cour ; ses gens d'affaires se fâchent contre le suisse, et crient qu'il n'y aura donc pas moyen de travailler. Le cardinal ravi s'excuse sur les ordres qu'il a donnés. « Vous verrez, ajouta-t-il, que ce sera ce cardinal Bonzi, le seul homme que j'aie excepté et qui tout juste s'avise de venir aujourd'hui. » Tout aussitôt on le lui annonce ; lui à hausser les épaules, mais à faire ôter les papiers et la table, et les gens d'affaires à s'en aller en pestant. Dès qu'il fut seul avec Bonzi, il lui conta pourquoi il lui avait demandé cette visite, et à en bien rire tous deux. Oncques depuis ses gens d'affaires ne l'y rattrapèrent, et de sa vie n'en voulut ouïr parler.

Il fallait bien qu'ils fussent honnêtes gens et entendus. Sa table était tous les jours magnifique, et remplie à Paris et à la cour de la meilleure compagnie.

Ses équipages l'étaient aussi, il avait un nombreux domestique, beaucoup de gentilshommes, d'aumôniers, de secrétaires. Il donnait beaucoup aux pauvres, à pleines mains à son frère le maréchal et à ses enfants, qui lors n'étaient pas à leur aise ; et il mourut sans devoir un seul écu à qui que ce fût.

Un mot de lui au roi dure encore. Il était à son dîner, toujours fort distingué du roi dès qu'il paraissait devant lui ; le roi, lui adressant la parole, se plaignit de l'incommodité de n'avoir plus de dents. « Des dents, sire, reprit le cardinal, eh ! qui est-ce qui en a ? » Le rare de cette réponse est qu'à son âge il les avait encore blanches et fort belles, et que sa bouche, fort grande mais agréable, était faite de façon qu'il les montrait beaucoup en parlant ; aussi le roi se prit-il à rire de la réponse, et toute l'assistance et lui-même, qui ne s'en embarrassa point du tout.

## CARACTÈRE, VIE, CONDUITE ET MORT DE FÉNELON, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

(1652-1715)

Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du

grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée; une élocution facile, nette, agréable; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance[1]. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but; et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

1. Rapprocher le mot de Villemain sur Pie VII : *son inflexible douceur*.

Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître ; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle ; jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage ; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lesquels il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne ; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit ; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il y avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs

âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux qui voulaient aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts, souvent encore les remèdes sortaient en abondance de chez lui ; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte qui ne se peut comprendre. Il présidait aux consultations les plus importantes ; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre, et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple ; et les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun ; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée ; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous

lui dans ce grand diocèse ; jamais de scandale ni rien de violent contre personne ; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait pas de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt ; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie toujours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur ; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour elle. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers ; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir ; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les pas-


FÉNELON

sait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armée quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre ; partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie ; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse ; mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état sur la doctrine.

Les jansénistes étaient en paix profonde dans le diocèse de Cambrai, et il y en avait grand nombre ; ils s'y taisaient, et l'archevêque aussi à leur égard. Il aurait été à désirer pour lui qu'il eût laissé ceux de dehors dans le même repos; mais il tenait trop intimement aux jésuites, et il espérait trop d'eux, pour ne leur pas donner ce qui ne troublait pas le sien. Il était aussi trop attentif à son petit troupeau choisi, dont il était le cœur, l'âme, la vie et l'oracle, pour ne lui pas donner de temps en temps la pâture de quelques

ouvrages qui couraient entre leurs mains avec la dernière avidité, et dont les éloges retentissaient. Il fut rudement réfuté par les jansénistes; et il est vrai de plus que le silence en matière de doctrines aurait convenu à l'auteur si solennellement condamné du livre des *Maximes des saints*[1]; mais l'ambition n'était rien moins que morte; les coups qu'il recevait des réponses des jansénistes lui devenaient de nouveaux mérites auprès de ses amis, et de nouvelles raisons aux jésuites de tout faire et de tout entreprendre pour lui procurer le rang et les places d'autorité dans l'Église et dans l'État. A mesure que les temps orageux s'éloignaient, que ceux de son Dauphin s'approchaient, cette ambition se réveillait fortement, quoique cachée sous une mesure qui, certainement, lui devait coûter. Le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, n'était plus, ni Godet, évêque de Chartres. La constitution avait perdu le cardinal de Noailles [2]; le P. Tellier était devenu tout-puissant. Ce confesseur du roi était totalement à lui ainsi que l'élixir du gouvernement des jésuites; et la société entière faisait profession de lui être attachée depuis la mort du P. Bourdaloue[3], du P. Gaillard, et de quelques autres principaux qui lui étaient opposés, qui en re-

1. Les *Maximes des Saints* (1699), œuvre empreinte des idées mystiques de Mme Guyon, avaient été attaquées par Bossuet et condamnées par la cour de Rome.

2. Bossuet, Godet et le cardinal de Noailles étaient les trois prélats qui avaient signé la déclaration dénonçant les *Maximes des Saints* à la cour de Rome. — Bossuet était mort en 1704, Godet en 1708; le cardinal de Noailles avait été exilé de la cour en 1713, pour avoir refusé d'accepter la *constitution*, c'est-à-dire la bulle *Unigenitus*.

3. Il paraît y avoir eu peu de sympathie entre Bourdaloue et Féne-

tenaient d'autres, et que la politique des supérieurs laissait agir, pour ne pas choquer le roi ni Mme de Maintenon contre tout le corps; mais ces temps étaient passés, et tout ce formidable corps lui était enfin réuni. Le roi, en deux ou trois occasions, depuis peu, n'avait pu s'empêcher de le louer. Il avait ouvert ses greniers aux troupes dans un temps de cherté et où les munitionnaires étaient à bout, et il s'était bien gardé d'en rien recevoir, quoiqu'il eût pu en tirer de grosses sommes en le vendant à l'ordinaire. On peut juger que ce service ne demeura pas enfoui, et ce fut aussi ce qui fit hasarder pour la première fois de nommer son nom au roi. Le duc de Chevreuse avait enfin osé l'aller voir, et le recevoir une autre fois à Chaulnes; et on peut juger que ce ne fut pas sans s'être assuré que le roi le trouvait bon.

Fénelon, rendu enfin aux plus flatteuses et aux plus hautes espérances, laissa germer cette semence d'elle-même; mais elle ne put venir à maturité. La mort si peu attendue du Dauphin l'accabla, et celle du duc de Chevreuse qui ne tarda guère après aigrit cette profonde plaie; la mort du duc de Beauvilliers la rendit incurable, et l'atterra. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus depuis l'exil, Fénelon le dirigeait de Cambrai jusque dans les plus petits détails. Malgré sa profonde douleur de la mort du Dauphin, il n'avait pas laissé d'embrasser une planche dans ce naufrage. L'ambition surnageait à tout, se prenait à tout. Son esprit avait

ion. On sait quelles réserves fait l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence* touchant le talent oratoire de Bourdaloue.

toujours plu à M. le duc d'Orléans. M. de Chevreuse avait cultivé et entretenu entre eux l'estime et l'amitié, et j'y avais aussi contribué par attachement pour le duc de Beauvilliers, qui pouvait tout sur moi. Après tant de pertes et d'épreuves les plus dures, ce prélat était encore homme d'espérances ; il ne les avait pas mal placées. On a vu [1] les mesures que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers m'avaient engagé de prendre pour lui auprès de ce prince, et qu'elles avaient réussi de façon que les premières places lui étaient destinées, et que je lui en avais fait passer l'assurance par ces deux ducs dont la piété s'intéressait si vivement en lui, et qui étaient persuadés que rien ne pouvait être si utile à l'Église, ni si important à l'État, que de le placer au timon du gouvernement ; mais il était arrêté qu'il n'aurait que des espérances. On a vu que rien ne le pouvait rassurer sur moi, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers me l'avouaient. Je ne sais si cette frayeur s'augmenta par leur perte, et s'il crut que, ne les ayant plus pour me tenir, je ne serais plus le même pour lui, avec qui je n'avais jamais eu aucun commerce, trop jeune avant son exil, et sans nulle occasion depuis. Quoi qu'il en soit, sa faible complexion ne put résister à tant de soins et de traverses. La mort du duc de Beauvilliers lui donna le dernier coup. Il se soutint quelque temps par effort de courage, mais ses forces étaient à bout. Les eaux, ainsi qu'à Tantale, s'étaient trop persévéramment retirées

1. Saint-Simon a en effet raconté tout cela par le menu.

du bord de ses lèvres toutes les fois qu'il croyait y toucher pour y éteindre l'ardeur de sa soif.

Il fit un court voyage de visite épiscopale : il versa dans un endroit dangereux, personne ne fut blessé, mais il vit tout le péril, et eut dans sa faible machine toute la commotion de cet accident. Il arriva incommodé à Cambrai, la fièvre survint, et les accidents tellement coup sur coup qu'il n'y eut plus de remède ; mais sa tête fut toujours libre et saine. Il mourut à Cambrai le 7 janvier de cette année, au milieu des regrets intérieurs, et à la porte du comble de ses désirs. Il savait l'état tombant du roi, il savait ce qui le regardait après lui. Il était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, parce que le goût du soleil levant avait déjà percé. Il était porté par le zèle infatigablement actif de son petit troupeau, devenu la portion d'élite du grand parti de la constitution par la haine des anciens ennemis de l'archevêque de Cambrai, qui ne l'étaient pas moins de la doctrine des jésuites qu'il s'agissait, de tolérée à grande peine qu'elle avait été depuis son père Molina, de rendre triomphante, maîtresse et unique. Que de puissants motifs de regretter la vie ; et que la mort est amère dans des circonstances si parfaites et si à souhait de tous côtés ! Toutefois il n'y parut pas. Soit amour de la réputation qui fut toujours un objet auquel il donna toute préférence, soit grandeur d'âme qui méprise enfin ce qu'elle ne peut atteindre, soit dégoût du monde si continuellement trompeur pour lui, et de sa figure qui passe et qui allait lui échapper, soit piété ranimée

par un long usage, et ranimée peut-être par ces tristes mais puissantes considérations, il parut insensible à tout ce qu'il quittait, et uniquement occupé de ce qu'il allait trouver, avec une tranquillité, une paix, qui n'excluait que le trouble, et qui embrassait la pénitence, le détachement, le soin unique des choses spirituelles et de son diocèse, enfin avec une confiance qui ne faisait que surnager à l'humilité et à la crainte.

Dans cet état il écrivit au roi une lettre, sur le spirituel de son diocèse, qui ne disait pas un mot sur lui-même, qui n'avait rien que de touchant et qui ne convînt au lit de la mort à un grand évêque. La sienne, à moins de soixante-cinq ans, munie des sacrements de l'Église, au milieu des siens et de son clergé, put passer pour une grande leçon à ceux qui survivaient, et pour laisser de grandes espérances de celui qui était appelé. La consternation dans tous les Pays-Bas fut extrême. Il y avait apprivoisé jusqu'aux armées ennemies, qui avaient autant et même plus de soin de conserver ses biens que les nôtres. Leurs généraux et la cour de Bruxelles se piquaient de le combler d'honnêtetés et des plus grandes marques de considération, et les protestants pour le moins autant que les catholiques. Les regrets furent donc sincères et universels dans toute l'étendue des Pays-Bas. Ses amis, surtout son petit troupeau, tombèrent dans l'abîme de l'affliction la plus amère. A tout prendre, c'était un bel esprit et un grand homme. L'humanité rougit pour lui de Mme Guyon, dans l'admiration de laquelle, vraie ou feinte, il a toujours vécu, sans que ses mœurs aient

jamais été le moins du monde soupçonnées, et est mort après en avoir été le martyr, sans qu'il ait été jamais possible de l'en séparer. Malgré la fausseté notoire de toutes ses prophéties, elle fut toujours le centre où tout aboutit dans ce petit troupeau, et l'oracle suivant lequel Fénelon vécut et conduisit les autres.

Si je me suis un peu étendu sur ce personnage, la singularité de ses talents, de sa vie, de ses diverses fortunes, la figure et le bruit qu'il a faits dans le monde, m'ont entraîné, persuadé aussi que je ne devais pas moins au feu duc de Beauvilliers pour un ami et un maître qui lui fut si cher, et pour montrer que ce n'était pas merveille qu'il en fût aussi enchanté, lui qui avec sa candeur n'y vit jamais que la piété la plus sublime, et qui n'y soupçonna pas même l'ambition. Tout était si exactement compassé[1] chez M. de Cambrai qu'il mourut sans devoir un sou et sans nul argent[2].

1. Au sens primitif : *mesuré avec le compas.*

2. Comparer à ce portrait les charmantes lignes de Joubert : « Les plis, les replis et l'adresse que Fénelon mit dans ses discussions, pénétrèrent dans sa conduite. Cette multiplicité d'explications, cette rapidité, soit à se défendre tout haut, soit à attaquer sourdement; ces ruses innocentes; cette vigilante attention pour répondre, pour prévenir et pour saisir les occasions, me rappellent, malgré moi, la simplicité du serpent, tel qu'il était dans le premier âge du monde, lorsqu'il avait de la candeur, du bonheur et de l'innocence : simplicité insinuante, non insidieuse cependant; sans perfidie, mais non sans tortuosité. » — L'impression est à peu près la même dans un sonnet excellent et bien plein de choses de M. Jules Lemaître sur Fénelon :

Un charme inquiétant respire dans ton œuvre...
Un obscur Apollon te fit cygne et couleuvre,
Et, souvent tortueux, tu restes ingénu...

(Jules Lemaitre, *les Médaillons.*)

## LE DUC D'ORLÉANS

(1674-1723)

M. le duc d'Orléans était de taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et médiocrement réussi à l'Académie, il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie, et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait, il était doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable, et un don de la parole qui lui était tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenait, et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendait claires, sur les affaires du gouvernement, de

politique, de finance, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servait pas moins utilement des histoires et des Mémoires, et connaissait fort les maisons. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étaient présents, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec précision ; et son appréhension était si forte qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement. Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtais pas; mais je lui ai souvent aussi donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenait à personne si justement qu'à lui : c'est que, outre qu'il avait infiniment d'esprit et de plusieurs sortes, la perspicacité singulière du sien se trouvait jointe à une si grande justesse, qu'il ne se serait jamais trompé en aucune affaire s'il avait suivi la première appréhension de son esprit sur chacune. Il prenait quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avait pas toujours tort, mais elle n'en était pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connaissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, et donnant toujours de la surprise aux plus habiles. Rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il

sentît bien ce qu'il était, et de façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise, et lui-même comme au niveau des autres.

Il gardait fort son rang en tout genre avec les princes du sang, et personne n'avait l'air, le discours, ni les manières plus respectueuses que lui ni plus nobles avec le roi et avec les fils de France. Monsieur avait hérité en plein de la valeur des rois ses père et grand-père, et l'avait transmise tout entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il était dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchait jamais à en parler, modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui était personnel, et racontait toujours les choses de cette nature où il avait eu le plus de part, donnant avec équité toute louange aux autres et ne parlant jamais de soi; mais il se passait difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait francs du collier, et on lui sentait un mépris et une répugnance naturelle à l'égard de ceux qu'il avait lieu de croire tels. Aussi avait-il le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses façons, dans ses reparties, de se le persuader jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là qui lui allait au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentais trop qu'il ne recherchait pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisaient pas moins son admiration que les autres. Comme Henri IV,

il était naturellement bon, humain, compatissant, et cet homme si cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulièrement éloigné de faire peine même à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité avaient tourné en défaut, et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice la suprême vertu du pardon des ennemis, dont la prodigalité sans cause ni choix tenait trop près de l'insensible, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux et des maux dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du roi, étant monté de bonne heure après dîner chez Mme la duchesse d'Orléans à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et M. le duc d'Orléans seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis que Mme la duchesse d'Orléans se mit à me raconter un fait du prince et du cardinal de Rohan[1], arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il roulait sur des mesures contre M. le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que Mme de Maintenon et M. du Maine s'appliquaient sans cesse à leur donner[2].

1. Le cardinal de Rohan (1674-1749) et son frère. Le cardinal joua un rôle assez important dans la suite. Il sacra Dubois archevêque de Cambrai, et fut du Conseil de régence en 1722.

2. Le duc du Maine (1670-1736), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan. — On a déjà vu que la voix publique accusait de l'empoisonnement du duc de Bourgogne et de sa femme celui qui

Je me récriai d'autant plus que M. le duc d'Orléans avait toujours distingué et recherché, je ne sais pourquoi, ces deux frères, et qu'il croyait pouvoir compter sur eux : « Et que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta-t-elle ensuite, qui, depuis qu'il le sait, qu'il n'en doute pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire ? » A l'instant je regardai M. le duc d'Orléans qui n'avait dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisait, et qui était couché négligemment dans sa chaise, et je lui dis avec feu : « Pour cela, monsieur, il faut dire la vérité, c'est que depuis Louis le Débonnaire il n'y en eut jamais un si débonnaire que vous. » A ces mots, il se releva dans sa chaise, rouge de colère jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disais, prétendait-il, des choses fâcheuses, et contre Mme la duchesse d'Orléans qui les lui avait procurées, et qui riait. « Courage, monsieur, ajoutai-je, traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs. Je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostume ; quand on la presse, le malade crie. Je voudrais en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez tout un autre homme et tout autrement compté. » Il grommela encore un peu et puis s'apaisa. C'est là une des deux occasions seules où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi.

Deux ou trois ans après la mort du roi, je causais à un coin de la longue et grande pièce de l'appartement

allait être le Régent, et que Saint-Simon, lui, n'était pas loin d'en accuser le duc du Maine.

des Tuileries, comme le conseil de régence allait commencer dans cette même pièce où il se tenait toujours, tandis que M. le duc d'Orléans était tout à l'autre bout, parlant à quelqu'un, dans une fenêtre. Je m'entendis appeler comme de main en main; on me dit que M. le duc d'Orléans me voulait parler. Cela arrivait souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre où il était demeuré. Je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché qui me surprit beaucoup. « Monsieur, me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre de vous que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis. — Moi, monsieur! plus étonné encore, qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît? — Ce qu'il y a, répondit-il avec une mine encore plus colère, chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi. — Moi, des vers! répliquai-je; eh! qui diable vous conte de ces sottises-là? et depuis près de quarante ans que vous me connaissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire, non pas deux vers, mais un seul? — Non, par..., reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là, et tout de suite me chante un *pont-neuf* à sa louange dont le refrain était : *Notre régent est débonnaire, la, la, il est débonnaire,* avec un grand éclat de rire. — Comment, lui dis-je, vous vous en souvenez encore! et en riant aussi, pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous-en du moins à bon escient. » Il demeura à rire longtemps, à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'il me semble qu'elle peint.

## LOUIS XIV PENDANT SA DERNIÈRE MALADIE

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux[1] furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le

1. Les cardinaux de Rohan et de Bissy.

royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelque intervalle, fit appeler M. le Duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets ; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage ; puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda

d'entrer. C'était Mme la duchesse de Berry, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter Mme la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court, et il les congédia. Elle se retirèrent par les cabinets pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris, et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant Mme de Maintenon et le très peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires, qui les recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples ; ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous avez à Mme de Ventadour. Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse, » et en l'embrassant lui dit « : Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux

au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le remener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse[1], fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans, qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinait son séjour. Il en avait apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroy : car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes, et mettre ce lieu en état de recevoir incessamment son successeur. M^me^ du Maine, qui jusqu'alors n'avait pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, était arrivée à Versailles, et fit demander au roi la permission de le voir un moment après ces ordres

1. Le comte de Toulouse (1678-1737), troisième fils légitimé de Louis XIV et de M^me^ de Montespan. — Saint-Simon fait exception en sa faveur à sa haine contre les bâtards et le donne pour l'honneur et la probité mêmes.

donnés. Elle était déjà dans l'antichambre : elle entra et sortit un moment après.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le P. Tellier, Mme de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et Mme de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chancelier. Mme de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir, il fit appeler le P. Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il serait mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoye, grand maréchal des logis de sa maison, n'avait jamais fait les logements de la cour à Vincennes, parce qu'il y avait cinquante ans que la cour n'y avait été ; il indiqua une cassette où on trouverait le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoye. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à Mme de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvait sur

le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah ! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire les prières qu'il avait accoutumées en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à Mme de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le P. Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin-ci à Versailles avec un remède, qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal, et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de Mme de Main-

tenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose ; ce manant, qui se nommait Le Brun, le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après il se trouva plus fort, mais le pouls étant retombé et devenu fort mauvais, on lui en présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela était : « A la vie ou à la mort ! tout ce qui plaira à Dieu. »

M^me^ de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par-devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui disant : « Adieu, monsieur le maréchal ! » monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel M^me^ de Caylus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivie de son carrosse où étaient ses femmes. Le soir, le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec Le Brun. Le remède de Le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme ; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur ; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connais-

sance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au P. Tellier, qui lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. »

## MORT DE LOUIS XIV

(1715)

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, Mme de Maintenon et quelques rares apparitions du P. Tellier, que Bloin ou Maréchal[1] envoyaient chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand Mme de Maintenon ou le P. Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son

1. Bloin, premier valet de chambre du roi. Il avait succédé à Bontems. — Maréchal, chirurgien célèbre.

domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.



Mort de Louis XIV.

Le samedi 31 août, la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé

Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis,* puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il se maria à vingt-deux ans, en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avait vingt-trois quand la mort délivra la France du cardinal Mazarin[1]; vingt-sept, lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans en 1683, perdit Monsieur à soixante-trois ans en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne, et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé.

1. Le cardinal Mazarin mourut le 9 mars 1661.

Par l'ouverture de son corps qui fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toutes les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille; ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal.

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnaître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui était de lui ou emprunté, et dans l'un et dans l'autre rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par expérience et capables d'en écrire, en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion[1].

1. « Les portraits que Saint-Simon fait de Louis XIV sont tous nobles, dignes et surtout vivants et intéressants. On peut trouver qu'il conteste à Louis XIV quelques qualités que ce roi eut peut-être plus qu'il n'a dit. Mais il est impossible, en lisant Saint-Simon, de ne pas être frappé d'une chose, c'est qu'il a infiniment plus donné au grand roi qu'il ne lui a ôté devant la postérité. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis,* t. X.)

## PORTRAIT DE MADAME DE MAINTENON[1]

(1635-1719)

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient

1. On lira avec profit, sur M$^{me}$ de Maintenon, la belle étude que lui a récemment consacrée M. Geffroy, professeur d'histoire à la Sorbonne. Le rôle de M$^{me}$ de Maintenon y est très judicieusement défini et caractérisé. Sa défense avait été déjà présentée par M. Chéruel (*Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*) et par M. O. Gréard, de l'Académie française.



Mme de Maintenon.

merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être ; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût ; mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissance et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur

le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès ; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avait rétréci l'esprit et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse ; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances ; dès la seconde, elle s'importunait, et devenait sèche et laconique. On se creusait la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux ; on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause, et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire ; mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

## LE RÉGENT

### DIAMANT FAMEUX, ACHETÉ PAR LE DUC D'ORLÉANS

Par un événement extrêmement rare, un employé aux mines de diamants du Grand Mogol trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement, d'une grosseur prodigieuse, et ce qui est le plus merveilleux, de gagner le bord de la mer, et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de presque tous les passagers, dont le nom ou l'emploi ne les garantit pas, qui est de les purger et de leur donner un lavement pour leur faire rendre ce qu'ils auraient pu avaler, ou se cacher dans le fondement. Il fit apparemment si bien qu'on ne le soupçonna pas d'avoir approché des mines ni d'aucun commerce de pierreries. Pour comble de fortune, il arriva en Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs princes, dont il passait les forces, et le porta enfin en Angleterre, où le roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de cristal en Angleterre, d'où on adressa l'homme, le diamant et le mo-

dèle parfaitement semblable à Law, qui le proposa au Régent pour le roi.

Le prix en effraya le Régent, qui refusa de le prendre. Law[1], qui pensait grandement en beaucoup de choses, me vint trouver consterné, et m'apporta le modèle. Je trouvai comme lui qu'il ne convenait pas à la grandeur du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable, et que plus de potentats n'avaient osé y penser, plus on devait se garder de le laisser échapper. Law, ravi de me voir penser de la sorte, me pria d'en parler à M. le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obstacle sur lequel le Régent insista beaucoup. Il craignait d'être blâmé de faire un achat si considérable, tandis qu'on avait tant de peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes et qu'il fallait laisser tant de gens dans la souffrance. Je louai ce sentiment ; mais je lui dis qu'il n'en devait pas user pour le plus grand roi de l'Europe comme pour un simple particulier, qui serait très répréhensible de jeter cent mille francs pour se parer d'un beau diamant, tandis qu'il devrait beaucoup et ne se trouverait pas en état de satisfaire ; qu'il fallait considérer l'honneur de la couronne et ne lui pas laisser manquer l'occasion unique d'un diamant sans prix, qui effaçait ceux de toute l'Europe ; que c'était une gloire pour sa régence, qui durerait à jamais, qu'en tel état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulagerait pas beaucoup, et que la

1. Law. Voir plus loin, chapitre xxv, note 1.

surcharge en serait très peu perceptible. Enfin je ne quittai point M. le duc d'Orléans, que je n'eusse obtenu que le diamant serait acheté.

Law, avant de me parler, avait tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il l'avait espéré, le dommage et la perte qu'il souffrirait en le coupant en divers morceaux, qu'il le fit venir enfin à deux millions avec les rognures en outre qui sortiraient nécessairement de la taille. Le marché fut conclu de la sorte. On lui paya l'intérêt des deux millions jusqu'à ce qu'on lui pût donner le principal, et en attendant pour deux millions de pierreries en gage qu'il garderait jusqu'à entier payement des deux millions.

M. le duc d'Orléans fut agréablement trompé par les applaudissements que le public donna à une acquisition si belle et si unique. Ce diamant fut appelé *le Régent*. Il est de la grosseur d'une prune de la reine Claude, d'une forme presque ronde, d'une épaisseur qui répond à son volume, parfaitement blanc, exempt de toute tache, nuage et paillette, d'une eau admirable, et pèse plus de cinq cents grains[1]. Je m'applaudis beaucoup d'avoir résolu le Régent à une emplette si illustre.

1. Petit poids, qui était la soixante-deuxième partie d'un « gros ». Le gros lui-même formait la cent-vingt-huitième partie d'une livre.

## PORTRAIT DU CZAR PIERRE LE GRAND

## SON SÉJOUR A PARIS

Ce monarque[1] se fit admirer par son extrême curiosité toujours tendante à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction, de police; et cette curiosité atteignit à tout et ne dédaigna rien dont les moindres traits avaient une utilité suivie, marquée, savante, qui n'estima que ce qui méritait l'être, en qui brilla l'intelligence, la justesse, la vive appréhension de son esprit. Tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque chose de continuellement conséquent. Il allia d'une manière tout à fait surprenante la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embarrassante quand il l'avait établie dans toute sa sûreté avec une politesse qui la sentait, et toujours et avec tous et en maître partout, mais qui avait ses degrés

1. Pierre le Grand (1672-1725), czar de Russie depuis 1682, dont on connaît le génie et le rôle civilisateur.

suivant les personnes. Il avait une sorte de familiarité qui venait de liberté; mais il n'était pas exempt d'une forte empreinte de cette ancienne barbarie de son pays qui rendait toutes ses manières promptes, même précipitées, ses volontés incertaines, sans vouloir être contraint ni contredit sur pas une. Sa table, souvent peu décente, beaucoup moins ce qui la suivait, souvent aussi avec un découvert d'audace et d'un roi partout chez soi, ce qu'il se proposait de voir ou de faire toujours dans l'entière indépendance des moyens qu'il fallait forcer à son plaisir et à son mot. Le désir de voir à son aise, l'importunité d'être en spectacle, l'habitude d'une liberté au-dessus de tout lui faisait souvent préférer les carrosses de louage, les fiacres même, le premier carrosse qu'il trouvait sous sa main de gens qui étaient chez lui et qu'il ne connaissait pas. Il sautait dedans et se faisait mener par la ville ou dehors. Cette aventure arriva à Mme de Matignon[1], qui était allée là bayer, dont il mena le carrosse à Boulogne et dans d'autres lieux de campagne, qui fut bien étonnée de se trouver à pied. Alors c'était au maréchal de Tessé[2] et à sa suite, dont il s'échappait ainsi, à courir après, quelquefois sans le pouvoir trouver.

C'était un fort grand homme, très bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde; un grand front; de beaux sourcils; le nez assez court sans rien de trop, gros par le bout; les lèvres assez grosses; le teint rougeâtre et brun; de beaux yeux noirs, grands,

1. Femme du maréchal de Matignon (1647-1729).
2. 1661-1725. Il avait dû son élévation à Louvois.

vifs, perçants, bien fendus; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible, et se remettait aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion et sa grandeur, et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde brune, comme sans poudre, qui ne touchait pas ses épaules, un habit brun juste au corps, uni, à boutons d'or, veste, culotte, bas, point de gants ni de manchettes, l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par-dessous, son habit souvent déboutonné tout à fait, son chapeau sur une table et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être, on ne s'y pouvait méprendre à l'air de grandeur qui lui était naturel.

Ce qu'il buvait et mangeait en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre les repas, toute sa suite encore davantage; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte. C'était à peu près l'ordinaire de chaque repas. Sa suite à sa table en avalait davantage, et [ils] mangeaient tous à l'avenant à onze heures du matin et à huit du soir. Quand la mesure n'était pas plus forte, il n'y paraissait pas. Il y avait un prêtre aumônier qui mangeait à

la table du czar, plus fort de moitié que pas un, dont le czar, qui l'aimait, s'amusait beaucoup. Le prince Kurakin allait tous les jours à l'hôtel de Lesdiguières; mais il demeura logé chez lui.

Le czar entendait bien le français, et je crois, l'aurait parlé s'il eût voulu; mais, par grandeur, il avait toujours un interprète. Pour le latin et bien d'autres langues, il les parlait très bien. Il eut chez lui une salle des gardes du roi, dont il ne voulut presque jamais être suivi dehors. Il ne voulut point sortir de l'hôtel de Lesdiguières, quelque curiosité qu'il eût, ni donner aucun signe de vie, qu'il n'y eût reçu la visite du roi.

Le samedi matin, lendemain de son arrivée, le Régent alla voir le czar. Ce monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant sans nulle civilité, y entra. Le régent l'y suivit, et le prince Kurakin après lui, pour leur servir d'interprète. Ils trouvèrent deux fauteuils vis-à-vis l'un de l'autre; le czar s'assit en celui du haut bout, le Régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, sans parler d'affaires; après quoi le czar sortit de son cabinet, le Régent après lui, qui, avec une profonde révérence médiocrement rendue, le quitta au même endroit où il l'avait trouvé en entrant.

Le lundi suivant 10 mai, le roi alla voir le czar, qui le reçut à sa portière, le vit descendre de carrosse, et marcha de front à la gauche du roi jusque dans sa

chambre où ils trouvèrent deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite, le czar dans celui de la gauche, le prince Kurakin servit d'interprète. On fut étonné de voir le czar prendre le roi sous les deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air, et le roi à son âge, et qui n'y pouvait pas être préparé, n'en avoir aucune frayeur. On fut frappé de toutes les grâces qu'il montra devant le roi, de l'air de tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui coulait de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de rang, et légèrement de supériorité d'âge; car tout cela se fit très distinctement sentir. Il loua fort le roi, il en parut charmé, et il en persuada tout le monde. Il l'embrassa à plusieurs reprises. Le roi lui fit très joliment son petit et court compliment, et M. du Maine, le maréchal de Villeroy, et ce qui se trouva là de distingué fournirent la conversation. La séance dura un petit quart d'heure. Le czar accompagna le roi comme il l'avait reçu, et le vit monter en carrosse.

Le mardi 11 mai, le czar alla voir le roi entre quatre et cinq heures. Il fut reçu du roi à la portière de son carrosse, et conduit de même, eut la droite sur le roi partout. On était convenu de tout le cérémonial avant que le roi l'allât voir. Le czar montra les mêmes grâces et la même affection pour le roi, et sa visite ne fut pas plus longue que celle qu'il en avait reçue; mais la foule le surprit fort.

Il était allé dès huit heures du matin voir les places Royale, des Victoires et de Vendôme, et le lendemain

il fut voir l'Observatoire, les manufactures des Gobelins et le Jardin du Roi des simples. Partout là il s'amusa beaucoup à tout examiner et à faire beaucoup de questions.

Le jeudi 13 mai, il se purgea, et ne laissa pas l'après-dînée d'aller chez plusieurs ouvriers de réputation. Le vendredi 14, il alla dès six heures du matin dans la grande galerie du Louvre voir les plans en relief de toutes les places du roi, dont Asfeld[1] avec ses ingénieurs lui fit les honneurs. Le maréchal de Villars s'y trouva aussi pour la même raison avec quelques lieutenants généraux. Il examina fort longtemps tous ces plans; il visita ensuite beaucoup d'endroits du Louvre, et descendit après dans le jardin des Tuileries, dont on avait fait sortir tout le monde. On travaillait alors au Pont Tournant. Il examina fort cet ouvrage, et y demeura longtemps. L'après-dînée, il alla voir Madame au Palais-Royal, qui l'avait envoyé complimenter par son chevalier d'honneur. Excepté le fauteuil, elle le reçut comme elle aurait fait le roi. M. le duc d'Orléans l'y vint prendre pour le mener à l'Opéra dans sa grande loge, tous deux seuls sur le banc de devant avec un grand tapis. Quelque temps après, le czar demanda s'il n'y aurait point de bière. Tout aussitôt on en apporta un grand gobelet sur une soucoupe. Le Régent se leva, la prit, et la présenta au czar, qui, avec un sourire et une inclination de politesse, prit le gobelet sans aucune façon, but et le remit sur la coupe,

1. Asfeld (1665-1743) n'était pas encore maréchal de France, mais déjà surintendant des fortifications depuis 1715.

que le Régent tint toujours. En la rendant, il prit une assiette qui portait une serviette, qu'il présenta au czar, qui, sans se lever, en usa comme il avait fait pour la bière, dont le spectacle parut assez étonné. Au quatrième acte il s'en alla souper et ne voulut pas que le Régent quittât la loge. Le lendemain samedi, il se jeta dans un carrosse de louage, et alla voir quantité de curiosités chez les ouvriers.

Le 16 mai, jour de la Pentecôte, il alla aux Invalides, où il voulut tout voir et tout examiner partout. Au réfectoire, il goûta de la soupe des soldats et de leur vin, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule, et les appelant camarades. Il admira beaucoup l'église, l'apothicairerie et l'infirmerie, et parut charmé de l'ordre de cette maison. Le maréchal de Villars lui en fit les honneurs. La maréchale de Villars y alla pour le voir comme bayeuse. Il sut que c'était elle, et lui fit beaucoup d'honnêtetés.

Dimanche 20 juin, le czar partit et coucha à Livry, allant droit à Spa où il était attendu par la czarine, et ne voulut être accompagné de personne, pas même en sortant de Paris. Le luxe qu'il remarqua le surprit beaucoup ; il s'attendrit en partant sur le roi et sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur que ce luxe la perdrait bientôt. Il s'en alla charmé de la manière dont il avait été reçu, de tout ce qu'il avait vu, de la liberté qu'on lui avait laissée, et dans un grand désir de s'unir étroitement avec le roi, à quoi l'intérêt de l'abbé Dubois[1]

1 L'abbé, puis archevêque et cardinal Dubois (1656-1723), fut pré-

et de l'Angleterre fut un funeste obstacle, dont on a souvent eu et on a encore grand sujet de repentir.

On ne finirait point sur ce czar si intimement et si véritablement grand, dont la singularité et la rare variété de tant de grands talents et de grandeurs diverses feront toujours un monarque digne de la plus grande admiration jusque dans la postérité la plus reculée, malgré les grands défauts de la barbarie de son origine, de son pays et de son éducation. C'est la réputation qu'il laissa unanimement établie en France, qui le regarda comme un prodige dont elle demeura charmée.

cepteur du duc d'Orléans et principal ministre de Louis XV. Il recevait de l'Angleterre, au dire de Saint-Simon, une pension de 500,000 livres.

## LE MAJORDOME VILLENA ET LE MINISTRE ALBERONI SE DISPUTENT DANS LA CHAMBRE DU ROI D'ESPAGNE MALADE

Qui que ce soit n'approchait de l'intérieur indispensable du roi d'Espagne, c'est-à-dire lever, coucher, repas ; car cet intérieur nécessaire se bornait à trois ou quatre valets français et deux seuls gentilshommes de la chambre ; aucun ministre qu'Alberoni[1], le confesseur un quart d'heure tous les matins à la suite du lever, le duc de Popoli et les autres gouverneurs ou sous-gouverneurs des infants à leur suite, mais un quart d'heure à la toilette de la reine le matin, où le roi allait après avoir congédié son confesseur ; le cardinal Borgia, patriarche des Indes, rarement le marquis de Villena, majordome major, les deux gentilshommes de la chambre, seuls en exercice ; les mêmes, excepté les infants et leurs gouverneurs, pouvaient entrer au dîner et au souper sans y rester longtemps.

1. Alberoni (1664-1752), fils d'un jardinier italien, fut premier ministre en Espagne de 1717 à 1719. Exilé ensuite, il se retira en Italie.

Les soirs, les infants et leurs gouverneurs venaient voir le roi et la reine seuls ; leur visite ne durait qu'un moment. Les premiers médecin, chirurgien et apothicaire avaient ces mêmes entrées dont, à l'exception du lever, ils usaient sobrement. De femmes, la nourrice seule voyait la reine au lit quand le roi en sortait, et la chaussait. C'était là le seul moment qu'elle eût seule avec elle, qui s'allongeait tant qu'on pouvait, à la mesure de l'habiller du roi, qui se faisait dans une pièce joignante. La reine passait à sa toilette, où elle trouvait la camarera mayor, trois ou quatre dames du palais, autant de *senoras de honor,* et quelques femmes de chambre. A dîner et à souper, la camarera mayor, deux dames du palais de jour et deux *senoras de honor* de jour servaient, et les femmes de chambre apportaient de la porte les plats et à boire, et les y rendaient aux officiers. La bouche du roi ne lui préparait rien et était absolument inutile. Il n'était servi que de celle de la reine. Le majordome major était donc exclu, ainsi que le sommelier du corps, qui est de tous les grands officiers le plus intérieur, et tous les gentilshommes de la chambre, dont il y a une vingtaine, desquels auparavant deux étaient de service par semaine tour à tour. Ainsi le service intérieur était réduit à ce très court nombre de valets et d'officiers de santé, aux deux gentilshommes de la chambre seuls, toujours en fonction, et au majordome major de la reine, qui était aussi l'un de ces deux gentilshommes de la chambre toujours en service, à ce peu de dames de la reine tour à tour et à ces deux ou trois autres

que j'ai nommées, qui, sans service, entraient quelquefois à la toilette ou au dîner : le duc d'Escalone, qu'on appelait toujours marquis de Villena, était majordome major du roi, un des plus grands seigneurs d'Espagne en tout genre, et le plus respecté et révéré de tous, avec grande raison, par sa vertu, ses emplois et ses services.

La maladie du roi fit réduire ce court intérieur dont je viens de parler, à la reine unique de femme et à sa nourrice, aux deux gentilshommes de la chambre toujours en service, aux officiers de santé, qui n'étaient que quatre parce que le premier médecin de la reine y fut admis, et aux quatre ou cinq valets intérieurs, Alberoni sur le tout. Le reste sans exception fut exclu; le P. Daubenton même n'y était admis qu'avec discrétion.

La médecine du roi est tout entière sous la charge de son majordome major. Elle lui doit rendre compte de tout, il doit être présent à toutes les consultations, et le roi ne doit prendre aucun remède qu'il ne sache, qu'il n'approuve et qu'il ne soit présent. Villena voulut faire sa charge. Alberoni lui fit insinuer que le roi voulait être en liberté, et qu'il ferait mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et la complaisance de ne point entrer où il était, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte. Ce fut un langage que le marquis ne voulut point entendre.

On avait tendu au fond du grand cabinet des Miroirs un lit en face de la porte où on avait mis le roi, et comme la pièce est vaste et longue, il y a loin de cette

porte, qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où était le lit. Alberoni fit encore avertir le marquis que ses soins importunaient, qui ne laissa pas d'entrer toujours. A la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte. Le marquis s'y étant présenté une après-dînée, un de ces valets intérieurs l'entrebâilla et lui dit avec beaucoup d'embarras qu'il lui était défendu de le laisser entrer. « Vous êtes un insolent, répondit le marquis, cela ne peut pas être ; » pousse la porte sur le valet et entre. Il eut en face la reine, assise au chevet du lit du roi. Le cardinal, debout auprès d'elle, et ce peu d'admis qui n'y étaient pas même tous, fort éloignés du lit. Le marquis, qui était avec beaucoup de gloire fort mal sur ses jambes, comme on l'a vu dans ce que j'ai dit de lui, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton. La reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour prendre garde à rien, et ses rideaux étaient fermés, excepté du côté où était la reine. Voyant approcher le marquis, le cardinal fit signe avec impatience à un des valets de lui dire de s'en aller, et tout de suite, voyant que le marquis sans répondre avançait toujours, il alla à lui, et lui remontra que le roi voulait être seul et le priait de s'en aller. « Cela n'est pas vrai, lui dit le marquis, je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes point approché du lit, et le roi ne vous a rien dit. » Le cardinal, insistant et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il était bien insolent de vouloir l'empêcher de voir le roi et de faire sa charge. Le

cardinal, plus fort que lui, le retourna, l'entraînant vers la porte, et se disant mots nouveaux, toutefois le cardinal avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas. Lassé d'être tiraillé de la sorte, il se débattit, lui dit qu'il n'était qu'un petit faquin, à qui il saurait apprendre le respect qu'il lui devait; et dans cette chaleur et cette pousserie le marquis, qui était faible, tombe heureusement dans un fauteuil qui se trouva là. De colère de sa chute il lève son petit bâton et le laisse tomber de toute sa force dru et menu sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, en l'appelant petit coquin, petit faquin, petit impudent qui ne méritait que les étrivières. Le cardinal, qu'il tenait d'une main à son tour, s'en débarrassa comme il put et s'éloigna, le marquis continuant tout haut ses injures, le menaçant avec son bâton. Un des valets vint lui aider à se lever du fauteuil, à gagner la porte : car, après cette expédition, il ne songea plus qu'à s'en aller. La reine regarda de son siège toute cette aventure en plein, sans branler ni mot dire; et le peu qui était dans la chambre, sans oser remuer. Je l'ai su de tout le monde en Espagne, et de plus j'en ai demandé l'histoire et tout le plus exact détail au marquis de Villena, qui était la droiture et la vérité même, qui avait pris de l'amitié pour moi, et qui me l'a contée avec plaisir toute telle que je l'écris. Santa-Cruz et l'Arco, les deux gentilshommes de la chambre, qui me l'ont aussi contée, riaient sous cape. Le premier avait refusé de lui aller dire de sortir, et après l'accompagnèrent à la porte. Le rare est que le cardinal,

furieux, mais saisi de la dernière surprise des coups de bâton, ne se défendit point et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin que, sans le respect du roi et de l'état où il était, il lui donnerait cent coups de pied dans le ventre et le mettrait dehors par les oreilles. J'oubliais encore cela. Le roi était si mal qu'il ne s'aperçut de rien.

Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui, il reçut un ordre de se rendre en une de ses terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il [y] avait de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprenait l'aventure, qui fit un furieux bruit. Il partit le lendemain avec ses enfants. Le cardinal toutefois demeura si effrayé que, content de l'exil du marquis et de s'en être défait, il n'osa passer aux censures pour en avoir été frappé. Cinq ou six mois après il lui envoya ordre de revenir, sans qu'il en eût fait la plus légère démarche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour, ont été entièrement ignorés du roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le marquis n'a jamais voulu le voir ni ouïr parler de lui, pour quoi que ce pût être, depuis qu'il fut revenu, quoique le cardinal fût absolument le maître, dont l'orgueil fut fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué qu'il n'oublia rien pour se replâtrer avec lui, sans autre succès qu'en recueillir les mépris, qui accrurent beaucoup encore la considération publique où était ce sage et vertueux seigneur.

## LIT DE JUSTICE, PRÉSIDÉ PAR LE ROI, DANS LEQUEL LES BATARDS SONT RÉDUITS A LEUR PAIRIE

(1715)

Enfin le parlement arriva[1], et, comme des enfants, nous voilà tous deux aux fenêtres. Il venait en robes rouges, deux à deux, par la grande porte de la cour qu'il croisa pour aller gagner la salle des Ambassadeurs, où le premier président[2], venu en carrosse avec le président d'Aligre[3], les attendait. Il avait traversé de la petite cour d'auprès, pour avoir moins de chemin à faire à pied. Tandis que nos deux fenêtres s'entassaient de spectateurs, j'eus soin de ne pas perdre de vue le dedans du cabinet, à cause des conférences et de peur des sorties. Des Granges vint à diverses fois dire à quoi les choses en étaient, sans qu'il y eût

1. Il s'agissait de réduire à leur pairie les bâtards, grands ennemis de Saint-Simon, à qui un décret de Louis XIV, que Saint-Simon qualifie de « monstrueux », avait conféré le droit de succession à la couronne.

2. De Mesmes, grand ennemi de Saint-Simon. Il fut de l'Académie.

3. Il était président à mortier.

de difficultés, moi toujours me promenant et considérant tout avec attention. Soit besoin, soit désir du défendu, quelques-uns demandèrent l'un après l'autre à sortir pour des besoins. Le Régent le permit à condition du silence et du retour sur-le-champ. Il proposa même à La Vrillière[1] de s'aller précautionner en même temps que le maréchal d'Huxelles[2], et quelques autres suspects; mais en effet pour ne les perdre pas de vue, et il l'entendit et l'exécuta très bien. J'en usai de même avec les maréchaux de Villars et Tallard[3], et, ayant vu Effiat ouvrant la petite porte du roi pour le maréchal de Villeroy, j'y courus, sous prétexte de lui aider, mais au vrai pour empêcher qu'il ne parlât à la porte et qu'il n'envoyât quelques messages aux bâtards. J'y restai même avec Effiat jusqu'à ce que le maréchal de Villeroy fût rentré, pour éviter le même inconvénient à cette autre ouverture de la porte, que je refermai bien après; et il faut avouer que cette occupation de tête et de corps, d'examen et d'attention continuelle à interrompre, à prévenir, à être en garde sur toute une vaste pièce et un nombre de gens qu'on veut contenir et déranger sans qu'il y paraisse, ne fut pas un petit soin ni une petite fatigue. M. le duc d'Orléans, M. le Duc et La Vrillière en portaient leur part, qui ne diminuait guère la mienne.

1. Louis Phélippeaux, marquis de La Vrillière (1672-1718).
2. D'Huxelles tenait pour les bâtards, ainsi que Villeroy.
3. Tallard (1652-1728), maréchal de France depuis 1703, membre du Conseil de régence depuis 1717, fut en 1723 de l'Académie française.

Enfin le parlement en place, les pairs arrivés et les présidents ayant été en deux fois prendre leurs fourrures derrière des paravents disposés dans la pièce voisine, des Granges vint avertir que tout était prêt. Il avait été agité si le roi dînerait en attendant, et j'avais obtenu que non, dans la crainte qu'entrant aussitôt après au lit de justice, et ayant mangé avant son heure ordinaire, il ne se trouvât mal, qui eût été un grand inconvénient. Dès que des Granges eut annoncé au régent qu'il pouvait se mettre en marche, Son Altesse Royale lui dit de faire avertir le parlement, pour la députation à recevoir le roi, au lieu du bout de la pièce des Suisses, où elle avait été réglée, et dit tout haut à la compagnie qu'il fallait aller prendre le roi.

A ces paroles, je sentis un trouble de joie du grand spectacle qui s'allait passer en ma présence, qui m'avertit de redoubler mon attention sur moi. J'avais averti Villars de marcher avec nous, et Tallard de se joindre aux maréchaux de France, et de céder à ses anciens, parce qu'en ces occasions les ducs vérifiés n'existent pas. Je tâchai de me munir de la plus forte dose que je pus de sérieux, de gravité, de modestie. Je suivis M. le duc d'Orléans, qui entra chez le roi par la petite porte, et qui trouva le roi dans son cabinet. Chemin faisant, le duc d'Albret et quelques autres me firent des compliments très marqués, avec grand désir de découvrir quelque chose. Je payai de politesse, de plaintes de la foule, de l'embarras de mon habit, et je gagnai le cabinet du roi.



Pardaillan de Goudrin, duc d'Antin.

Il était sans manteau ni rabat, vêtu à son ordinaire. Après que M. le duc d'Orléans eut été quelques moments auprès de lui, il lui demanda s'il lui plaisait d'aller : aussitôt on fit faire place. Le peu de courtisans revenus là, faute d'avoir trouvé où se fourrer dans le lieu de la séance, s'écarta, et je fis signe au maréchal de Villars, qui prit lentement le chemin de la porte, le duc de La Force[1] derrière lui, et moi après, qui observai bien de marcher immédiatement avant M. le prince de Conti. M. le Duc le suivait, et M. le duc d'Orléans après. Derrière lui les huissiers de la chambre du roi avec leurs masses, puis le roi environné des quatre capitaines des gardes du corps, du duc d'Albret, grand chambellan, et du maréchal de Villeroy, son gouverneur. Derrière, venait le garde des sceaux, parce qu'il n'était pas enregistré au parlement, puis les maréchaux d'Estrée[2], Huxelles, Tallard et Besons, qui ne pouvaient entrer en séance qu'à la suite, et non devant Sa Majesté. Ils étaient suivis de ceux des chevaliers de l'ordre et des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces qu'on avait avertis pour le cortège du roi, qui devaient seoir en bas, découverts et sans voix, sur le banc des baillis. On prit en cet ordre le chemin de la terrasse jusqu'à la salle des Suisses, au bas de laquelle se trouva la députation du parle-

1. Le duc de La Force fut membre du conseil de régence et ambassadeur à Londres.

2. Le maréchal d'Estrées (1660-1737) était déjà maréchal lorsque mourut, en 1707, son père Jean d'Estrées, maréchal aussi, et portait alors le nom de maréchal de Cœuvres.

ment, de quatre présidents à mortier et de quatre conseillers à l'accoutumée.

Tandis qu'ils s'approchèrent du roi, je dis au duc de La Force et au maréchal de Villars que nous ferions mieux d'aller toujours nous mettre en place, pour éviter l'embarras de l'entrée avec le roi. Ils me suivirent alors un à un en rang d'ancienneté, marchant en cérémonie. Il n'y avait que nous trois à pouvoir marcher comme nous fîmes, parce que d'Antin[1] n'y venait pas, le duc de Guiche était démis, Tallard point pair, et les quatre capitaines des gardes étaient autour du roi avec le bâton en ces grandes cérémonies. Mais avant d'en dire davantage, je crois à propos de donner le dessin figuré du lit de justice dont la disposition éclaircira d'un coup d'œil ce qui va être raconté.

1. Un des plus fameux courtisans du temps : « Le duc d'Antin se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg ; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. — « C'est « parce que Votre Majesté les a condamnés qu'elle ne les voit plus, » répond le duc. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

Seconde Antichambre du roi où était le dais vide entre le grand cabinet du Conseil et la grande Antichambre où fut tenu le lit de justice représenté ici.

L — Cheminée bouchée

MM. les Evêques D. et C. de Laon et Noyon. Mx d'Estrées, Huxelles, Tallard, Bezon

A C O P D D G K B F E H J Z

Mesmes p^er p^t Novion. Aligre, Lamoignon, Portail, Amelot, Pelletier, Maupeou

M. le Régent
M. le Duc.
M M. le Pr. de Conti
MM. les D. de Sully
St-Simon
La Rochefoucauld
La Force
Rohan
Gramont
Mazarin
M Gesvres
Coislin
Aumont
Villars M^l
Chaulnes
Rohan-Rohan
Hostun
Roanais
Valentinois

Q D D Y R T S M M M M K

Présidents et Cons^ers et M^tres des Requêtes. Conseillers d'honneur.

Présidents des Enq^tes et Requêtes. Cons^ers-Clercs de la G. Chambre.

M^es des Req^tes et Cons^ers d'État accompagnant le Garde des Sceaux.

Cons^ers et Pr^ts de toutes les Chambres du Parlem.

Idem.

Idem.

Doyen du P^t et Conseillers de la G. Chambre.

Chevaliers du St-Esprit. Gouv^rs et Lieut^s g^x. de Province mandés chacun pour accompagner le roi n'entrant qu'à sa suite et après lui, demeurant toujours découverts et n'opinant point.

Offic^rs des Gardes du Corps

Greffier en chef du P^t

Secrétaire d'État

Secr. du P^t

Conseillers de toutes les Chambres du Parlement

Gens du roi. idem pour le P^t

idem pour le P^t

Spectateurs de marque

Spectateurs de considération

Entrée du Parquet

Porte toujours ouverte, mais fermée ce jour-là, excepté pour les seuls Pairs qui entrèrent et sortirent par là.

Porte ordinairement fermée, mais ouverte ce jour-là pour la séance et les spectat^rs et par où aussi le roi entra et sortit.

Salle des Gardes du Corps.

Les Ducs de Noailles et Charost et plusieurs autres entrèrent avec le roi et vinrent se mettre en place parmi ceux qui sont marqués ici et qui y étaient avant l'arrivée du roi.

## EXPLICATION

A. Le roi sur son trône.
B. Marches du trône avec son tapis et ses carreaux.
C. Le grand chambellan couché sur ces carreaux, sur les marches, couvert et opinant.
D. Hauts sièges à droite et à gauche.
E. Petit degré du roi couvert de la queue de son tapis de pied sans carreaux.
F. Le prévôt de Paris avec son bâton, couché sur ces degrés.
G. Les huissiers de la chambre du roi à genoux, leurs masses de vermeil sur le col.
H. Le garde des sceaux dans sa chaire à bras sans dos.
J. Un petit bureau devant lui.
K. Marches pour monter aux hauts sièges.
L. Porte d'entrée ordinaire, mais condamnée ce jour-là, par laquelle MM. de Troyes et de Fréjus et M. de Torcy virent la séance debout et reculés. Devant eux, un peu à côté en dedans, M. d'Harcourt debout et découvert, avec le bâton de capitaine des gardes, sans opiner.
M. Fenêtres à gradins pour les spectateurs ; les duchesses de Ventadour et de La Ferté, les sous-gouverneurs du roi, le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes du Régent étaient dans celle de derrière lui.
N. Le maréchal de Villeroy sur un tabouret, comme gouverneur du roi, couvert et opinant.
O. Le duc de Villeroy, capitaine des gardes, assis, en quartier, couvert et opinant.
P. Beringhen, premier écuyer, tenant la place du grand écuyer, assis, mais découvert, sans opiner.

Ces deux places à cause de l'âge du roi, ainsi que celle de son gouverneur.

Q. Les hérauts d'armes en cotte, etc.
R. Le grand maître ou le maître des cérémonies, assis, mais découvert, sans opiner.
S. Entrée des hauts sièges à gauche pour les évêques-pairs et les officiers de la couronne.

T. Parquet ou espace vide au milieu de la séance.
V. Passage de plain-pied aux sièges hauts qui les communique des deux côtés.
Y. Banc redoublé dans les sièges en cas de besoin pour les pairs laïques.
Z. Greffier en chef du parlement enregistrant les déclarations à la fin.

Je pense qu'il serait inutile d'entrer dans une explication plus détaillée de la séance, et que celle-ci suffit, tant pour la faire entendre que pour éclaircir par le local ce qui va être raconté. J'ai seulement observé d'y nommer les pairs par le nom de leurs pairies, comme il se pratique en prenant leurs voix, et non par celui qu'ils portent d'ordinaire, et sous lequel ils sont connus dans le monde. M. de Laon était Clermont-Chattes, et M. de Noyon Châteauneuf-Rochebonne[1], mort depuis archevêque de Lyon avec brevet de conservation de rangs et d'honneurs. Il n'y eut sur le banc redoublé des pairs laïques que les ducs de La Feuillade[2] et de Valentinois[3], qui s'y mirent après que le roi fut arrivé.

Comme le parlement était en place et que le roi allait arriver, j'entrai par la même porte. Le passage se trouva assez libre, les officiers des gardes du corps me firent faire place, et au duc de La Force, et au maré-

1. L'évêque de Laon. — L'évêque de Noyon.
2. Le duc de La Feuillade (1673-1725) est le fils du maréchal de La Feuillade qui fit élever à Louis XIV la statue de la place des Victoires. Il devint maréchal à son tour, en 1723.
3. Fr.-Léonor de Goyon de Matignon, à qui sa femme, fille du prince de Monaco, avait apporté en dot ce duché-pairie (1715).

chal de Villars, qui me suivaient un à un. Je m'arrêtai un moment en ce passage, à l'entrée du parquet, saisi de joie de voir ce grand spectacle, et les moments si précieux s'approcher. J'en eus besoin aussi, afin de me remettre assez pour voir distinctement ce que je considérais, et pour reprendre une nouvelle couche de sérieux et de modestie. Je m'attendais bien que je serais attentivement examiné par une compagnie dont on avait pris soin de ne me pas faire aimer, et par le spectateur curieux, dans l'attente de ce qui allait éclore d'un secret si profond, dans une si importante assemblée, mandée si fort à l'instant. De plus, personne n'y pouvait ignorer que je n'en fusse instruit, du moins par le conseil de régence dont je sortais.

Je ne me trompai pas : sitôt que je parus, tous les yeux s'arrêtèrent sur moi. J'avançai lentement vers le greffier en chef, et, reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle par devant les gens du roi qui me saluèrent d'un air riant, et je montai nos trois marches des sièges hauts où tous les pairs, que je marque, étaient en place, qui se levèrent, dès que j'approchai du degré ; je les saluai avec respect du haut de la troisième marche. En m'avançant lentement, je pris La Feuillade par l'épaule, quoique sans liaison avec lui, et lui dis à l'oreille de me bien écouter et de prendre garde à ne pas donner signe de vie ; qu'il allait entendre une déclaration à l'égard du parlement, après laquelle il y en aurait deux autres ; qu'enfin nous touchions aux plus heureux moments et les plus inespérés ; que les bâtards étaient réduits au

simple rang d'ancienneté de leurs pairies, le comte de Toulouse seul rétabli sans conséquence, pas même pour ses enfants. La Feuillade fut un instant sans comprendre, et saisi de joie à ne pouvoir parler. Il se serra contre moi, et comme je le quittais, il me dit : « Mais comment, le comte de Toulouse? — Vous le verrez, » lui répondis-je, et passai ; mais en passant devant le duc d'Aumont[1], je me souvins de ce beau rendez-vous qu'il avait pour l'après-dînée ou le lendemain, avec M. le duc d'Orléans, pour le raccommoder avec le parlement, et finir galamment tous ces malentendus, et je ne pus m'empêcher, en le bien regardant, de lui lâcher un sourire moqueur. Je m'arrêtai entre M. de Metz, duc de Coislin[2], et le duc de Tresmes à qui j'en dis autant. Le premier renifla, l'autre fut ravi et me le fit répéter d'aise et de surprise. J'en dis autant au duc de Louvigny, qui n'en fut pas si étonné que les autres, mais au moins aussi transporté. Enfin, j'arrivai à ma place entre les ducs de Sully et de La Rochefoucauld[3]. Je les saluai, et nous nous assîmes tout de suite ; je donnai un coup d'œil au spectacle, et tout aussitôt je fis approcher les têtes de mes deux voisins de la mienne, à qui j'annonçai la même chose. Sully y fut sensible au dernier point ; l'autre me demanda sèchement pourquoi l'exception du comte de Toulouse. J'avais plu-

1. 1667-1723. Il avait été ambassadeur en Angleterre.

2. Henri-Charles, duc de Coislin, évêque de Metz (1663-1732), fut de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions.

3. Ce La Rochefoucauld (1663-1728) est le petit-fils de l'auteur des *Maximes*

sieurs raisons de réserve avec lui, et bien que depuis l'arrêt de préséance que j'avais obtenu sur lui, il en eût parfaitement usé à cet égard, je sentais bien que cette préséance lui faisait mal au cœur. Je me contentai donc de lui répondre que je n'en savais rien, et sur le fait, ce que je pus pour le lui faire goûter. Mais, s'il trouvait ma préséance indigeste, il pardonnait beaucoup moins au comte de Toulouse d'avoir eu sa charge de grand veneur. Son froid fut tel, que je ne pus m'empêcher de lui en demander la cause, et de le faire souvenir de toute l'ardeur qu'il avait témoignée sur cette même affaire dans nos premières assemblées chez M. de Luxembourg [1], au temps qu'il avait la goutte, et dans les autres dont notre requête contre les bâtards était sortie et dont il allait, au delà de nos espérances, voir enregistrer les conclusions. Il répondit ce qu'il put, toujours sec et morne ; je ne pris plus la peine de lui parler.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts des sièges, parce que le banc redoublé pour les pairs, qui n'auraient pas eu place sur le nôtre, n'avançait pas jusqu'au duc de La Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers ; je craignais le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés ; et plus je m'apercevais que je rencontrais ceux de

1. M. de Luxembourg (1675-1746), fils du fameux maréchal de Luxembourg, devint plus tard maréchal de Montmorency.

presque tout le monde sous les miens, plus j'étais averti de sevrer leur curiosité par ma retenue. J'assénai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étais placé à souhait. Je la promenai sur tout le parlement; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serais pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président, insolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissaient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paraissaient pas moins surpris, mais sans l'égarement des autres, et d'une surprise calme; en un mot, tout sentait une grande attente, et cherchait à l'avancer en devinant ceux qui sortaient du conseil.

Je n'eus guère de loisir en cet examen, incontinent le roi arriva. Le brouhaha de cette entrée dans la séance, qui dura jusqu'à ce que Sa Majesté, et tout ce qui l'accompagnait, fût en place, devint une autre espèce de singularité. Chacun cherchait à pénétrer le Régent, le garde des sceaux et les principaux personnages. La sortie des bâtards du cabinet du conseil avait redoublé l'attention; mais tous ne la savaient pas, et tous alors s'aperçurent de leur absence. La consternation des maréchaux, de leur doyen sur tous dans sa place de gouverneur du roi, fut évidente. Elle augmenta l'abattement du premier président, qui, ne voyant point là son maître, le duc du Maine, jeta un regard affreux sur M. de Sully et sur moi, qui occu-

pions les places des deux frères précisément. En un instant tous les yeux de l'assemblée se posèrent tout à la fois sur nous, et je remarquai que le concentrement et l'air d'attente de quelque chose de grand redoubla sur tous les visages. Celui du Régent avait un air de majesté douce, mais résolue, qui lui fut tout nouveau, des yeux attentifs, un maintien grave mais aisé ; M. le Duc, sage, mesuré, mais environné de je ne sais quel brillant qui ornait toute sa personne et qu'on sentait retenu. M. le prince de Conti triste, pensif, voyageant peut-être en des espaces éloignés. Je ne pus guère, pendant la séance, les voir qu'à reprises et sous prétexte de regarder le roi, qui était sérieux, majestueux, et en même temps le plus joli qu'il fût possible, grave avec grâce dans tout son maintien, l'air attentif et point du tout ennuyé, représentant très bien et sans aucun embarras.

Quand tout fut posé et rassis, le garde des sceaux demeura quelques minutes dans sa chaire, immobile, regardant en dessous, et ce feu d'esprit qui lui sortait des yeux semblait percer toutes les poitrines. Un silence extrême annonçait éloquemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu roi même avait souvent mandé ce même d'Argenson[1] et lui avait, comme lieutenant de police, donné ses ordres debout et découvert à la barre ; ce parlement, qui depuis la régence avait déployé sa mauvaise volonté contre lui, jusqu'à donner

1. 1652-1721 ; alors garde des sceaux, précédemment lieutenant de police.

tout à penser, et qui retenait encore des prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude; ce premier président, si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux; ce Lamoignon[1] qui s'était vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même s'était si complètement déshonoré, ils le virent revêtu des ornements de la première place de la robe, les présider, les effacer, et entrant en fonction, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon publique et forte, dès la première fois qu'il se trouvait à leur tête. On voyait ces vains présidents détourner leurs regards de dessus cet homme qui imposait si fort à leur morgue, et qui anéantissait leur arrogance dans le lieu même d'où ils la tiraient, et rendus stupides par les siens qu'ils ne pouvaient soutenir.

Après que le garde des sceaux se fut, à la manière des prédicateurs, accoutumé à cet auguste auditoire, il se découvrit, se leva, monta au roi, se mit à genoux sur les marches du trône, à côté du milieu des mêmes marches où le grand chambellan était couché sur des oreillers, et prit l'ordre du roi, descendit, se mit dans sa chaire et se couvrit. Il faut dire une fois pour toutes qu'il fit la même cérémonie à chaque commencement d'affaire, et pareillement avant de prendre les opinions sur chacune et après; qu'au lit de justice lui ou le chancelier ne parlent jamais au roi autrement, et qu'à chaque fois qu'il alla au roi en celui-ci, le Régent se

1. 1678-1729; il était président à mortier au parlement de Paris depuis 1709.

leva et s'en approcha pour l'entendre et suggérer les ordres. Remis en place après quelques moments de silence, il ouvrit cette grande scène par un discours. Le procès-verbal de ce lit de justice, fait par le parlement et imprimé[1], qui est entre les mains de tout le monde, me dispensera de rapporter ici les discours du garde des sceaux, celui du premier président, ceux des gens du roi et les différentes pièces qui y furent lues et enregistrées. Je me contenterai seulement de quelques observations. Ce premier discours, la lecture des lettres du garde des sceaux et le discours de l'avocat général Blancmesnil qui la suivit, les opinions prises, le prononcé par le garde des sceaux, l'ordre donné, quelquefois réitéré, d'ouvrir, puis de tenir ouvertes les deux doubles portes, ne surprirent personne, ne servirent que comme de préface à tout le reste, à en aiguiser la curiosité de plus en plus, à mesure que les moments approchaient de la satisfaire.

Ce premier acte fini, le second fut annoncé par le discours du garde des sceaux, dont la force pénétra tout le parlement. Une consternation générale se répandit sur tous les visages. Presque aucun de tant de membres n'osa parler à son voisin. Je remarquai seulement que l'abbé Pucelle[2], qui, bien que conseiller-clerc, était dans les bancs vis-à-vis de moi, fut

1. Consulter à ce sujet le recueil des *Anciennes lois françaises* (t. XXI, p. 159 et suiv.), ainsi que le *Journal de l'avocat Barbier*. (Voir notre article *Barbier* dans la *Grande Encyclopédie*.)

2. 1655-1745; écrivain janséniste, était conseiller au parlement de Paris.

toujours debout toutes les fois que le garde des sceaux parla, pour mieux entendre. Une douleur amère et qu'on voyait pleine de dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la confusion s'y peignit. Ce que le jargon du palais appelle le grand banc pour encenser les mortiers qui l'occupent, baissa la tête à la fois comme par un signal, et bien que le garde des sceaux ménageât le ton de sa voix, pour ne la rendre qu'intelligible, il le fit pourtant en telle sorte qu'on ne perdit dans toute l'assemblée aucune de ses paroles, dont aussi n'y en eut-il aucune qui ne portât. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque période semblait redoubler à la fois l'attention et la désolation de tous les officiers du parlement, et ces magistrats si altiers, dont les remontrances superbes ne satisfaisaient pas encore l'orgueil et l'ambition, frappés d'un châtiment si fort et si public, se virent ramenés au vrai de leur état avec cette ignominie, sans être plaints que de leur petite cabale. D'exprimer ce qu'un seul coup d'œil rendit dans ces moments si curieux, c'est ce qu'il est impossible de faire, et, si j'eus la satisfaction que rien ne m'échappa, j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. La présence d'esprit de Blancmesnil me surprit au dernier point. Il parla sur chaque chose où son ministère le requit, avec une contenance modeste et sagement embarrassée, sans être moins maître de son discours, aussi délicatement ménagé que s'il eût été préparé.

Après les opinions, comme le garde des sceaux eut prononcé, je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir.

C'était le premier président qui voulait parler et faire la remontrance qui a paru pleine de la malice la plus raffinée, d'impudence à l'égard du Régent et d'insolence pour le roi. Le scélérat tremblait toutefois en la prononçant. Sa voix entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le trouble visible de toute sa personne, démentaient ce reste de venin dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa compagnie. Ce fut là où je savourai avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts sièges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales regis* contre ce *vas electum* du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du roi par la bouche du garde des sceaux, vil petit-gris qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi; puis, sans prendre aucuns avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : « Le roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ. » Ce grand mot fut un coup de foudre qui atterra présidents

et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France, parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'allait suivre immédiatement. Le garde des sceaux ayant, par ce dernier prononcé, terminé ce second acte, il passa au troisième. Lorsqu'il repassa devant moi, venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le parlement, je l'avais averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui allait suivre, et il m'avait répondu qu'il ne le prendrait pas. C'était une précaution que j'avais prise contre la distraction à cet égard. Après quelques moments d'intervalle depuis la dernière prononciation sur le parlement, le garde des sceaux remonta au roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence. Alors tout le monde vit bien que l'affaire du parlement étant achevée, il y en allait avoir une autre. Chacun, en suspens, tâchait de la prévenir par la pensée. On a su depuis que tout le parlement s'attendit à la décision du bonnet en notre faveur, et j'expliquerai après pourquoi il n'en fut pas mention. D'autres, avertis par leurs yeux de l'absence des bâtards, jugèrent plus juste qu'il allait s'agir de quelque chose qui les regardait; mais personne ne devina quoi, beaucoup moins toute l'étendue.

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères

et la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot était législatif et portait une chute nouvelle. L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards à plusieurs fois, les degrés divers par lesquels ils étaient montés à ce comble sur nos têtes; je les comparais, dis-je, à ce jour

de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force de ressort. Je repassais, avec le plus puissant charme, ce que j'avais osé annoncer au duc du Maine le jour du scandale du bonnet, sous le despotisme de son père. Mes yeux voyaient enfin l'effet et l'accomplissement de cette menace. Je me devais, je me remerciais de ce que c'était par moi qu'elle s'effectuait. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avais pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder.

Cette lecture achevée, l'autre déclaration en faveur du comte de Toulouse fut commencée tout de suite par le greffier, suivant le commandement que lui en

avait fait le garde des sceaux en les lui donnant toutes deux ensemble. Elle sembla achever de confondre le premier président et les amis du duc du Maine, par le contraste des deux frères. Celle-ci surprit plus que pas une, et à qui n'était pas au fait, la différence était inintelligible : les amis du comte de Toulouse ravis, les indifférents bien aises de son exception, mais la trouvant sans fondement et sans justice. Je remarquai des mouvements très divers et plus d'aisance à se parler les uns aux autres pendant cette lecture, à laquelle néanmoins on fut très attentif.

Les importantes clauses du consentement des princes du sang et de la réquisition des pairs de France réveillèrent l'application générale, et firent lever le nez au premier président de dessus son bâton, qui s'y était remis. Quelques pairs même, excités par M. de Metz, grommelèrent entre leurs dents, chagrins, à ce qu'ils expliquèrent à leurs confrères voisins, de n'avoir pas été consultés en assemblée générale sur un fait de cette importance, sur lequel néanmoins on les faisait parler et requérir. Mais quel moyen de hasarder un secret de cette nature dans une assemblée de pairs de tous âges, pour n'en rien dire de plus, encore moins d'y en discuter les raisons? Le très peu de ceux qui en furent choqués alléguèrent que ceux de la régence avaient apparemment répondu pour les autres sans mission, et cette petite jalousie les piquait peut-être autant que la conservation au rang, etc., du comte de Toulouse. Cela fut apaisé aussitôt que né : mais rien en ce monde sans quelque contradiction.

Après que l'avocat général eut parlé, le garde des sceaux monta au roi, prit l'avis des princes du sang, puis vint au duc de Sully et à moi. Heureusement j'eus plus de mémoire qu'il n'en voulut avoir : aussi était-ce mon affaire. Je lui présentai mon chapeau à bouquet de plumes au devant, d'une façon exprès très marquée, en lui disant assez haut : « Non, monsieur, nous ne pouvons être juges, nous sommes parties, et nous n'avons qu'à rendre grâces au roi de la justice qu'il veut bien nous faire. » Il sourit et me fit excuse. Je le repoussai avant que le duc de Sully eût le loisir d'ouvrir la bouche ; et regardant aussitôt de part et d'autre, je vis avec plaisir que ce refus d'opiner avait été remarqué de tout le monde. Le garde des sceaux retourna tout court sur ses pas, et sans prendre l'avis des pairs en place de service, ni des deux évêques pairs, fut aux maréchaux de France, puis descendit au premier président et aux présidents à mortier, puis alla au reste des bas sièges ; après quoi, remonté au roi et redescendu en place, il prononça l'arrêt d'enregistrement, et mit le dernier comble à ma joie.

Aussitôt après M. le Duc se leva, et, après avoir fait la révérence au roi, il oublia de s'asseoir et de se couvrir pour parler, suivant le droit et l'usage non interrompu des pairs de France ; aussi nous ne nous levâmes pas un. Il fit donc debout et découvert le discours, qui a paru imprimé à la suite des discours précédents, et le lut peu intelligiblement, parce que l'organe n'était pas favorable. Dès qu'il eut fini, M. le duc d'Orléans se leva et commit la même faute. Il dit

donc, aussi debout et découvert, que la demande de M. le Duc lui paraissait juste; et après quelques louanges ajouta que, présentement que M. le duc du Maine se trouvait en son rang d'ancienneté de pairie, M. le maréchal de Villeroy, son ancien, ne pouvait plus demeurer sous lui, ce qui était une nouvelle et très forte raison, outre celles que M. le Duc avait alléguées. Cette demande avait porté au dernier comble l'étonnement de toute l'assemblée, au désespoir du premier président et de ce peu de gens qui, à leur déconcertement, paraissaient s'intéresser au duc du Maine. Le maréchal de Villeroy, sans sourciller, fit toujours mauvaise mine, et les yeux du premier écuyer s'inondèrent souvent de larmes. Je ne pus bien distinguer le maintien de son cousin et ami intime le maréchal d'Huxelles, qui se mit à l'abri des vastes bords de son chapeau enfoncé sur ses yeux, et qui d'ailleurs ne branla pas. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre, se démonta le visage à vis, et je crus un moment son menton tombé sur ses genoux.

Cependant le garde des sceaux ayant dit aux gens du roi de parler, ils répondirent qu'ils n'avaient pas ouï la proposition de M. le Duc; sur quoi, de main en main, on leur envoya son papier, pendant quoi le garde des sceaux répéta fort haut ce que le Régent avait ajouté sur l'ancienneté de pairie du maréchal de Villeroy au-dessus du duc du Maine. Blancmesnil ne fit que jeter les yeux sur le papier de M. le Duc et parla, après quoi le garde des sceaux fut aux voix. Je

donnai la mienne assez haut et dis : « Pour cette affaire-ci, Monsieur, j'y opine de bon cœur à donner la surintendance de l'éducation du roi à M. le Duc. »

La prononciation faite, le garde des sceaux appela le greffier en chef, lui ordonna d'apporter ses papiers et son petit bureau près du sien pour faire tout présentement et tout de suite, et en présence du roi, tous les enregistrements de tout ce qui venait d'être lu et ordonné, et les signer. Cela se fit sans difficulté aucune, dans toutes les formes, sous les yeux du garde des sceaux, qui ne les levait pas de dessus ; mais comme il y avait cinq ou six pièces à enregistrer, cela fut long à faire.

J'avais fort observé le roi lorsqu'il fut question de son éducation ; je ne remarquai en lui aucune sorte d'altération, de changement, pas même de contrainte. Ç'avait été le dernier acte du spectacle, il en était tout frais lorsque les enregistrements s'écrivirent. Cependant, comme il n'y avait plus de discours qui occupassent, il se mit à rire avec ceux qui se trouvèrent à portée de lui, à s'amuser de tout, jusqu'à remarquer que le duc de Louvigny, quoique assez éloigné de son trône, avait un habit de velours, à se moquer de la chaleur qu'il en avait, et tout cela avec grâce. Cette indifférence pour M. du Maine frappa tout le monde et démentit publiquement ce que ses partisans essayèrent de répandre que les yeux lui avaient rougi ; mais que, ni au lit de justice ni depuis, il n'en avait osé rien témoigner. Or, dans la vérité, il eut toujours les yeux secs et sereins et il ne prononça

le nom du duc de Maine qu'une seule fois depuis, qui fut l'après-dînée du même jour, qu'il demanda où il allait d'un air très indifférent, sans en rien dire davantage, ni depuis, ni nommer ses enfants ; aussi ceux-ci ne prenaient guère la peine de le voir, et, quand ils y allaient, c'était pour avoir jusqu'en sa présence leur petite cour à part et se divertir entre eux. Pour le duc du Maine, soit politique, soit qu'il crût qu'il n'en était pas encore temps, il ne le voyait que les matins, quelque temps à son lit, et plus du tout de la journée, hors les fonctions d'apparat.

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et, si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assénés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles; souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir; en un mot je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

Enfin, les enregistrements achevés, le roi descendit de son trône et dans les bas sièges, par son petit degré,

derrière la chaire du garde des sceaux, suivi du Régent et des deux princes du sang et des seigneurs de sa suite nécessaire. En même temps les maréchaux de France descendirent par le bout de leurs hauts sièges, et, tandis que le roi traversait le parquet, accompagné de la députation qui avait été le recevoir, ils passèrent entre les bancs des conseillers, vis-à-vis de nous, pour se mettre à la suite du roi, à la porte de la séance par laquelle Sa Majesté sortit comme elle y était entrée; en même temps aussi les deux évêques pairs, passant devant le trône, vinrent se mettre à notre tête et me serrèrent les mains et la tête, en passant devant moi, avec une vive conjouissance. Nous les suivîmes, reployant deux à deux le long de nos bancs, les anciens les premiers, et descendus des hauts sièges par le degré du bout. Nous continuâmes tout droit, et sortîmes par la porte vis-à-vis. Le parlement se mit après en marche, et sortit par l'autre porte, qui était celle par où nous étions entrés séparément et par où le roi était entré et sorti. On nous fit faire place jusqu'au degré. La foule, le monde, le spectacle, resserrèrent nos discours et notre joie. J'en étais navré. Je gagnai aussitôt mon carrosse, que je trouvai sous ma main, et qui me sortit très heureusement de la cour, en sorte que je n'eus point d'embarras, et que de la séance chez moi je ne mis pas un quart d'heure[1].

1. « Caractériser une telle scène, et donner par l'analyse une idée d'un tel état de l'âme, les écrivains les plus abondants et les plus vigoureux l'ont essayé tour à tour; leur abondance s'y est épuisée, et leur vigueur en a été accablée. » (J.-J. Weiss, *Essais de littérature française.*)

## LA GRANGE-CHANCEL ET SES PHILIPPIQUES

Ces pièces[1] firent du bruit, et tombèrent bientôt d'elles-mêmes. M. le duc d'Orléans les méprisa, et n'en fut point affecté.

Il n'en fut pas de même d'une pièce de vers qui parut presque dans le même temps sous le nom de *Philippiques*, et qui fut distribuée avec une promptitude et une abondance extraordinaire. La Grange[2], élevé autrefois page de Mme la princesse de Conti, fille du roi, en fut l'auteur, et ne le désavouait pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux y était exprimé

1. Des pamphlets contre le Régent.

2. Lagrange-Chancel (1677-1758). Il fit des tragédies et des opéras comiques. Les *Philippiques* (1720) dont il est ici question ont été réimprimées par M. de Lescure (1858). Elles furent inspirées à Lagrange par la petite cour de Sceaux, où se tenaient le duc et la duchesse du Maine, le marquis de Saint-Aulaire, l'abbé de Chaulieu, le cardinal de Polignac, tous ennemis du Régent et qui nouèrent contre lui, avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris, la conspiration dite de Cellamare.

dans les plus beaux vers, le style le plus poétique, et tout l'art et l'esprit qu'on peut imaginer. M. le duc d'Orléans le sut et voulut voir ce poème, car la pièce était longue, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa la lui montrer.

Il m'en parla plusieurs fois, et à la fin il exigea si fort que je la lui apporterais, qu'il n'y eut pas moyen de m'en défendre. Je la lui apportai donc ; mais de la lui lire, je lui déclarai que je ne le ferais jamais. Il la prit donc, et la lut bas debout dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver où nous étions. Il la trouva tout en la lisant telle qu'elle était, car il s'arrêtait de fois à autre pour m'en parler sans en paraître fort ému. Mais tout d'un coup, je le vis changer de visage et se tourner à moi les larmes aux yeux, et près de se trouver mal. « Ah ! me dit-il, c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi. » C'est qu'il était à l'endroit où le scélérat montre M. le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi, et tout prêt d'exécuter son crime. C'est où l'auteur redouble d'énergie, de poésie, d'invocations, de beautés effrayantes et terribles, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la jeunesse, de l'innocence du roi et des espérances qu'il donnait, d'adjurations à la nation de sauver une si chère victime de la barbarie du meurtrier ; en un mot tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus fort et de plus noir, de plus pompeux et de plus remuant. Je voulus profiter du morne silence où M. le duc [d'Orléans] tomba pour lui ôter cet exécrable papier, mais je ne pus en venir à bout ; il se

répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, en tendresse sur le roi; puis voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai point vu jamais homme si pénétré, si intimement touché, si accablé d'une injustice si énorme et si suivie. Moi-même, je m'en trouvai hors de moi. A le voir, les plus prévenus, pourvu qu'ils ne le fussent que de bonne foi, se seraient rendus à l'éclat de l'innocence et de l'horreur du crime dans laquelle il était plongé. C'est tout dire que j'eus peine à me remettre, et que j'eus toutes les peines du monde à le remettre un peu.

Ce La Grange, qui de sa personne ne valait rien en quelque genre que ce fût, mais qui était bon poète, et n'était que cela, et n'avait jamais été autre chose, s'était par là insinué à Sceaux, où il était devenu un des grands favoris de Mme du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, la conduite, les mœurs et la mercenaire scélératesse. Ils la surent bien employer. Il fut arrêté peu après et envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, d'où à la fin il obtint de sortir avant la fin de la régence. Il eut l'audace de se montrer partout dans Paris, et, tandis qu'il y paraissait aux spectacles et dans tous les lieux publics, on eut l'impudence de répandre que M. le duc d'Orléans l'avait fait tuer. Les ennemis de M. le duc d'Orléans et ce prince ont été également infatigables; les premiers en toutes les plus noires horreurs, lui à la plus infructueuse clémence, pour ne lui pas donner un nom plus expressif.

## DÉSORDRE DU SYSTÈME ET DE LA BANQUE DE LAW

Le système de Law[1] tirait à sa fin. Si on se fût contenté de sa banque, et de sa banque réduite en de justes bornes et sages, on aurait doublé tout l'argent du royaume et porté une facilité infinie à son commerce et à celui des particuliers entre eux, parce que, la banque toujours en état de faire face partout, des billets continuellement payables de toute leur valeur

1. Law (1671-1729), l'Écossais fameux, était alors dans toute sa faveur. On sait le succès qu'obtint d'abord sa banque, et comment il entraîna dans sa ruine une grande partie de notre fortune nationale. Law n'était pourtant pas un malhonnête homme. Il partait de ce principe qu'un négociant jouit d'ordinaire d'un crédit dix fois supérieur à son capital réel de numéraire métallique, et peut faire au moyen de ce crédit dix fois plus d'affaires que s'il devait payer comptant chaque opération. Mais Law jeta dans la circulation une quantité de papier disproportionnée avec le gage qu'il représentait et les valeurs métalliques existantes. De plus, il ne se rendit pas compte que le travail seul crée la vraie richesse. Après la ruine de sa banque, Law alla se réfugier à Venise. La fortune de quinze cent mille louis dont il jouissait en arrivant en France, avait disparu dans la catastrophe. Ainsi Law fut la première victime de son système.

auraient été de l'argent comptant et souvent préférables à l'argent comptant par la facilité du transport. Encore faut-il convenir, comme je le soutins à M. le duc d'Orléans dans son cabinet, et comme je le dis hardiment en plein conseil de régence, quand la banque y passa, comme on l'a vu ici alors, que, tout bon que pût être cet établissement en soi, il ne pouvait l'être que dans une république, ou que dans une monarchie telle qu'est l'Angleterre, dont les finances se gouvernent absolument par ceux-là seuls qui les fournissent et qui n'en fournissent qu'autant et que comme il leur plaît; mais dans un État léger, changeant, plus qu'absolu, tel qu'est la France, la solidité y manquait nécessairement, par conséquent la confiance au moins juste et sage, puisqu'un roi, et sous son nom une maîtresse, un ministre, des favoris, plus encore d'extrêmes nécessités, comme celles où le feu roi se trouva dans les années 1707, 1708, 1709 et 1710, cent choses enfin pouvaient renverser la banque, dont l'appât était trop grand et en même temps trop facile. Mais d'ajouter comme on fit au réel de cette banque la chimère du Missisipi, de ses actions, de sa langue toute particulière, de sa science, c'est-à-dire un tour de passe-passe continuel pour tirer l'argent des uns et le donner aux autres, il fallait bien, puisqu'on n'avait ni mines ni pierre philosophale, que ces actions, à la fin, portassent à faux, et que le petit nombre se trouvât enrichi de la ruine entière du grand nombre, comme il arriva. Ce qui hâta la culbute de la banque et du système fut l'inconcevable prodigalité de M. le duc d'Or-

léans qui, sans bornes et plus s'il se peut sans choix, ne pouvait résister à l'importunité jusque de ceux qu'il savait à n'en pouvoir douter lui avoir toujours été, lui être encore les plus contraires, et en même temps fort à mépriser, donnait à toutes mains, plus souvent se laissait arracher par des gens qui s'en moquaient et n'en savaient gré qu'à leur effronterie. On a peine à croire ce qu'on a vu, et la postérité considérera comme une fable ce que nous-mêmes nous ne nous remettons que comme un songe. Enfin, tant fut donné à une nation avide et prodigue, toujours désireuse et nécessiteuse par son luxe, son désordre, la confusion des états, que le papier manqua et que les moulins n'en purent assez fournir. On peut juger par là de l'inimaginable abus de ce qui était établi comme une ressource toujours prête, et qui ne pouvait subsister telle qu'en ajustant ensemble les deux bouts et de préférence à tout, se conservant toujours de quoi répondre sur-le-champ à tous venants. C'est ce dont je m'informais à Law tous les mardis matin qu'il venait toujours chez moi; il m'amusa longtemps avant de m'avouer son embarras, et de se plaindre modestement et timidement à moi que le Régent jetait tout par les fenêtres. J'en savais par le dehors plus qu'il ne pensait, et c'était ce qui me faisait insister et le presser sur son bilan. En m'avouant enfin, quoique légèrement, ce qu'il ne pouvait plus me cacher, il m'assurait qu'il ne manquait pas de ressources, pourvu que M. le duc d'Orléans le laissât faire. Cela ne me persuada pas. Alors les billets commencèrent à perdre, un moment

après à se décrier, et le décri à devenir public. De là nécessité de les soutenir par la force, puisqu'on ne le pouvait plus par industrie, et, dès que la force se fut montrée, chacun désespéra de son salut. On vint à vouloir d'autorité coactive à supprimer tout usage d'or, d'argent et de pierreries, je dis d'argent monnayé, à prétendre persuader que depuis Abraham, qui paya argent comptant la sépulture de Sara, jusqu'à nos temps, on avait été dans l'illusion et dans l'erreur la plus grossière dans toutes les nations policées du monde, sur la monnaie et les métaux dont on la fait ; que le papier était le seul utile et le seul nécessaire ; qu'on ne pouvait faire un plus grand mal à nos voisins, jaloux de notre grandeur et de nos avantages, que de verser et faire passer chez eux tout notre argent et toutes nos pierreries ; mais comme à ceci il n'y avait point d'enveloppe, et qu'il fut permis à la compagnie des Indes de faire visiter dans toutes les maisons, même royales, d'y confisquer tous les louis d'or et tous les écus qui s'y trouveraient, et de n'y laisser que des pièces de vingt sous et au-dessous, et encore jusqu'à deux cents francs pour les appoints des billets et pour acheter le nécessaire des moindres denrées, avec défenses et de fortes punitions d'en garder davantage, en sorte qu'il fallut porter tout ce qu'on avait à la banque de peur d'être décelé par un valet, personne ne se laissa persuader, et de là recours à l'autorité de plus en plus, qui ouvrit toutes les maisons des particuliers aux visites et aux edélations pour n'y laisser aucun argent, et pour punir très sévèrement quiconque en

réserverait de caché. Jamais souveraine puissance ne s'était si violemment essayée et n'avait attaqué rien de si sensible ni de si indispensablement nécessaire pour le temporel. Aussi fut-ce un prodige plutôt qu'un effort de gouvernement et de conduite, que des ordonnances si terriblement nouvelles n'aient pas produit non seulement les révolutions les plus tristes et les plus entières, mais qu'il n'en ait pas seulement été question, et que, de tant de millions de gens, ou absolument ruinés ou mourant de faim et des derniers besoins auprès de leur bien, et sans moyens aucuns pour leur subsistance et leur vie journalière, il ne soit sorti que des plaintes et des gémissements. La violence toutefois était trop excessive et en tous genres trop insoutenable pour pouvoir subsister longtemps, il en fallut donc revenir à de nouveaux papiers et à de nouveaux tours de passe-passe ; on les connut tels, on les sentit, mais on les subit plutôt que de n'avoir pas vingt écus en sûreté chez soi, et une violence plus grande en fit souffrir volontiers une moindre. De là tant de manèges, tant de faces différentes en finance, et toutes tendantes à fondre un genre de papier par un autre, c'est-à-dire faire toujours perdre les porteurs de ces différents papiers, et ces porteurs l'étaient par force, et la multitude universelle. C'est ce qui en finance occupa tout le reste du gouvernement et de la vie de M. le duc d'Orléans, ce qui chassa Law du royaume, ce qui sextupla toute marchandise, toute denrée, jusqu'aux plus viles, ce qui fit une augmentation ruineuse de toute espèce de salaire, ce qui ruina le commerce

général et le particulier, ce qui fit, aux dépens du public, la subite richesse de quelques seigneurs qui les dissipèrent, et n'en furent que plus pauvres en fort peu de temps, et ce qui fit les énormes fortunes de toute espèce d'employés en divers degrés en cette confusion, et qui valut des millions à une multitude de gens de la plus basse lie du peuple, du métier de traitants et de commis ou employés de financiers, qui surent profiter promptement et habilement du Mississipi et de ses suites[1]; c'est ce qui occupa encore le gouvernement plusieurs années après la mort de M. le duc d'Orléans; c'est enfin ce dont la France ne se relèvera jamais, quoiqu'il soit vrai que les terres en soient considérablement augmentées. Pour dernière plaie les gens tout-puissants, princes et princesses du sang surtout, qui ne s'étaient fait faute du Mississipi, et qui ont mis toute leur autorité à s'en sauver sans rien perdre[2], l'ont rétabli sur ce qu'ils ont appelé la compagnie d'Occident qui, avec les mêmes tours de passe-passe particuliers, et un commerce exclusif aux Indes, achève d'anéantir celui du royaume, sacrifié à l'énorme intérêt d'un petit nombre de particuliers dont le gouvernement n'a osé s'attirer la haine et la vengeance e attaquant un article si délicat.

1. Voici quelques faits : un valet de banquier gagna 50 millions; un peaussier de Montélimart, 70; le fameux bossu de la rue Quincampoix qui prêtait son dos comme pupitre aux agioteurs, 150,000 livres.

2. Parmi eux citons le duc de Bourbon-Condé, le prince de Conti, le maréchal d'Estrées, les ducs d'Antin et de La Force, le baron de Breteuil, le prince de Valmont, etc.

## DÉPART DE LAW

(1720)

L'année finit par le départ subit et secret de Law, qui n'avait plus de ressources, et qu'il fallut enfin sacrifier au public. On ne le sut que parce que le fils aîné d'Argenson, intendant à Maubeuge, eut la bêtise de l'arrêter[1]. Le courrier qu'il envoya pour en donner avis lui fut redépêché sur-le-champ avec une forte réprimande de n'avoir pas déféré aux passeports que M. le duc d'Orléans lui avait fait expédier. Son fils était avec lui ; ils allèrent à Bruxelles, où le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas impériaux, le reçut très bien, et le régala ; il s'y arrêta peu, gagna Liège et l'Allemagne, où il alla offrir ses talents à quelques

1. Voir *Mémoires* du marquis d'Argenson (1694-1757) : « J'étais intendant de Valenciennes; je fis grand'peur à Law comme il traversait mon intendance pour fuir à l'étranger. Je le fis arrêter et le retins deux fois vingt-quatre heures à Valenciennes, ne le laissant partir que sur des ordres formels que je reçus de la cour. » On remarquera que Saint-Simon le fait intendant à Maubeuge. Il devint plus tard conseiller d'Etat et ministre des affaires étrangères de Louis XV.

princes, qui tous le remercièrent. Après avoir ainsi rôdé, il passa par le Tyrol, vit quelques cours d'Italie, dont pas une ne l'arrêta, et enfin se retira à Venise, où cette république n'en fit aucun usage. Sa femme et sa fille le suivirent quelque temps après ; je n'ai point su ce qu'elles sont devenues, ni même son fils. Law était Écossais, fort douteusement gentilhomme, grand et fort bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables, galant et fort bien avec les dames de tous pays, où il avait fort voyagé. Sa femme n'était point sa femme ; elle était de bonne maison d'Angleterre et bien apparentée, qui avait suivi Law par amour, en avait eu un fils et une fille, et qui passait pour sa femme et en portait le nom sans l'avoir épousé. On s'en doutait sur les fins ; après leur départ cela devint certain. Cette femme avait un œil et le haut de la joue couverts d'une vilaine tache de vin, du reste bien faite, haute, altière, impertinente en ses discours et en ses manières, recevant les hommages, rendant peu ou point, et faisant rarement quelques visites choisies, et vivait avec autorité dans sa maison. Je ne sais si son crédit était grand sur son mari ; mais il paraissait plein d'égards, de soins et de respect pour elle. Tous deux avaient, lors de leur départ, entre quarante-cinq et cinquante ans. Law laissa en partant sa procuration générale au grand prieur de Vendôme[1] et à Bully, qui avaient bien gagné avec lui. Il avait fait force acquisitions de toutes sortes, et encore plus de dettes, de

1. Philippe de Vendôme (1655-1727), grand prieur de France, célèbre par ses débauches. — Il était frère du duc de Vendôme.

façon que ce chaos n'est pas encore débrouillé par une commission du conseil nommé pour régler ses affaires avec ses créanciers. J'ai dit ici et ailleurs, et je le répète, qu'il n'y eut ni avarice ni friponnerie en son fait. C'était un homme doux, bon, respectueux, que l'excès du crédit et de la fortune n'avait point gâté, et dont le maintien, l'équipage, la table et les meubles ne purent scandaliser personne. Il souffrit avec une patience et une suite singulière toutes les traverses qui furent suscitées à ses opérations, jusqu'à ce que vers la fin, se voyant court de moyens, et toutefois en cherchant et voulant faire face, il devint sec, l'humeur le prit, et ses réponses furent souvent mal mesurées. C'était un homme de système, de calcul, de comparaison, fort instruit et profond en ce genre, qui, sans jamais tromper, avait partout gagné infiniment au jeu à force de posséder, ce qui me semble incroyable, la combinaison des cartes.

Sa banque, comme je l'ai dit ailleurs, était une chose excellente dans une république ou dans un pays comme l'Angleterre, où la finance est en république. Son Mississipi, il en fut la dupe, et crut de bonne foi faire de grands et riches établissements en Amérique. Il raisonnait comme un Anglais, et ignorait combien est contraire au commerce et à ces sortes d'établissements la légèreté de la nation, son inexpérience, l'avidité de s'enrichir tout d'un coup, les inconvénients d'un gouvernement despotique, qui met la main sur tout, qui n'a que peu ou point de suite, et où ce que fait un ministre est toujours détruit et changé par son

successeur. Sa proscription d'espèces, puis de pierreries, pour n'avoir que du papier en France, est un système que je n'ai jamais compris ni personne, je pense, dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis celui d'Abraham, qui acheta un sépulcre en argent pour Sara quand il la perdit, pour lui et pour ses enfants. Mais Law était un homme à système, et si profond, qu'on n'y entendait rien, quoique naturellement clair et d'une élocution facile, quoiqu'il y eût beaucoup d'anglais dans son français. Il vécut plusieurs années à Venise avec fort peu de bien, et y mourut catholique, ayant vécu honnêtement, quoique fort médiocrement, sagement et modestement, et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Ainsi se termina l'année 1720.

## LEÇON DE VILLEROY A LOUIS XV

Il y a tous les ans ce jour-là[1] un concert le soir dans le jardin. Le maréchal de Villeroy[2] prit soin que ce concert devînt une manière de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice. Il n'en faut pas tant pour attirer la foule ; elle fut telle, qu'une épingle ne serait pas tombée à terre dans tout le parterre. Les fenêtres des Tuileries étaient parées et remplies, et tous les toits du Carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal de Villeroy se baignait dans cette affluence, qui importunait le roi, qui se cachait dans des coins à tout moment ; le maréchal l'en

1. Le jour de la Saint-Louis.

2. On a vu que Louis XIV, en mourant, l'avait nommé gouverneur du petit prince. Le duc de Villeroy, maréchal de France (1544-1730), se fit battre par le prince Eugène à Chiari, en 1701, et prendre à Crémone, en 1702. Renvoyé en Flandre, il y perdit la bataille de Ramilies (1706). Louis XIV l'aimait fort, et se contenta de lui dire en le recevant à Versailles : « Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. » C'était, au reste, un incapable.

tirait par le bras et le menait tantôt aux fenêtres d'où il voyait la cour et la place du Carrousel toute pleine, et tous les toits jonchés de monde ; tantôt à celles qui donnaient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui y attendait la fête. Tout cela criait *vive le roi !* à mesure qu'il en était aperçu, et le maréchal retenant le roi qui se voulait toujours aller cacher : « Voyez donc, mon maître, tout ce monde et tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître ; regardez-les donc un peu pour les contenter, car ils sont tous à vous ; vous êtes maître de tout cela[1]. » Belle leçon pour un gouverneur, qu'il ne se lassait point de lui inculquer à chaque fois qu'il le menait aux fenêtres, tant il avait peur qu'il l'oubliât ! Aussi l'a-t-il très pleinement retenue. Je ne sais s'il en a reçu d'autres de ceux qui ont eu la charge de son éducation. Enfin le maréchal le mena sur sa terrasse, où dessous un dais il entendit la fin du concert et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy, si souvent et si publiquement répétée, fit grand bruit et à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ses belles instructions.

1. Victor Hugo a décrit cette scène et mis en vers ce singulier discours de Villeroy, dans une de ses dernières œuvres : *La Pitié suprême* (1879).

## VISITE A LOYOLA

Passant les Pyrénées, je quittai, avec la France, les pluies et le mauvais temps qui ne m'avaient pas quitté jusque-là, et trouvai un ciel pur et une température charmante, avec des échappées de vues et des perspectives qui changeaient à tout moment, qui ne l'étaient pas moins. Nous étions tous montés sur des mules dont le pas est grand et doux. Je me détournai en chemin à travers de hautes montagnes pour aller voir Loyola, lieux fameux par la naissance de saint Ignace[1], situé tout seul près d'un ruisseau assez gros, dans une vallée fort étroite, dont les montagnes de roche qui la ser-

1. Ignace de Loyola (1491-1556), d'abord page de Ferdinand le Catholique, fut blessé au siège de Pampelune (1521). Il alla faire un pèlerinage à Jérusalem, puis revint en Espagne, et de là en France. En 1534, le jour de l'Assomption, dans la chapelle souterraine de Montmartre, il jeta avec quelques autres personnages les fondements d'une société qui ne devait s'appeler *société de Jésus* que trois ans plus tard (1537). On a de lui les *Constitutions des jésuites*, et divers ouvrages de piété.

rent des deux côtés doivent faire une glacière quand elles sont couvertes de neige, et une tourtière en été. Nous trouvâmes là quatre ou cinq jésuites, fort polis et fort entendus, qui prenaient soin du bâtiment prodigieux qui y était entrepris pour plus de cent jésuites et une infinité d'écoliers, dans le dessein de faire de cette maison un noviciat, un collège, une maison professe, qu'elle servît à tous les usages auxquels sont destinées leurs différentes maisons et [fût] le chef-lieu de leur compagnie.

Ils nous firent voir le petit logis primitif du père de saint Ignace, qui est une maison de cinq ou six fenêtres, qui n'a qu'un rez-de-chaussée pour le ménage, un étage au-dessus et plus haut un grenier. Ce serait tout au plus le logement d'un curé, et [cela] ne ressembla jamais en rien à un château. Nous vîmes la chambre où saint Ignace, blessé à la guerre, fut longtemps couché, et eut sa fameuse révélation touchant la compagnie dont il devait être l'instituteur ; et l'écurie où sa mère voulut aller accoucher de lui, qui est au-dessous, par dévotion pour l'étable de Bethléem. Rien de plus bas, de plus étroit, de plus écrasé que ces deux pièces ; rien aussi de si éblouissant d'or qui y brille partout. Il y a un autel dans chacune des deux où le saint-sacrement repose, et ces deux autels sont de la dernière magnificence.

La maison des jésuites qu'ils allaient détruire pour leur immense bâtiment était fort peu de chose et pour loger au plus une douzaine de jésuites. L'église nouvelle était presque achevée, en rotonde, d'une gran-

deur et d'une hauteur qui surprend, avec des autels pareils entre eux, tout autour en symétrie. L'or, la peinture, la sculpture, les ornements de toutes les sortes et les plus riches, répandus partout avec un art prodigieux, mais sage; une architecture correcte et admirable, les marbres les plus exquis, le jaspe, le porphyre, le lapis, les colonnes unies, torses, cannelées, avec leurs chapiteaux et leurs ornements de bronze doré, un rang de balcons, entre chaque autel, et de petits degrés de marbre pour y monter et les cages incrustées, les autels et ce qui les accompagne admirables. En un mot, un des plus superbes édifices de l'Europe, le mieux entendu et le plus magnifiquement orné. Nous y prîmes le meilleur chocolat dont j'aie jamais goûté, et après quelques heures de curiosité et d'admiration, nous regagnâmes notre route et notre gîte, fort tard et avec beaucoup de peine.

## LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE

Le premier coup d'œil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne[1] en arrivant, m'étonna si fort, que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France. Il était fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient, et se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire était bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte

1. Philippe V (1700-1746), petit-fils de Louis XIV, nommé roi d'Espagne en vertu du testament de Charles II d'Autriche, commença la branche des Bourbons d'Espagne. Il avait épousé Marie de Savoie, dont parle ici Saint-Simon, et, à la mort de cette reine, Élisabeth de Parme.



Le duc d'Anjou, roi d'Espagne.

de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la chasse où il devait aller, ne relevait pas sa mine ni son maintien. Il portait une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu par-dessus son justaucorps, toujours et en tout temps, et de façon qu'on ne distinguait pas sa Toison[1] qu'il portait au cou avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachaient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien, et de l'invention de la princesse des Ursins[2], est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites, qu'il est fâcheux pour les autres dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine était faite au tour, maigre alors, bien taillée, assez pleine et fort blanche, ainsi que les bras et les mains; la taille dégagée, bien prise, les côtés longs, extrêmement fine et menue par le bas, un peu plus élevée que la médiocre; avec un léger accent italien, parlait très bien français, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la pro-

1. Ordre de chevalerie institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1429), et dont la grande maîtrise passa par Charles-Quint aux rois d'Espagne.

2. Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, dame de la cour de Louis XIV, accompagna en Espagne Marie de Savoie, femme de Philippe V, et prit à la cour d'Espagne un ascendant qu'elle perdit à la mort de la reine (1636-1722).

nonciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnait ses discours et sa contenance, et variait suivant qu'ils variaient. Elle joignait un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à un air de grandeur et à une majesté qui ne la quittaient point. De ce mélange il résultait que, lorsqu'on avait l'honneur de la voir avec quelque privance, mais toujours en présence du roi, comme je le dirai ailleurs, on se trouvait à son aise avec elle, sans pouvoir oublier ce qu'elle était, et qu'on s'accoutumait promptement à son visage. En effet, après l'avoir un peu vue, on démêlait aisément qu'elle avait eu de la beauté et de l'agrément dont une petite vérole si cruelle n'avait pu effacer l'idée.

## LA PRISON DE FRANÇOIS I^er AU PALAIS DE MADRID

Pendant le séjour de la cour au Retiro[1], le palais de Madrid était vide et je le voulus voir en détail. Je m'adressai pour cela à don Gaspard Giron[2], qui voulut bien se donner la peine de me promener partout. C'est encore une description que je laisse aux voyageurs et à ceux qui ont traité localement de l'Espagne; mais j'en donnerai un morceau que je n'ai rencontré nulle part.

En nous promenant, je dis à don Gaspard que je craignais sa politesse et qu'elle ne me privât de ce que je désirais voir principalement. Le bon homme m'entendit bien, car il était spirituel et fin; mais la galanterie espagnole lui fit faire le sourd. Il m'assura toujours qu'il ne me cacherait rien. « Je parie que si, señor don Gaspard, lui dis-je : la prison de François I^er[3]? — Eh! fi! fi! *senor duque,* de quoi parlez-vous

1. Le palais du Buen-Retiro se trouve également à Madrid.
2. Don Gaspar Giron, majordome du roi.
3. François I^er, roi de France (1515-1547), fait prisonnier par

là? » Et changea tout de suite de propos en me montrant des choses. Je l'y ramenai, et à force de compliments et de propos, je le forçai de m'accorder ma demande ; mais ce fut avec des façons si polies, si honteuses, si ménagées, qu'il ne se pouvait marquer plus d'esprit et de délicatesse. Il voulut que je me défisse de ce qui était avec moi, excepté M. de Céreste et ma famille ; puis me mena dans une salle très vaste par où nous avions passé, qui est entre la salle des gardes et l'entrée du grand appartement du roi. En attendant que les clefs fussent venues, qu'il avait envoyé chercher, il me montra deux enfoncements faits après coup, vis-à-vis l'un de l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, qui avaient chacun un siège de pierre, tous deux égaux, dans l'enfoncement d'une fenêtre. Cette pièce avait quatre fenêtres de chaque côté sur la cour et sur le Mançanarez, et la muraille du côté du Mançanarez est si épaisse qu'elle fait de chaque fenêtre de ce côté-là comme un vrai cabinet enfoncé, tout ouvert. Après m'avoir fait remarquer et bien considérer ces deux sièges de pierre, il me demanda ce qu'il m'en semblait. Je lui dis que cette curiosité me paraissait fort médiocre et ne pas mériter la peine de la remarquer. « Vous allez voir que si, me répliqua-t-il, et vous en conviendrez tout à l'heure. » Il me conta alors que Philippe III[1], fatigué de l'orgueil de

Charles-Quint à la bataille de Pavie (1525). Il ne fut rendu à la liberté que l'année suivante, après avoir signé un onéreux traité.

1. Philippe III, roi d'Espagne (1598-1621). Une de ses filles, Anne d'Autriche, épousa Louis XIII.

cardinaux qui prenaient un fauteuil devant lui dans leurs audiences, se mit à ne leur en plus donner que debout dans cette salle, en s'y promenant, et que, lassé ensuite d'être debout ou de se promener quand les audiences s'allongeaient, il fit creuser ces deux enfoncements avec ces sièges de pierre pour s'y asseoir d'un côté, le cardinal de l'autre, et de cette façon éviter le fauteuil. Et voilà où conduisent l'usurpation d'une part, et la faiblesse de l'autre. Il me dit ensuite, toujours en attendant les clefs, que François Ier avait d'abord été logé dans la maison, alors bien plus petite, où le duc del Arco demeurait actuellement, qu'on avait accommodée en prison, et qui est au centre de Madrid; mais qu'au bout de quelques mois, on ne l'y avait pas cru assez en sûreté; et que, le trouvant trop ferme sur les propositions qu'on lui faisait, on avait voulu le resserrer pour tâcher de l'ébranler, et qu'on l'avait mis dans le lieu qu'il m'allait montrer, puisque je m'obstinais si opiniâtrément à le voir.

Les clefs à la fin arrivées, et tout étant prêt à entrer, don Gaspard nous mena, tout au bas bout de cette salle, dans l'enfoncement de la dernière fenêtre sur le Mançanarez. Arrivé là, je regardai de côté et d'autre, et n'y aperçus point d'issue. Don Gaspard riait cependant et me laissait chercher ce que je ne trouvais point, puis il poussa une porte dans l'épaisseur du mur, du côté d'en bas de l'espèce de cabinet, dans l'épaisseur de la longue muraille, où était cette fenêtre, si artistement prise, et sa serrure tellement cachée qu'il n'était pas possible de s'en apercevoir. La porte était basse et

étroite, et me présenta un escalier entre deux murs, qui ne l'était pas moins. C'était une espèce d'échelle de pierre, d'une soixantaine de marches fort hautes, ayant pourtant assez de giron, au haut desquelles, sans tournant ni repos, on trouvait un petit palier qui, du côté du Mançanarez, avait une fort petite fenêtre bien grillée et vitrée, de l'autre côté une petite porte à hauteur d'homme et une pièce assez petite avec une cheminée, qui pouvait contenir quelque peu de coffres et de chaises, une table et un lit, qui ne tirait de jour que, la porte ouverte, par la petite fenêtre vis-à-vis du palier. Continuant tout droit, on trouvait au bout de ce palier, c'est-à-dire quatre ou cinq pieds après la dernière marche, quatre ou cinq autres marches aussi de pierre, et une double porte très forte avec un passage étroit entre deux, long de l'épaisseur du mur d'une fort grosse tour. La seconde porte donnait dans la chambre de François Ier, qui n'avait point d'autre entrée ni sortie. Cette chambre n'était pas grande, mais accrue par un enfoncement sur la droite en entrant, vis-à-vis de la fenêtre, assez grande pour donner du jour suffisamment, vitrée, qui pouvait s'ouvrir pour avoir de l'air, mais à double grille de fer, bien forte et bien ferme, scellée dans la muraille des quatre côtés. Elle était fort haute du côté de la chambre, donnait sur le Mançanarez et sur la campagne au delà. Il y avait de quoi mettre des sièges, des coffres, quelque table et un lit. A côté de la cheminée, qui était en face de la porte, il y avait un recoin profond, médiocrement large, sans jour que de la chambre, qui pou-

vait servir de garde-robe. De la fenêtre de cette chambre au pied de la tour, au bord du Mançanarez, il y a plus de cent pieds, et tant que François Ier y fut, deux bataillons furent jour et nuit en garde sous les armes, au pied de cette tour, au bord du Mançanarez, qui coule tout le long et fort proche. Telle est la demeure où François Ier fut si longtemps enfermé, où il tomba si malade, où la reine sa sœur[1] l'alla consoler, et contribua tant et si généreusement à sa guérison et à disposer sa sortie, et où Charles-Quint, craignant enfin de le perdre, et avec lui tous les avantages qu'il se promettait de tenir d'un tel prisonnier, l'alla enfin visiter, et commença à le traiter d'une manière plus humaine.

Je considérai cette horrible cage de tous mes yeux et de toute ma plus vive attention, malgré les soins de don Gaspard Giron à m'en distraire et à me presser d'en sortir. Souvent je ne l'entendais pas, tant j'étais appliqué à ce que j'examinais ; souvent aussi en l'entendant je ne répondais point. Ils n'avouèrent ni ne désavouèrent que l'escalier ne fût gardé en dedans, et que cette chambre obscure sur le palier fût un corps de garde d'officiers. Enfin il ne manquait rien aux précautions les plus recherchées pour que François Ier ne pût se sauver.

1. Marguerite de Valois ou d'Angoulême, reine de Navarre (1492-1549). On a publié d'elle des poésies sous ce titre : *Marguerites de la Marguerite* (1547). Son ouvrage le plus justement célèbre est l'*Heptaméron*.

## ÉTRANGE FORTUNE D'UNE FRANÇAISE

Elle était fille d'Alexandre Desmiers, seigneur d'Olbreuse, gentilhomme de Poitou, protestant, qui sortit du royaume à la révocation de l'édit de Nantes, passa en Allemagne, et s'établit en Brandebourg, où sa fille, belle et sage, fut fille d'honneur de l'électrice, veuve de Charles-Louis duc de Zell, sans enfants en premières noces, et fille du duc d'Holstein-Glucksbourg. Georges-Guillaume, frère du premier mari de cette électrice, duc de Zell par la mort de son frère aîné, devint amoureux de cette fille d'honneur de l'électrice et l'épousa. Dans la suite il obtint de l'empereur de la faire princesse de l'Empire pour couvrir l'inégalité de ce mariage, et que leurs enfants, s'ils en avaient, pussent succéder. Il mourut en août 1703, à quatre-vingt-un ans, elle en février 1722, ne laissant qu'une fille mariée, 1682, à son cousin germain Georges-Louis duc de Hanovre, électeur et successeur de la reine Anne à la couronne d'Angleterre, dont le fils y

règne aujourd'hui, et que son mari, jaloux d'elle, longtemps avant d'être roi d'Angleterre, tint enfermée le reste de ses jours, après avoir fait jeter dans un four ardent le comte de Kœnigsmarck. Frédéric, frère cadet de Christophe-Louis ci-dessus, et de Georges-Guillaume, avait usurpé le duché de Zell sur Georges-Guillaume, mari dans la suite d'Éléonore Desmiers, absent à la mort de leur père, qui par son testament avait ordonné que Hanovre et Zell seraient chacun pour les deux aînés à toujours. Georges-Guillaume conquit et garda le duché de Zell, et Christophe-Louis demeura duc de Hanovre. Il se fit catholique en 1657 et mourut en 1679. Il avait épousé en 1667 Bénédicte-Henriette-Philippine, palatine, sœur de la princesse de Salm et de la dernière princesse de Condé, filles du second fils de l'électeur palatin, roi de Bohême, mort proscrit en Hollande, dépouillé de tous ses États par l'empereur, sur qui il avait usurpé la Bohême. Ainsi cette Éléonore Desmiers Olbreuse était belle-sœur de la duchesse de Hanovre ou de Brunswick, que nous avons vu mourir à Paris, au Luxembourg, il n'y a pas longtemps, et belle-mère du second électeur de Hanovre, premier roi d'Angleterre de sa maison, et grand'mère du roi d'Angleterre, électeur de Hanovre d'aujourd'hui. Malgré l'inégalité de son mariage qui se pardonne si peu en Allemagne, malgré les malheurs de sa fille, sa vertu et sa conduite la firent aimer et respecter de toute la maison de Brunswick et du roi d'Angleterre, son gendre, et considérer dans toute l'Allemagne.

## EFFET DE LA MORT DU DUC D'ORLÉANS

(1723)

La mort de M. le duc d'Orléans fit un grand bruit au dedans et au dehors; mais les pays étrangers lui rendirent incomparablement plus de justice et le regrettèrent beaucoup plus que les Français. Quoique les étrangers connussent sa faiblesse, et que les Anglais en eussent étrangement abusé, ils n'en étaient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue et de la justesse de son esprit, de la grandeur de son génie et de ses vues, de sa singulière pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la fertilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements de circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyaient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à

répondre sur-le-champ à tout, quand il le voulait. Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisaient redouter et ménager, et le gracieux qu'il mettait à tout, et qui savait charmer jusqu'au refus, le leur rendait encore aimable. Ils estimaient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Dubois avait comme anéanti ce prince, n'avait fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite quand elle était sienne, d'avec sa conduite quand elle n'en portait que le nom et qu'elle n'était que celle de son ministre. Ils avaient vu, ce ministre mort, le prince reprendre le timon des affaires avec les mêmes talents qu'ils avaient admirés en lui auparavant ; et cette faiblesse, qui était son grand défaut, se laissait beaucoup moins sentir au dehors qu'au dedans.

Le roi, touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa manière de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura et fut véritablement touché de sa perte, en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis, et cela est revenu souvent, qu'avec estime, affection et regret, tant la vérité perce d'elle-même malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie, dont j'aurai occasion de parler dans les additions que je me propose de faire à ces Mémoires, si Dieu m'en permet le loisir. M. le Duc, qui montait si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Mme la Duchesse se contint fort convenablement ; les bâtards, qui ne gagnaient pas au change, ne purent

se réjouir. Fréjus[1] se tint à quatre. On le voyait suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes lui échapper à tout propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions. Il s'y trouva des gens aux yeux sains, qui le voyaient comme faisaient les étrangers et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter qui ne s'altérait jamais, de cette bonté dont il savait se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte. D'autres, en plus grand nombre, en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connaissance du caractère du successeur et de celui encore de ses entours. Mais le gros de la cour ne le regretta point du tout : les uns de cabales opposées, les autres indignés de l'indécence de sa vie et du jeu qu'il s'était fait de promettre sans tenir, force mécontents, quoique presque tous bien mal à propos, une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui dans les cours font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyaient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés.

1. L'évêque de Fréjus, Fleury, dont nous avons déjà parlé, né en 1642, précepteur de Louis XV, en 1715, cardinal, puis ministre d'État, mort en 1743.

# CONCLUSION DES MÉMOIRES

Me voici enfin parvenu au terme jusqu'auquel je m'étais proposé de conduire ces Mémoires. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais que écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues et maniées; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en disconviendrait. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même. On s'apercevra aisément des duperies où je suis tombé, et quelquefois grossières, séduit par l'amitié ou par le bien de l'État, que j'ai sans cesse préféré à toute autre considération, sans

réserve, et toujours à tout intérêt personnel, comme encore bien d'autres occasions que j'ai négligé d'écrire, parce qu'elles ne regardaient que moi, sans connexion d'éclaircissements ou de curiosité sur les affaires ou le cours du monde.

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces Mémoires, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les Mémoires mêmes que presque tout est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avaient traité les choses que je rapporte. Je les nomme ; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque ; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les Mémoires sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute ; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

Comme je n'en verrai rien, peu m'importe. Mais si ces Mémoires voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de toutes ces choses-là. Ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeait. Ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits ; et comme au temps où j'ai écrit, surtout vers la fin, tout tournait à la décadence, à la confusion, au chaos, qui depuis n'a fait que croître, et que ces Mémoires ne respirent qu'ordre, règle, vérité, principes

certains, et montrent à découvert tout ce qui y est contraire, qui règnent de plus en plus avec le plus ignorant, mais le plus entier empire, la convulsion doit donc être générale contre ce miroir de vérité. Aussi ne sont-ils pas faits pour ces pestes des États qui les empoisonnent, et qui les font périr par leur démence, par leur intérêt, par toutes les voies qui en accélèrent la perte, mais pour ceux qui veulent être éclairés pour la prévenir, mais qui malheureusement sont soigneusement écartés par les accrédités et les puissants qui ne redoutent rien plus que la lumière, et pour des gens qui ne sont susceptibles d'aucun intérêt que de ceux de la justice, de la vérité, de la raison, de la règle, de la sage politique, uniquement tendus au bien public.

Il me reste une observation à faire sur les conversations que j'ai eues avec bien des gens, surtout avec Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, les ministres, le duc du Maine une fois, trois ou quatre avec le feu roi, enfin avec M. le Duc et beaucoup de gens considérables, et sur ce que j'ai opiné, et les avis que j'ai pris, donnés ou disputés. Il y en a de tels, et en nombre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura point connu sera tenté de mettre au rang de ces discours factices que des historiens ont souvent prêtés du leur à des généraux d'armées, à des ambassadeurs, à des sénateurs, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je puis protester, avec la même vérité qui jusqu'à présent a conduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces discours, que j'ai tenus et que je

rapporte, qui ne soit exposé dans ces Mémoires avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi que ceux qui m'ont été tenus; et que, s'il y avait quelque chose que je pusse me reprocher, [ce] serait d'avoir plutôt affaibli que fortifié les miens dans le rapport que j'en ai fait ici, parce que la mémoire en peut oublier des traits, et qu'animé par les objets et par les choses, on parle plus vivement et avec plus de force qu'on ne rapporte après ce qu'on a dit. J'ajouterai, avec la même confiance que j'ai témoignée ci-dessus, que personne, de tout ce qui m'a connu et a vécu avec moi, ne concevrait aucun soupçon sur la fidélité du récit que je fais de ces conversations, pour fortes qu'elles puissent être trouvées, et qu'il n'y en aurait aucun qui m'y reconnût trait pour trait.

Un défaut qui m'a toujours déplu, entre autres, dans les Mémoires, c'est qu'en les finissant le lecteur perd de vue les personnages principaux dont il y a été le plus parlé, dont la curiosité du reste de leur vie demeure altérée. On voudrait voir tout de suite ce qu'ils sont devenus, sans aller chercher ailleurs avec une peine que la paresse arrête aux dépens de ce qu'on désirerait savoir. C'est ce que j'ai envie de prévenir ici, si Dieu en donne le temps. Ce ne sera pas avec la même exactitude que lorsque j'étais de tout. Quoique le cardinal Fleury ne m'ait rien caché de ce que j'avais envie de savoir des affaires étrangères, dont presque toujours il me parlait le premier, et aussi de quelques affaires de la cour, tout cela était si peu suivi de ma part et avec tant d'indifférence, et encore plus de moi

avec les ministres ou d'autres gens instruits, interrompu encore de si vastes lacunes, que j'ai tout lieu de craindre que ce supplément ou suite de mes Mémoires ne soit fort languissant, mal éclairé et fort différent de ce que j'ai écrit jusqu'ici ; mais au moins y verra-t-on ce que sont devenus les personnages qui ont paru dans les Mémoires, qui est tout ce que je me propose, jusqu'à la mort du cardinal Fleury[1].

Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions ? J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. De rendre mon style plus corret et plus agréable en le corrigeant, ce serait refondre tout l'ouvrage, et ce travail passerait mes forces, il courrait risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent étroitement dans mes Mémoires, qu'ils en sont la loi et l'âme, et que le style

1. Les plus anciennes éditions suppriment ce paragraphe depuis *Un défaut* jusqu'à *cardinal Fleury*. On ignore si Saint-Simon a tenu sa promesse, et s'il existe réellement de lui des *Mémoires*, faisant suite à ceux dont nous donnons des extraits, et allant jusqu'à la mort de Fleury, arrivée en 1743.

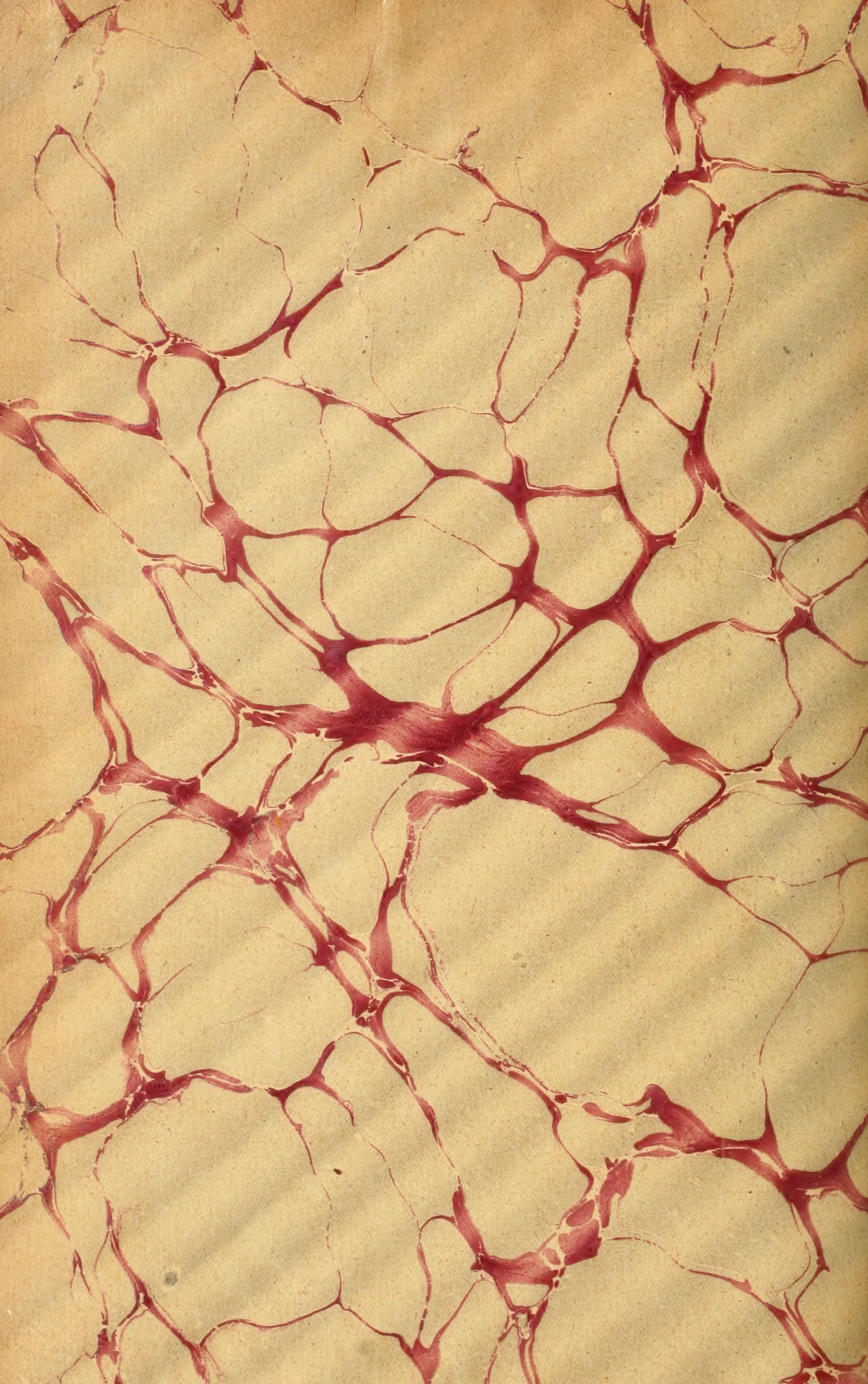
mérite en leur faveur une bénigne indulgence. Il en a d'autant plus besoin, que je ne puis le promettre meilleur pour la suite que je me propose.

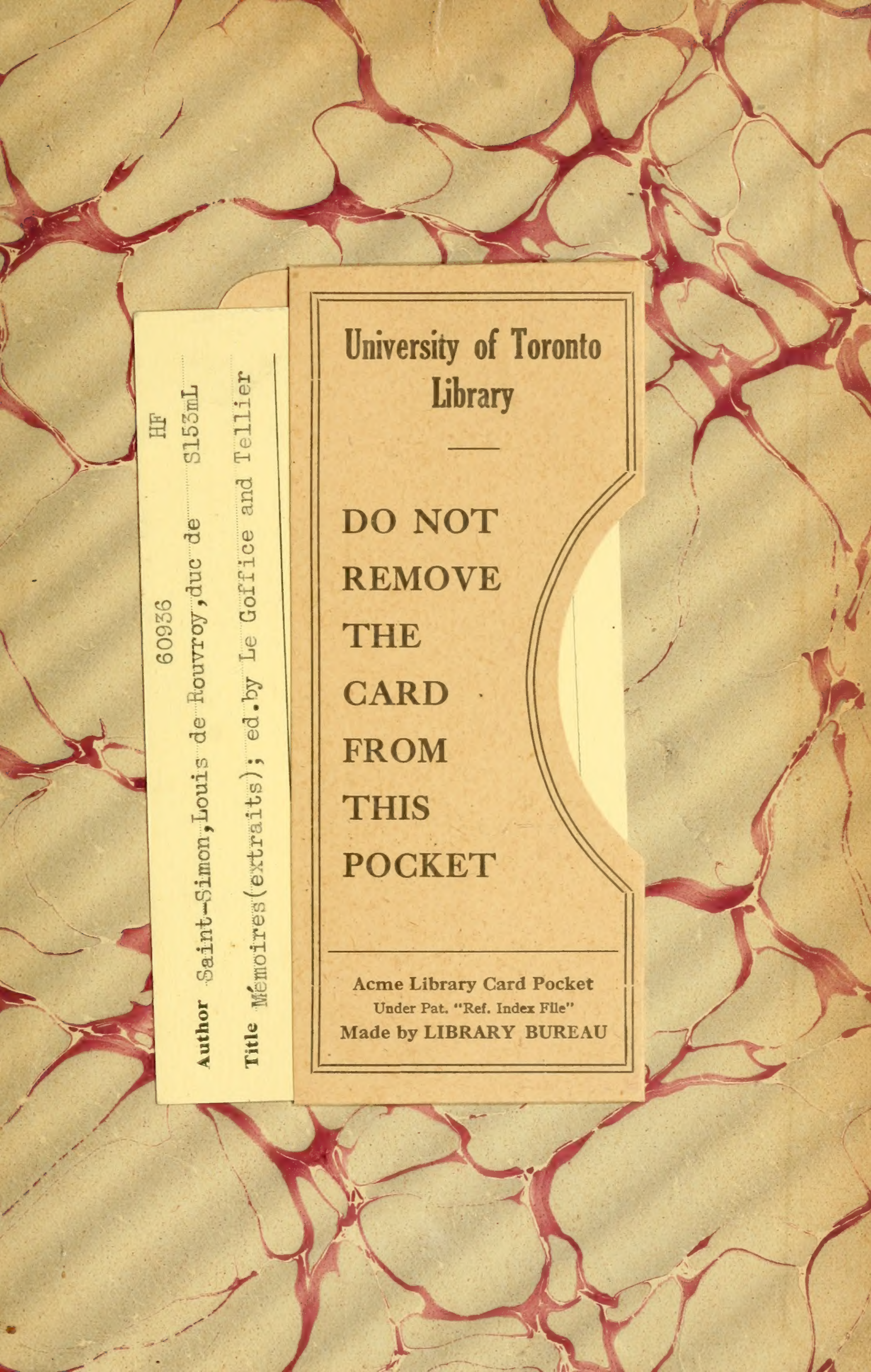
FIN

# TABLE DES MATIÈRES

6862

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules Bardoux, Directeur.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
60936
HF
S153mL
Author Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de
Title Mémoires (extraits); ed. by Le Goffic and Tellier

